LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol.

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 25 DECEMBRE 1959

PRIX: SEPT CENTS



Allez-y Pour une Bonne et Heureuse Année

Le chiffre "1959" se transforme et devient "1960", parce que l'homme se souvient de la routine des saisons et les savants lui disent que la terre commence encore une fois sa route autour du soleil. Une tournée s'achève et recommence, selon des lois qui semblent immuables. Ainsi l'on calcule les années qui se sont succédé depuis la naissance du Christ . . .

Dans le monde minéral, végétal et animal, la litanie des années et des siècles apporte une variété de formes et les années se distinguent ainsi les unes des autres.

Chez l'homme cependant, grâce à l'intelligence et la volonté, ce lien entre les années est plus prononcé, l'humanité ne tourne pas en rond, mais elle s'élève peu à peu, s'enrichit de vérité, se libère de plus en plus des impératifs du milieu.

La transition d'une année à l'autre pour le monde humain et pour chacun de ses membres est donc une occasion de recueillement, afin de pouvoir mesurer le chemin parcouru et prévoir la route à venir.

Chez le chrétien, on doit ajouter une autre dimension, celle du progrès spirituel et même surnaturel, car le Christ a élevé le temps au niveau de l'éternité divine et en a ainsi "transfiguré" le sens.

A la fin d'une année donc, l'action de grâces s'impose, et au besoin l'amende honorable pour l'usage qu'on a fait du temps.

Au commencement de l'année qu'un affermissement de bon propos et une humble supplication de l'aide divine caractérisent le "recommencement".

A tous nos amis, un souhait humain et chrétien, bonne santé, prospérité et sainteté: Un, deux, trois, en avant!

Le Dr Hilda Neatby appuie le rapport de la Commission Royale MacFarlane

Dans un article qui a été commandité par le journal "The Winnipeg Tribune", le Dr Hilda Neatby, de Saskatoon, a appuyé samedi dernier la position générale qui a été prise par la Commission Royale MacFarlane au Manitoba. Auteur du livre très discuté "So Little for the Mind", le Dr Neatby, président du département d'histoire à l'Université de la Saskatchewan, trouve que la Commission cherche à "établir de nouveaux critères intellectuels et moraux" dans les écoles du Manitoba. Elle approuve l'insistance que le rapport de la Commission apporte à la formation de la raison, à une culture de base qui comprend le langage, l'histoire, la géographie, les sciences, une langue seconde et les mathématiques.

L'auteur favorise elle-même tout ce qui ramènera un peu plus de discipline, d'effort et d'usage maximum du temps dans le programme scolaire, que ce soit la répartition des élèves selon leurs talents, l'entraînement dans la courtoisie et la propreté, la préparation académique de futurs instituteurs.

Elle commente en ces termes les recommandations de la Commission au sujet de la place qui revient aux valeurs spirituelles et morales à l'école:

"On lira avec intérêt partout au Canada la recommandation de la Commission au sujet des écoles "séparées". Il est certainement fondamental à la pensée libérale authentique d'énoncer clairement ce principe: "La majorité a l'obligation, sans aucun doute, de ne pas imposer à une minorité dissidente l'opinion de la majorité à moins que l'intérêt général l'exige."

"Plusieurs prétendent que l'éducation est d'une si grande importance que l'état doit la contrôler. Les commissaires disent avec raison que pour les parents l'enfant a une si grande importance qu'on ne peut les empêcher de lui donner une instruction dissidente. Les recommandations de la Commission protègent l'intérêt général, tout en étant très équitables envers la minorité notable qui a fait preuve de son intérêt au sujet de l'éducation. Ceux qui prônent que le premier but de l'éducation est de cultiver chez l'enfant la faculté de raisonnement sont libres d'accueillir les principes fondamentaux les plus divers, en philosophie et en religion, pourvu que cette formation simple, difficile et essentielle puisse se poursuivre."

Dans la même ligne de pensées, Mme Neatby donne son assentiment aux propos de la Commission en faveur de l'enseignement religieux dans les écoles publiques, la culture Judéo-chrétienne étant partie intégrale de la tradition libérale.

Paris met au rancart le Petit Larousse 1960

PARIS — Le Petit Larousse, dictionnaire encyclopédique pilier de l'éducation française, a, pour la première fois, été supprimé de la liste des volumes fournis aux enfants des écoles de Paris.

Le comité d'éducation de l'arrondissement de la Seine, qui comprend Paris, a décidé que l'édition de 1960 de ce dictionnaire est trop remplie d'expressions populaires et de sujets futiles pour mériter d'être classée comme un ouvrage éducationnel.

Les éditeurs ont nié de telles tendances mais ont décidé de procéder à certains changements et à certaines additions afin d'effacer tout doute. Un porte-parole de la compagnie a cependant déclaré: "Nous n'enlèverons pas les mots ou expressions populaires qui font partie de notre langue."

Argot

Un des mots auxquels on s'objecte est "collage" qui signifie littéralement fixer l'un à l'autre avec de la colle mais qui est utilisé dans le langage populaire pour désigner la cohabitation de gens non mariés. Un autre mot controversé est "kif kif" qui est tiré de l'idiome arabe des travailleurs nord-africains en France et qui a le sens de "même chose" dans la langue populaire.

Les mots "Youdi" et "Youtre" qui signifient Juif en argot seront vraisemblablement supprimés si l'on fait quelques changements.

Certaines notes se rapportant aux dirigeants nazis seront augmentées afin de bien établir leur participation à l'extermination des Juifs — un fait qui n'est pas mentionné dans la présente édition.

De Gaulle et Pétain

Les biographies du président Charles de Gaulle et du chef du gouvernement de Vichy, durant la dernière guerre, le maréchal Philippe Pétain, devront également être modifiées. Présentement, la biographie du maréchal Pétain est plus longue que celle du général de Gaulle.

Un porte-parole des éditeurs du "Petit Larousse" a dit que le geste du comité d'éducation aurait peu d'effet sur les ventes. "Le Petit Larousse" n'a jamais été spécialement fait pour les écoliers", a-t-il dit.

M. M. Ridley, ministre des Affaires municipales

M. Maurice Ridley, député de Pembina, a été assermenté comme ministre des Affaires municipales lundi matin. Il succède à l'hon. John Thompson qui devient ministre des Travaux publics, poste tenu jusqu'ici par l'hon. Errick F. Willis qui entrera en fonction comme lieutenant-gouverneur le 15 janvier prochain.

L'hon. Duff Roblin, premier ministre, a annoncé en même temps d'autres changements dans le cabinet provincial: l'hon. Jack Carroll, ministre des Utilités publiques, s'occupera désormais du ministère du Travail à la place de l'hon. Thompson, mais il laisse son poste de secrétaire provincial; l'hon. Gurney Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce, assumera aussi le poste de secrétaire provincial. Toutes ces nominations sont permanentes.

L'hon. Ridley, nouveau ministre des Affaires municipales, est reconnu depuis longtemps comme une autorité dans le champ de l'administration municipale. Né et éduqué à Manitou, acheteur de bestiaux à Manitou, il a été maire de Manitou pendant 10 ans. Il fut élu membre de la Législature pour la première fois en 1957, au cours d'une élection complémentaire, et réélu en 1958 et 1959.

Voici donc la liste complète du cabinet: Hon. Duff Roblin, président du conseil des ministres, trésorier provincial, ministre des Relations fédérales-provinciales et ministre en charge de l'administration de l'Insurance Act; Hon. Gurney Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce et secrétaire provincial; Hon Stewart E. McLean, ministre de l'Education et ministre chargé du Legislative Library Act; Hon. Sterling Lyon, procureur général; Hon. George Johnson, ministre de la Santé et du Bien-être public; Hon. J. W. Thompson, ministre des Travaux publics; Hon. J. B. Carroll, ministre du Travail et ministre des Utilités publiques; Hon. C. H. Witney, ministre des Mines et des Ressources naturelles; Hon. George Hutton, ministre de l'Agriculture; Hon. Maurice Ridley, ministre des Affaires municipales.

L'Atlas du Canada

"Un signe important de la coexistence des 2 groupes"

OTTAWA — Une brève cérémonie à Rideau-Hall a marqué le lancement du premier Atlas du Canada publié en français par le gouvernement fédéral. "C'est un signe important de la coexistence des deux groupes ethniques du Canada qui forment la base de la nation", a déclaré le gouverneur général, le major-général Georges-P. Vanier, en recevant un exemplaire de l'Atlas. La présentation a été faite par le ministre des mines et des relevés techniques, M. Paul comtois. Cet ouvrage, en tous points semblables à sa contrepartie anglaise publiée il y a un an, a été préparé par la division de la géographie du ministère que dirige M. Comtois. L'Atlas, dont la couverture rigide mesure 20 pouces sur 16, compte 450 cartes qui composent une synthèse du développement qu'a pris le Canada aux points de vue historique, économique social et politique. Bien que la décision de publier l'Atlas entièrement en français remonte à quelques années, les différents services spécialisés du ministère, et surtout ceux de l'édition des cartes et des impressions, ne permettaient pas une production simultanée des deux versions. La production de la version anglaise a été interrompue pour permettre la publication de l'Atlas français, a dit M. Comtois au cours d'une conférence de presse qui a précédé la cérémonie.

Un comité de spécialistes a siégé pendant trois mois pour établir les règles de traduction. Des mille exemplaires français imprimés, quelque 700 sont déjà vendus. Proportion gardée, il se vend aussi bien que l'édition anglaise. De cette dernière édition, on a vendu quelque 4,700 exemplaires jusqu'ici. L'Atlas se vend au prix de $25 l'exemplaire. Le ministère estime que le coût de production peut s'élever à environ $30 pour chacun d'eux. M. Vanier a dit que le visage géographique du Canada, avec ses traits si divers, si vastes, si éloignés les uns des autres, requiert un grand effort, un effet continu, si on veut atteindre l'unité sans laquelle la destinée du pays ne pourra se réaliser pleinement. "Quelle meilleure façon de connaître la physionomie du Canada qu'en étudiant les cartes et le texte que renferme ce remarquable volume . . .", a-t-il ajouté.

Les commutations n'excitent guère la reconnaissance

OTTAWA (La Presse) — Sur 28 assassins dont la peine de mort a été commuée au Canada depuis 1957, un seul a adressé une lettre de remerciements à M. Léon Balcer, solliciteur général, dont la principale attribution consiste à disposer des cas de ce genre, en collaboration avec les autres membres du cabinet fédéral.

C'est ce que M. Balcer a révélé au cours d'une entrevue accordée au poste CKAC dans le cadre de la série d'émissions "nos gouvernants".

Au bureau du premier ministre, on a plus tard appris à "La Presse" que M. Diefenbaker lui-même n'a jamais reçu un mot de remerciements. Mais il reçoit "souvent des lettres sur l'opportunité de conserver ou d'abolir la peine de mort".

Dans son interview, M. Balcer a révélé que depuis la prise du pouvoir par les conservateurs en 1957, sur 35 condamnations à mort, il n'y a eu que 7 pendaisons.

Les dix cas où une recommandation à la clémence a été faite par le jury ont tous été commués en emprisonnement à vie.

M. Balcer a déclaré que ceci n'implique toutefois pas une "règle établie" et que chaque cause est évaluée à sa valeur propre. Il a reconnu qu'il y a une plus grande "tendance", sous le gouvernement actuel, à accorder des commutations de peine capitale.

De 1920 à 1929, par exemple, il y a eu 39 recommandations à la clémence, dans des causes de meurtre, et seulement 19 commutations. De 1930 à 1939, il y a eu 42 recommandations et 26 commutations. De 1940 à 1949, il y a eu 54 recommandations et 24 commutations.

Etude pénible

Le solliciteur général a dit que l'étude des causes de meurtre est toujours pénible, mais qu'il se fait un devoir d'accueillir toutes les communications que l'on veut bien lui faire, venant des parents, des criminels, des aumôniers, etc.

Mgr J. R. MacDonald, évêque d'Antigonish, est décédé le 18 déc.

ANTIGONISH (CCC) — Son Exc. Mgr John R. MacDonald, évêque d'Antigonish, est décédé dans la matinée du 18 décembre, à l'âge de 68 ans.

Né à Port Hood, en Nouvelle-Ecosse, le 9 juillet 1891, Mgr MacDonald avait été ordonné prêtre le 23 juillet 1916. Il avait été consacré évêque de Peterborough, Ont., le 24 août 1943. Puis, le 3 mars 1945, il était nommé évêque titulaire d'Ancusa et évêque-coadjuteur d'Antigonish avec droit de succession. Il devenait évêque d'Antigonish le 13 avril 1950.

Cadeau de Noël sans précédent à 400 retraitants: des actions!

VANCOUVER — M. Keurt E. Appert, de San Carlos, Cal., veut témoigner sa reconnaissance à quelque 400 de ses anciens employés en leur offrant un cadeau de Noël sans précédent: des actions de la General Telephone and Electronics Corporation.

Une quarantaine de membres du personnel des cadres de Lenkurt Electric Company of Canada Ltd. de Burnaby, recevront une part des $1,575,000 que M. Appert distribuera à des employés de la même catégorie aux Etats-Unis et au Mexique.

M. Appert est le cofondateur de Lenkurt Electric Inc., entreprise récemment acquise par la General Telephone and Electronics Corp., le deuxième plus important réseau téléphonique aux Etats-Unis.

On avait annoncé que les 200 employés de la compagnie à Burnaby et quelque 2,000 employés aux Etats-Unis et au Mexique recevraient une part du présent. Un représentant de la compagnie a cependant fait savoir que seuls les membres du personnel des cadres bénéficieront du cadeau de Noël de M. Appert.

A la fermeture de la bourse de New York, les actions de la General Telephone se vendaient $78.75.

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU



Le photographe a réuni ici les réussites de deux époques. Au sommet de la montagne, à l'arrière-plan, se profile l'historique tour Cabot, tandis qu'à l'avant-scène le relais le plus à l'est du réseau transcontinental de micro-ondes de Radio-Canada surplombe l'édifice des Télégraphes du Canadien National érigé sur la rue Water, à St-Jean, T.-N. On se souviendra que c'est à la tour Cabot que Marconi reçut, en 1901, le premier message sans fil transatlantique. L'installation des Télégraphes du CN, dernier chaînon du réseau électronique de Radio-Canada qui traverse le pays d'un littoral à l'autre, permet de mesurer les progrès accomplis depuis lors dans le domaine des communications.



M. le comte Serge de Fleury, consul de France à Winnipeg, termine au début du mois de janvier, une dizaine d'années au service de la population manitobaine et de l'Ouest canadien. Pendant cette période, en plus de représenter la France auprès de ses compatriotes, il a su faire rayonner la culture française par ses conférences, soit en personne, soit sur les ondes, par ses écrits littéraires et critiques et surtout par une présence efficace et charmante dans les milieux les plus divers. **La Liberté et le Patriote** tient à lui exprimer les félicitations les plus chaleureuses: il fait honneur à son pays.

3e poste français de TV en ondes le 21 déc. à Moncton

OTTAWA — Un troisième poste français de télévision de Radio - Canada, CBAFT - TV, de Moncton est entré en ondes le 21 décembre.

Les autres postes de langue française sont CBFT, à Montréal, et CBOFT, à Ottawa.

M. Ouimet, président de la société, a révélé que Radio-Canada utilisera les liaisons hertziennes de son réseau anglais de télévision pour transmettre certaines émissions du réseau français; les téléspectateurs de Moncton pourront ainsi profiter d'un service direct une année plus tôt qu'il aurait été autrement possible.

Il n'est toutefois pas prévu que le point hertzien du réseau français, qui reliera Rimouski à Moncton, puisse commencer à fonctionner avant le 1er janvier 1961. Jusqu'à la liaison entre CBAFT et le réseau, le programme de la station consistera surtout en cinégrammes (kinés), en films et en productions locales.

Le nombre des cardinaux serait augmenté

CITE DU VATICAN — Le pape Jean XXIII a dit que les persécuteurs de l'Eglise "perdent leur temps" et a prédit leur chute.

Le pape s'adressait à plus de 5,000 personnes réunies à St-Pierre, avant la remise des chapeaux rouges aux nouveaux cardinaux dont la récente élévation à la pourpre porte à 79 le nombre des membres du Sacré Collège. Le Saint-Père a laissé entendre dans son allocution qu'il a l'intention d'augmenter davantage le nombre de cardinaux dans l'avenir.

Commentant le consistoire actuel pour l'élévation de nouveaux cardinaux, le pape a dit: "Le nombre des cardinaux doit être de 70. Mais comme l'Eglise prend de l'expansion, il y a aujourd'hui près de 80 cardinaux et il y en aura d'autres."

Les Canadiens, champions du bavardage au téléphone

MONTREAL — Le Canadien moyen utilise le téléphone 511 fois par an et le Canada, pour la septième année consécutive, se classe en tête de tous les autres pays pour le nombre de conversations téléphoniques par personne. L'Islande arrive en seconde place avec 486 et les Etats-Unis en troisième, avec 472.

Si l'on évalue le nombre de téléphones par 100 personnes, le Canada se classe troisième avec 30. Les Etats-Unis viennent en tête avec 38 appareils p. cent, suivis par la Suède avec 34. On compte, dans le monde, quatre téléphones par cent personnes.

Le 1er janvier 1959, le nombre de téléphones en service au Canada se chiffrait par 5,123,000, dont presque 82 p. cent étaient des appareils à cadran. A la même date, les Etats-Unis battaient le record avec 66,645,000 téléphones et le Royaume-Uni venait en second avec 7,525,000.

Ces faits sont parmi les plus marquants qui se dégagent de la revue "The World's Telephones", publiée récemment par la compagnie de téléphone Bell du Canada.

Au début de 1959, le nombre de téléphones dans le monde s'élevait à 125,000,000, soit une augmentation de 7,000,000 par rapport à 1958.

Au Canada, c'est Montréal qui compte le plus de téléphones avec 627,949. Toronto remporte la seconde place avec 492,773 et Vancouver la troisième avec 229,524. De toutes les villes du monde, New York bat la marche avec 4,289,060 téléphones, suivie par Londres avec 2,161,000.

Toronto vient en tête des villes canadiennes pour la densité des téléphones. La Ville-Reine compte 49 appareils par 100 personnes. De toutes les villes du monde, Washington, D.C., se classe première avec plus de 71 téléphones par 100 personnes. Stockholm surpasse toutes les autres villes non américaines avec 59.

Une année étant nécessaire pour compiler les statistiques de plus de 200 pays, tous ces renseignements remontent au début de 1959.

Total de $120,495,888 parié au turf canadien

OTTAWA — Le pari mutuel aux pistes de courses canadiennes en 1959 a atteint un total record de tous les temps avec $120,495,888. Les paris ont été de $4,000,000 de plus que l'ancien record de $116,229,663 établi il y a un an.

Les efforts des organisateurs du turf sur les pistes d'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont été couronnés de succès. Il n'y a pas de courses de pur sang au Québec et dans les Maritimes.

En plus de l'augmentation considérable dans les paris, on a établi des records d'assistances à plusieurs pistes et on a également présenté un plus grand nombre de jours de courses, soit 408 contre 400 l'an dernier. Les dirigeants des pistes prévoient un succès encore plus grand au cours de la saison du turf pour 1960.

Les pistes d'Ontario ont été celles qui ont connu les plus fortes augmentations dans les assistances et les paris, soit à Fort Erié ainsi qu'aux deux pistes Woodbine de Toronto. Les paris dans cette province ont atteint plus des deux tiers du montant total au pays avec $84,862,840. L'ancien total établi il y a un an avait été de $83,498,483. Les assistances en Ontario au cours de 1958 avaient atteint le total de 1,587,331, et cette saison, 1,598,443 personnes ont assisté aux épreuves. Les pistes du Manitoba ont attiré 164,094 personnes contre 462,262 en Colombie-Britannique.

Lettre de Paris

Vers la fin des épreuves de l'école catholique en France?

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Dans le débat scolaire, à nouveau ouvert depuis près d'un an, en France, l'heure est proche où seront publiquement discutées les solutions proposées par le gouvernement. C'est en effet avant la fin de l'année que, selon les promesses du Premier ministre, doit être réglé ce problème, qui empoisonne l'atmosphère française depuis plus d'un demi-siècle.

"Si nous réussissons à résoudre la question scolaire, déclarait récemment M. Michel Debré devant ses amis de l'Union pour la Nouvelle République, nous aurons travaillé pour la paix et la grandeur de la France."

L'Assemblée nationale doit être très prochainement saisie des propositions gouvernementales concernant le futur statut de l'enseignement libre catholique. Ces propositions ont été mises au point d'une façon définitive au cours de la réunion du Conseil des ministres qui a eu lieu le 25 novembre sous la présidence du général de Gaulle.

Ignoré de l'Etat depuis sa naissance, traqué même en certaines circonstances, l'enseignement libre catholique vit misérablement. Ses établissements accueillent pourtant près du quart de la population scolaire de la France et sa valeur pédagogique ne peut être mise en doute, non plus que la qualité et la portée de ses initiatives. Un seul exemple: l'u-

(Suite à la troisième page)

Dédommagement du Manitoba rural contre les pertes du printemps et de l'automne

Cette semaine, le gouvernement manitobain a fait parvenir la somme de $46,772 aux Manitobains qui ont été éprouvés au début de l'été par les inondations de la Seine. Une somme de $75,000 suivra bientôt à l'adresse des municipalités dont les chemins et les ponts ont été endommagés par les eaux.

En même temps, on a annoncé un plan d'aide aux fermiers dont les récoltes ont été gâtées par le froid et la neige cet automne.

La distribution de l'aide aux victimes de l'inondation se fera, par les municipalités, aux personnes qui ont fait la demande officiellement et qui présentent leurs factures et certificats par rapport aux réparations achevées. Il s'agit en ce cas de dommages aux édifices et à la machinerie qui sont propriété personnelle.

Voici la liste des paiements par municipalité: Hanover, $3,418; La Broquerie, $3,006; Ritchot, $1,534; Ste-Anne, $20,243; St-Vital, $4,730; Taché, $10,871; St-Pierre, village, $2,968. Les évaluateurs du gouvernement ont jugé les réclamations individuellement et en ont approuvé pour des valeurs allant de $20 à $1,376.

L'hon. George Hutton, ministre de l'agriculture, a annoncé en même temps, que le gouvernement payerait une partie du coût du transport de grains alimentaires destinés au bétail à l'est de la Rivière Rouge. Pour chaque charge de grains que l'on transporte par camion d'un point quelconque de la province dans la partie est, on payera 5 cents la tonne par mille, jusqu'à la limite de $8.00 la tonne, pourvu que le voyage vers la destination dépasse 25 milles. Il faut demander les formulaires aux agronomes, secrétaires de municipalités et administrateurs du gouvernement local.

En plus d'aider d'une façon spéciale les victimes de l'inondation et de la pluie dans la partie est de la province, le gouvernement à décidé de collaborer avec Ottawa pour venir en aide aux fermiers qui ont perdu une partie considérable de leurs moissons à cause des tempêtes automnales.

L'on fait remarquer que l'aide sera accordée d'abord en conformité des termes de l'Acte d'Assistance aux Fermiers des Prairies (PFAA). Tous les fermiers dans les régions désignées par l'Acte et qui n'ont pas récolté plus de huit minots de blé à l'acre (ou son équivalent) ont droit à cette aide.

L'aide spéciale qui vient d'être consentie par les gouvernements sera versée seulement à ceux qui ne sont pas éligibles à recevoir les octrois du PFAA.

Les conditions pour recevoir l'aide spéciale sont assez compliquées et en pratique il est préférable de consulter les bureaux des municipalités pour obtenir des formulaires et des conseils. Une fois remplie, la demande sera référée à un inspecteur du plan PFAA. En général, il faut avoir récolté moins de 50 pour cent de la moisson et les remboursements ne dépasseront pas $600.

Il y a quatre catégories de requérants: ceux qui ont récolté moins de 5 minots de blé à l'acre; dix minots d'avoine; sept minots d'orge; trois minots de lin, fèves soya ou fèves noires; sept minots de pois; 250 livres de graines de Colza. Ces fermiers auront $3.00 par acre non récolté. La deuxième catégorie s'applique à une récolte un peu plus abondante et comporte une rémunération de $2.00 l'acre. Il y a ensuite des contributions spéciales pour les producteurs de pommes de terre, de betteraves à sucre et autres légumes. Enfin, on accordera une considération spéciale là où une récolte a été détériorée en qualité à cause de la température. En général on calculera les pertes en termes de blé, par exemple, quinze acres de betteraves à sucre seraient évalués au taux de 150 acres de blé. Le plan fédéral en effet a été conçu surtout en relation à la production du blé, tandis qu'au Manitoba on a insisté pour obtenir une contribution qui tiendrait compte davantage de la diversification de la production agricole.

Où est mon journal?

Les bureaux de rédaction de **La Liberté et le Patriote** seront fermés à partir du 28 décembre jusqu'au 4 janvier.

Le journal ne paraîtra pas pendant cette semaine et le prochain numéro sera publié le 8 janvier 1960.

Après avoir rédigé un minimum de 4,800,000 mots en 600 pages de huit colonnes les quatre membres permanents de la rédaction (et peut-être nos 8,125 abonnés) apprécieront une semaine de silence d'or. A l'année prochaine.

LA REDACTION.



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE TABLETTES DE CLASSEMENT EN METAL", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 13 JANVIER 1960.

On peut se procurer les cahiers des charges et des formules de soumission au bureau du chef des achats et approvisionnements, Chef des achats et des approvisionnements, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.); du préposé aux achats et approvisionnements, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.); directeur régional, 1653, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); l'architecte régional, édifice Ralston, case postale 425, Halifax (N.-E.); l'architecte régional, bureau de poste, case postale 759, St-Jean (N.-B.); l'architecte régional, 75 boulevard des Capucins, Québec (P.Q.); l'architecte régional, pièce 703, édifice Commercial, 169, avenue est Notre-Dame, Winnipeg (Man.); directeur régional, case postale 488, Edmonton (Alta) et de l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

Les soumissions doivent être présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui sont stipulées.

On peut exiger que l'adjudicataire fournisse, avant l'adjudication du contrat, un dépôt de cautionnement dont le montant et la forme seront acceptables pour le Ministère.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

DPW-PS-59-3

La Banque Royale souligne la forte augmentation des prêts

La forte augmentation dans la demande de crédit bancaire de la part des individus, des maisons d'affaires et des services publics en 1959, et les dispositions prises par la banque pour satisfaire à cette demande, se reflètent clairement dans le rapport annuel de la Banque Royale du Canada, publié aujourd'hui, pour l'exercice terminé le 30 novembre 1959.

Le total des prêts, à l'exclusion des prêts hypothécaires, s'est accru de 25%, soit de $1,504,264,724 qu'il était il y a un an à $1,886,637,071. Les prêts commerciaux et autres prêts courants ont augmenté de plus de $212,000,000 pour se chiffrer par $1,522,568,647, soit un nouveau record de fin d'année, pour cette catégorie de prêts, dans les banques canadiennes. Les prêts en dollars canadiens aux individus, aux fermiers, aux maisons d'affaires et aux services publics du Canada représentent environ 86% de cette augmentation. Les prêts hypothécaires en vertu de la Loi nationale de l'Habitation ont augmenté de $264,816,709 à $291,756,158. Ce chiffre représente environ 30% de tous les prêts inscrits, en vertu de la Loi nationale de l'Habitation, aux livres de toutes les banques canadiennes. Les prêts à demande, formant un total de $366,068,424 sont presque deux fois plus élevés qu'en 1958.

Pour satisfaire aux demandes de primes, la banque a réduit son porte-feuille de titres du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux de plus de $260,000,000 et ses autres titres d'un montant additionnel de $91,748,183.

La forte position liquide de la banque s'est bien maintenue, ses disponibilités de $2,184,941,955 représentant environ 56.4% du montant pour lequel la banque est responsable envers le public.

L'actif total se chiffre par $4,129,658,661, soit un peu moins que le chiffre record de l'an dernier qui était de $4,133,559,025. Les dépôts ont aussi légèrement diminué depuis l'an dernier pour passer du chiffre record de $3,782,068,763 à $3,777,620,441.

Les épargnes personnelles, qui à la fin d'octobre étaient de quelque $37,000,000 plus élevées qu'à la même date l'an dernier, ne montrent plus en fin d'année qu'une augmentation de $3,145,609. Cette diminution au 30 novembre s'explique par les retraits exceptionnellement élevés que le public a faits en novembre pour acheter des obligations d'épargne du Canada.

Les bénéfices nets, compte tenu des provisions pour fins d'impôts, ont augmenté d'environ 8% et se chiffrent par $17,119,140. Le gain par action a été de $2.83 contre $2.79 il y a un an.

Pour la dixième année consécutive, la banque a transporté une part du bénéfice de l'année courante au compte de réserve de prévoyance qui atteint aujourd'hui $195,020,000. Le capital payé est de $60,480,000. Ces chiffres, ajoutés aux bénéfices non répartis, portent le capital global à $256,021,496, un nouveau sommet dans l'histoire de la banque et le chiffre le plus élevé jamais atteint par aucune banque canadienne.

Le rapport de l'année montre que le dividende ordinaire de $12,245,959 a été versé aux actionnaires, en plus d'une distribution additionnelle de $1,814,400 (30c par action). L'an dernier, le dividende additionnel avait été de 25c par action.

Après le paiement des dividendes aux actionnaires, il est resté un solde de $3,058,781 auquel on a ajouté le solde des profits non répartis reportés de l'année précédente et $3,000,000 transférés des réserves latentes, soit un montant global de $6,621,496. A même ce montant, la banque a transféré $6,100,000 au compte de réserve de prévoyance, laissant un solde de $521,496 au compte des bénéfices non répartis.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la banque aura lieu au siège social le jeudi 14 janvier, à 11 h. du matin.



IL Y A DE LA PLACE DANS LA VALIANT



La nouvelle Valiant de Chrysler of Canada est incroyablement spacieuse. A la voir du dehors, on a l'impression du contraire, mais il suffit d'y monter pour constater qu'elle peut asseoir six personnes dans le plus grand confort. Il y a, par surcroit, le coffre à bagages, pouvant recevoir les valises et autres objets nécessaires à un voyage de fin de semaine ou de plus longue durée. On a ouvert dans toute sa grandeur la porte avant de la Valiant sedan ci-haut et déposé la porte arrière afin que vous ayez une vue complète du volume habitable du véhicule.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Une autre année se termine et on ne peut s'empêcher de dire: déjà! Le temps fuit à une allure qui brise tous les records et les hommes qui en ont le temps repassent en revue leurs souvenirs, déjà estompés par quelques mois de distance, tandis que les autres regardent l'avenir comme un défi qu'il faut relever, comme une chose à surmonter et à briser. Mais le temps gardera toujours son avance et il usera les hommes plus sûrement qu'ils ne l'useront. Au cours des douze mois qui s'écoulent la scène sportive a été agitée par des remous divers, mais très intéressants. Si on nous demandait de choisir un événement qui nous a impressionné, nous dirions que l'incident Red Storey est celui qui a fait couler le plus de vitriol dans les pages des journaux canadiens. Storey a démissionné à la suite d'une indiscrétion du président Campbell, et ce sujet est toujours discuté avec chaleur et passion par les amateurs de sport.

Nous accorderions aussi une mention spéciale à la magnifique passe de Ploen dans les 15 dernières secondes de la joute pour la coupe Grey. Ce geste de bravade, couronné de succès, est, pour nous, l'essence même du sport. C'est le grand risque pour le plaisir du risque, mais un risque calculé et non un coup de tête ou une folie. Ploen mérite une autre mention honorable pour son succès et pour la manière habile avec laquelle il a conduit son équipe au championnat.

L'équipe qui nous a le plus impressionné au cours de la dernière année a été celle des Canadiens de Montréal qui ont battu Chicago en six joutes, lors d'une série mémorable, et qui ont ensuite disposé des Leafs de Toronto en cinq parties intéressantes. Les Habitants, même privés de leurs meilleurs joueurs, ont mené la ligue à leur goût et il semble bien qu'ils feront encore la même chose cette saison, quoi qu'on en dise ou qu'on en pense.

Il ne faudrait pas oublier de mentionner aussi la victoire de l'équipe de Tchécoslovaquie sur l'équipe canadienne, les "célèbres" Macs de Belleville, lors des tournois pour le championnat "amateur" du monde! Les Macs ont gagné le titre, mais ils ont perdu leur dernière joute, prouvant par là qu'ils étaient d'excellents ambassadeurs et des visiteurs très polis.

Et d'autres . . .

La victoire des Braves de Winnipeg dans les séries pour la coupe Memorial a prouvé, une fois de plus, que le hockey connait une force nouvelle dans l'Ouest du pays. Avant la deuxième Grande Guerre mondiale, l'Ouest semblait devoir dominer tout le hockey mineur et amateur du pays. L'après-guerre n'apporta pas les mêmes résultats, mais on remarqua un nouvel enthousiasme pour ce sport un peu partout dans les Prairies.

Sur la scène internationale l'incident Johanson-Patterson mérite certainement une mention, même s'il ne s'agissait que de remettre une bouteille de parfum à tous ceux qui ont été mêlés à cette odoriférante affaire. Ce fut à notre avis le scandale de l'année, et seul un combat revanche nous prouvera si la droite de Johanson est aussi puissante que les combines de Frankie Carbo et compagnie. Notons en passant que Johanson sait exploiter sa victoire. Son refus d'assister à un banquet au cours duquel on devait lui remettre la ceinture de la revue "Ring" nous a paru de fort mauvais goût cependant. Nat Fleischer a fait plus pour la boxe que tous les Johanson du monde, et il méritait mieux que cette rebuffade. La boxe est le sport qui, à notre humble avis, a été le plus déplorablement conduit au cours de l'année qui s'écoule, et à moins qu'on n'en améliore les règlements, nous nous demandons sérieusement s'il ne sera pas appelé à disparaitre dans un avenir prochain?

La plus grande déception de l'année, au Canada, fut Yvon Durelle, tandis que le meilleur innovateur fut Jacques Plante, des Canadiens, qui, avec son masque protecteur, aurait droit à une récompense spéciale de la part de tous ses confrères gardiens de buts. Son masque fera époque et assurera de plus nombreuses saisons à tous les gardiens de buts du circuit.

De toute cette salade il ressort ceci: la popularité des sports n'a pas cessé de croitre, en dépit de la télévision et de toutes les autres distractions offertes au public. Il y a eu des baisses dans des secteurs, mais l'enthousiasme ne s'est pas démenti au niveau des ligues majeures. La victoire des Dodgers de Los Angeles l'a prouvé alors que deux nations au moins ont suivi avec des yeux incrédules le retour à la première place d'une équipe que l'on considérait comme finie.

La grosse nouvelle de 1960 sera probablement celle de la retraite de Maurice Richard. N'y comptez pas trop cependant.

Heureuse Année

Nous vous souhaitons, chers lecteurs, une Bonne, Heureuse et Sainte Année, et le paradis à la fin de vos jours. Nous vous souhaitons aussi de tenir vos promesses et engagements divers et de vous conserver en bonne santé. Et ceci nous amène à parler d'une causerie de Bill Stewart, ancien arbitre de baseball et de hockey et ancien instructeur des Eperviers de Chicago. Stewart vient de rentrer d'une tournée en Russie avec une équipe américaine qui a fait piètre figure. Bill est convaincu que nous devrons redoubler d'efforts pour conserver notre championnat mondial au hockey, et ici disons tout de suite que nous ne sommes pas d'accord avec lui. Le Canada n'est pas plus en danger de perdre son championnat que les Etats-Unis sont en danger de perdre leur championnat au baseball. Tous les pays du monde pourront se liguer pour former une équipe nationale, le Canada pourra toujours en avoir une meilleure et nous serions heureux que les dirigeants de notre second sport national, le premier étant la télévision, s'en rendent compte et agissent en conséquence.

Mais là où nous sommes d'accord avec Stewart, c'est quand il déplore notre manque d'entrainement. Notre société, et le blâme porte ici autant sur les personnes entre 30 à 40 ans que sur nos jeunes de 16 à 30 ans, notre société, disions-nous, ne se porte pas bien physiquement. Nous avons certainement de bons athlètes, mais, en général, nous avons le souffle court et très peu d'endurance. La pratique de la culture physique est à peu près inconnue chez nous et un homme qui tente de se garder en bonne santé en faisant des exercices régulièrement est considéré dans son milieu comme un excentrique. Nous ne nous déplaçons plus qu'en automobile et nos jeunes passent leurs journées à demi-couchés dans les restaurants ou les clubs, au lieu de participer activement aux sports. Il va sans dire que la participation de nos gens, de toutes les classes, aux activités culturelles et intellectuelles est aussi fort limitée, même si elle a marqué des progrès au cours des dix dernières années.

Au moment où la science a trouvé toutes sortes de moyens de prolonger la vie, nous négligeons de faire notre part en nous conservant en bonne condition et en bonne santé. Il y a là une obligation morale à laquelle nous pourrions réfléchir avec profit. Avons-nous le droit de nous "laisser aller" au point de risquer une mort hâtive, causée par une trop grande dextérité à table par exemple?

Alerte!

Quand on 20 ans et même 25, on ne réalise pas que le jour viendra où "faire le poids" deviendra un terrible problème. Rendu à trente ans et quelques années, le problème nous a trop souvent dépassé. Le gars, qui n'éprouvait aucune difficulté à peser 128 livres pour participer à un tournoi de boxe avec des amis ou des voisins, touche les 165 livres, et il ne sait plus que faire pour en "perdre un peu". Le pauvre a oublié de se garder en condition. Il a cessé brusquement de pratiquer le sport. Il ne marche même plus et il s'étonne que ses jambes le supportent mal! Or, il y a moyen, en travaillant une vingtaine de minutes chaque jour de ne pas ressembler à un saucisson attaché par le milieu. Ce moyen est la culture physique et une participation intelligente aux sports.

Le sport, à ce moment, est plus qu'un passe-temps, c'est un tonique qu'on prend sans gin! Loin de nous la pensée de prêcher quoi que ce soit, mais je vous demanderais, ami lecteur, de sortir une photo de vous alors que vous aviez 20 à 25 ans, si vous en avez 35 aujourd'hui. Est-ce que vous vous ressemblez, sans la tête et le visage? Ne dirait-on pas qu'on voit double maintenant? C'est un signal d'alerte que vous ne devez pas négliger. Et si vous abusez du boire et du manger, songer à ces millions qui ne mangent jamais à leur faim dans le monde et mettez de côté cette "deuxième fois" d'un peu de tout. Vous vous ferez du bien et votre petite privation nous préservera peut-être un jour de la colère de ceux qui meurent en nous regardant manger plus que de raison.

Le sport peut nous amener à bien des constatations. Il en est une dernière que nous aimerions faire et c'est celle-ci: pourquoi n'attache-t-on pas plus d'importance à la culture physique dans les usines et les bureaux? On parle de tous ces gens qui perdent un nombre incalculable d'heures de travail chaque année. Il y aurait là des millions à récupérer et des instructeurs de culture physique rendraient d'énormes services à tous les employés et à tous les employeurs, même s'il fallait perdre une petite demi-heure chaque jour. On huile les machines pour les garder en pleine capacité de productivité. Pourquoi attacher moins d'importance aux hommes? Est-ce qu'ils sont à l'abri de l'usure parce qu'ils pensent par eux-mêmes? C'est là un point de vue dangereux, et qu'il serait facile de démolir, simplement en jetant un regard circulaire sur nous et sur ceux qui vivent dans notre milieu. Donc, bonne santé en 1960.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

Les émissions françaises du samedi 26 décembre présenteront de 11 h. a.m. à 2 h. p.m.: "Radisson", "Kosmos 2001", "Courrier du Roy" et "Music-Hall" avec l'hôtesse Michelle Tisseyre. Les artistes invités à "Music-Hall' seront: Neil Chotem, Normand Hudon, le Trio Martelli, Olivier Guimond et Paul Desmarteaux.

Ces mêmes émissions passeront en ondes de 12 h. 30 à 3 h. p.m., le samedi 2 janvier. Ce jour-là, à l'émission "Music-Hall", les téléspectateurs pourront applaudir un choix de vedettes dans les numéros les plus variés: pot-pourri de chants de Noël par le choeur de "Music-Hall", dirigé par Roland Séguin; les Marvelous Rassos, unicyclistes; les Scribes, "Les Fakirs"; La Chanson canadienne avec Pierre Paquette, Paolo Noël, Jacques Blanchet et Claire Deval. "Premier Noël de Jacques Cartier au Canada" avec le choeur et les danseurs de "Music-Hall"; chorégraphie, Arleigh Peterson; directeur, Henry Matthews.

Le dimanche 27 décembre, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 3 h. 30 à 4 h. p.m. Il n'y aura pas d'émission "Première" pour cette journée.

Le dimanche 3 janvier, "Radio-Canada vous invite" sera présenté de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et "Première" offrira, de 3 h. à 4 h. p.m., une oeuvre intitulée "Les trois coups de minuit".

La plupart de ces renseignements sont de provenance de "La Semaine" à Radio-Canada.

Fighting Words

L'émission "Fighting Words" du dimanche 27 décembre mettra en vedette le Dr Karl Stern, distingué psychiatre catholique, et M. Nathan Cohen, qui discuteront au sujet de la psychiatrie, de l'art et de la religion.

Le Dr Stern est l'auteur de "Pillar of Fire", autobiographie spirituelle dans laquelle il raconte sa conversion au catholicisme, et de "The Third Revolution", étude sur la psychiatrie et la religion.

L'émission "Fighting Words" sera présentée à 11 h. 10 p.m.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Comment l'ONF stimule la culture populaire

Me Louis Deniset, secrétaire de la Pensée Française, convoquait une trentaine de "chevaliers de la culture française au Manitoba" à la salle Cartier de l'hôtel Marion, le 15 décembre, pour prendre le diner avec M. Valier Savoie, directeur à Montréal des programmes français de l'Office National du Film. M. Antonio Vielfaure, représentant de l'ONF au Manitoba français, accompagnait l'invité d'honneur.

M. Vielfaure présenta brièvement l'invité, à la fin du repas, révélant que M. Savoie est un Acadien du Nouveau-Brunswick qui a obtenu son baccalauréat ès arts à l'Université Laval, puis s'est spécialisé en sciences sociales (dont un an à Londres). Employé au département de la défense nationale à Ottawa, il trouva le temps de se dévouer au service de l'association des Parents et Instituteurs de l'Ontario. Depuis deux ans il travaille à l'ONF.

M. Savoie commença sa causerie par un bref rappel de son enfance dans les Maritimes où il dut fréquenter l'école privée pour recevoir son instruction religieuse et pour apprendre le français. Mais aujourd'hui, dit-il, y a quelque chose de changé au Canada, les Canadiens d'expression anglaise découvrent le Canada français, ils disent moins souvent que notre langage n'est pas digne du "Parisian French", ils se convainquent que notre culture canadienne-française est l'héritage commun de tous les parlants français en France et dans le monde. Voilà pourquoi ils apprennent eux-mêmes le français, dit l'orateur, qui illustra sa pensée en montrant qu'à Toronto et au Nouveau-Brunswick, universitaires et hommes d'affaires multiplient les contacts culturels avec les Canadiens français.

L'ONF, élément de culture et d'information sur le Canada, joue un grand rôle sous ce rapport, dit-il. D'autant plus que le film documentaire jouit d'une influence toute particulière. N'a-t-on pas constaté qu'un enseignement sans illustration ne retient l'attention des auditeurs qu'à 47 p. cent, tandis que des paroles avec films ou images accaparent l'attention à 87 p. cent? Si l'on ajoute à cela que les films de l'ONF invitent à la discussion en groupe, sous la direction d'un animateur, il est permis de croire que cet organisme joue un grand rôle dans la vie canadienne.

M. Savoie compléta sa causerie en donnant des détails plus techniques sur le travail des scénaristes, des monteurs, etc. Il parla des réunions et des consultations avec les représentants de l'ACELF, du monde ouvrier, etc., car l'ONF veut offrir au public des films qui répondent à ses besoins et offrent des renseignements, des réponses exactes aux problèmes, etc. Il expliqua quelque peu les rouages de la distribution, spécialement aux groupes minoritaires de l'Ouest. Enfin, il félicita M. Vielfaure pour son travail, l'AECFM pour sa cinémathèque, les Chevaliers de Colomb qui viennent d'acheter un film de l'ONF et l'ont offert à l'Association d'Education.

Après cette enrichissante causerie, des convives posèrent de nombreuses questions, ce qui permit à M. Savoie de compléter sa pensée sur bien des points: longueur du film documentaire, piste musicale, échanges internationaux, sections françaises et anglaise de l'ONF, rapport de l'ONF avec ses clients, dont Radio-Canada, etc.

M. Lucien Paquin, professeur au Collège de St-Boniface, remercia le conférencier avant que les convives se dispersent. Car il est de tradition que les diners-causeries de la Pensée Française se terminent à 2 heures exactement.

Dieu protège la Reine

Dieu protège la Reine
De Sa main souveraine
Vive la Reine!
Qu'un règne glorieux,
Long et victorieux
Rende son peuple heureux.
Vive la Reine!

(Traduction libre)

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Bilan sommaire annuel

au 30 novembre 1959

ACTIF		
Encaisse et soldes bancaires (y compris effets en transit)		$ 558,724,021
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux, à la valeur amortie		787,719,587
Autres valeurs ne dépassant pas le cours actuel		472,429,923
Prêts à demande, entièrement garantis		366,068,424
Total des disponibilités		$2,184,941,955
Autres prêts et escomptes		1,522,568,647
Prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation (1954)		291,756,158
Immeubles sociaux		45,925,659
Engagements de clients sur acceptations, garanties et lettres de crédit		78,859,408
Autres éléments d'actif		5,606,834
		$4,129,658,661
PASSIF		
Dépôts		$3,777,620,441
Acceptations, garanties et lettres de crédit		78,859,408
Autres éléments de passif		17,157,316
Total des exigibilités au public		$3,873,637,165
Capital:		
Autorisé—10,000,000 d'actions de $10	$100,000,000	
Versé—6,048,000 actions—émises et acquittées	$ 60,480,000	
Réserve de prévoyance	195,020,000	
Bénéfices non répartis	521,496	256,021,496
		$4,129,658,661

COMPTE DES BENEFICES NON REPARTIS

Profits de l'exercice se terminant le 30 novembre 1959, déduction faite des provisions pour amortissement et pour les *impôts sur le revenu et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux moins-values du portefeuille et des prêts		$17,119,140
Dividendes au taux de $2.02½ par action	$12,245,959	
Dividende additionnel au taux de 30¢ par action	1,814,400	14,060,359
		$ 3,058,781
Reporté des réserves latentes, après provision pour *impôts sur le revenu exigibles		3,000,000
Solde des bénéfices non répartis au 30 novembre 1958		562,715
		$ 6,621,496
Reporté à la réserve de prévoyance		6,100,000
Solde des bénéfices non répartis au 30 novembre 1959		$ 521,496

*Total des provisions pour impôts sur le revenu $20,890,000

JAMES MUIR,
Chairman et Président

K. M. SEDGEWICK,
Directeur Général



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Vers la fin des épreuves . . .

(Suite de la première page)

nique institut supérieur d'électronique ouvert à Paris est celui de l'Institut Catholique. Il forme — et lui seul — les ingénieurs de haute qualité, capables de maîtriser cette technique si neuve encore, et d'en prévoir toutes les applications.

* * *

Mais, depuis longtemps, les sacrifices très lourds consentis par les familles catholiques en faveur de leurs écoles sont insuffisants pour assurer à ces dernières une existence normale et pour donner aux maîtres et aux professeurs qui s'y dévouent des traitements décents. Dès 1951, l'évolution de la conjoncture économique en France, marquée par la hausse constante des prix, avait rendu dramatique la situation de l'école catholique. La loi Barangé, votée en septembre 1951, n'avait apporté qu'un mince soulagement en octroyant à chaque élève des établissements libres une allocation annuelle de 3,900 francs. Il s'agissait là, tout au plus, d'une mesure conservatrice, en attendant qu'un règlement d'ensemble puisse intervenir.

L'opposition véhémente des communistes, des socialistes, des "laïques", à tout geste de l'Etat favorable à l'enseignement privé, a retardé ce règlement. Cette opposition subsiste, et elle se manifestera avec violence lors du prochain débat au Palais-Bourbon. La "Ligue de l'Enseignement" et le "Cartel d'Action laïque" mènent une ardente campagne contre les projets gouvernementaux — dont on ignore encore la teneur exacte —. Ces deux organisations ont même lancé la menace d'une grève générale de l'enseignement public au cas où l'Etat accepterait de subventionner les écoles catholiques.

Cette menace n'a pas fait reculer le gouvernement, qui a poursuivi l'étude du problème et préparé les solutions. Le général de Gaulle, notonsle, ne tient pas à se mêler directement à la controverse. Il a besoin du concours et du soutien des socialistes pour sa politique algérienne, et ne veut pas se brouiller avec M. Guy Mollet à propos de l'école. Au demeurant, le chef du parti socialiste qui jugeait naguère le problème scolaire "absurde et dépassé" serait partisan d'une solution de bon sens et d'équité. Mais ses troupes ne le suivent pas et témoignent d'un sectarisme violent.

C'est donc au Premier ministre que revient le rôle essentiel. Or, M. Debré connaissait mal le problème. Depuis, il l'a étudié avec un grand souci du bien commun. Mais son ministre de l'Education national, M. Boulloche, bien qu'en congé de parti, est socialiste et menace de démissionner s'il doit entériner des décisions qui seront jugées par certains trop généreuses envers l'enseignement privé.

* * *

Les catholiques ont fait preuve de beaucoup de calme et de discrétion, mais depuis quelques semaines les réunions se succèdent, où les parents et les évêques rappellent les droits respectifs de l'enfant, de la famille et de l'Eglise, et l'urgence d'une solution.

Durant sa session d'octobre, l'Assemblée des cardinaux et archevêques a entendu un exposé du cardinal Roques, président de la Commission Episcopale de l'enseignement; elle a ensuite adressé une lettre au premier ministre, à quoi M. Debré a répondu en affirmant qu'il "mettra tout en oeuvre" pour aboutir à un résultat satisfaisant.

Il a répété cet engagement en recevant récemment Mgr Villot, directeur du Secrétariat de l'Episcopat, et Mgr Descamps, secrétaire général de l'enseignement libre.

Mais, que va faire M. Debré? Inscrira-t-il dans son projet les solutions à quoi ont abouti les travaux de la "Commission des sages" présidée par M. Lapie (que le parti socialiste a récemment exclu de son sein)? Ces solutions, dit-on, préconiserait le système d'écoles conventionnées, d'écoles agréées, et une extension du nombre et des possibilités de ministère des aumôniers de l'enseignement public.

M. Debré semble favorable à la solution de l'école conventionnée, c'est-à-dire, l'école qui reçoit agrément et argent de l'Etat sous réserve de contrôle et des exigences de l'Etat relativement aux diplômes et aux programmes.

Une question demeure: à quoi versera-t-il les fonds? Le gouvernement ne veut pas connaître la structure interne propre à l'Eglise: secrétariat général, directions diocésaines . . . Il entend remettre l'argent directement aux chefs d'établissements, quitte à mettre au point avec le mandataire de la hiérarchie un contrat-type. A ce point de friction s'ajoute pour certains responsables catholiques la crainte de voir le système de conventionnement conduire à la nationalisation de l'enseignement privé, nationalisation précisément réclamée par les "laïques".

Il faut souhaiter que l'Etat, gérant et responsable de la justice sociale, cesse de se désintéresser du sort des maîtres de l'enseignement privé; de se désintéresser des élèves de ce même enseignement, soit de leur sort matériel (écoles, transports, cantines), soit de leur droit à une formation complète et répondant à la volonté des parents (enseignement religieux, aumônerie).

Programme d'aide aux chômeurs d'hiver

Depuis deux ou trois ans, les gouvernements déploient beaucoup d'efforts afin de parer au problème du chômage d'hiver. Un programme de publicité s'efforce de démontrer que, de nos jours, les travaux de construction et de réparation peuvent se poursuivre sans inconvénients malgré les intempéries de la saison. Des enveloppes en matière plastique permettent de garder la chaleur à l'intérieur d'un édifice en construction et de nouveaux procédés facilitent le maniement au froid du ciment et d'autres matériaux, avec des résultats satisfaisants. En même temps, les gouvernements supérieurs s'appliquent à fournir de l'aide financière aux municipalités dans le but d'encourager les travaux publics pendant ce temps dur.

"La Presse" vient de critiquer assez vertement le programme fédéral qui a été annoncé récemment. Ottawa prévoit une contribution de quelque $25,000,000 aux projets des municipalités. Le journal de Montréal souligne que ce programme n'atteindra que 13,000 ouvriers, qui gagneront un peu plus seulement qu'ils le feraient en prestations d'assurance-chômage. D'autre part, on estime à 300,000 le nombre de chômeurs pendant cette période et, sur la somme de $25,000,000, une fraction seulement ($9,500,000) sera dépensée en salaires.

Sans nier les faiblesses du programme de cette année, il ne faut pas oublier les progrès qui ont été marqués depuis quelques années dans la solution de ce problème. Le rôle des gouvernements est de lancer le mouvement en créant du travail, ce qui est préférable au paiement de secours, mais c'est surtout une campagne d'éducation populaire qu'il importe de promouvoir, afin d'habituer les gens à faire faire certains travaux pendant l'hiver, grâce aux techniques modernes et afin de doter les ouvriers de compétences alternatives, d'une plus grande mobilité et de l'indépendance qui fait préférer le travail aux bénéfices publics.

Sur ce dernier point les syndicats auraient peut-être des concessions à faire, en se rendant compte qu'il est mieux pour un homme de travailler pour un salaire moins élevé que de ne pas travailler, afin de maintenir un niveau invariable de conditions du travail, sans tenir compte des besoins saisonniers.

Enfin, il y a lieu de laisser une grande part de responsabilité aux gérants d'entreprises saisonnières, qui gardent parfois la mentalité arriérée selon laquelle un ouvrier est une espèce de ressource naturelle que l'on exploite quand il y a un profit à faire et que l'on abandonne aussitôt que le marché baisse. La diversification, le salaire annuel garanti, la fusion d'industries saisonnières, etc.,* offrent autant de moyens de diminuer le nombre de chômeurs saisonniers.

A la longue, sans négliger l'assurance-chômage et la création directe d'occasions de travail, les gouvernements aideront davantage à solutionner ce problème par des programmes de publicité destinés à éclairer l'opinion publique, à stimuler la collaboration des entreprises privées et à laisser une marge de responsabilité aux syndicats et aux ouvriers eux-mêmes.

Le Concile en 1967?

D'après l'agence catholique d'information Kipa, le Concile Oecuménique ne se réunirait pas avant quelques années. Les réponses à la circulaire que la Commission anté-préparatoire a adressée aux évêques du monde entier, ainsi qu'à d'autres personnalités, ne parviennent que très lentement. La plupart des évêques demandent que le Concile soit précédé d'une préparation minutieuse, afin que les séances soient en nombre très réduit. Ils estiment que le travail préparatoire devrait durer plusieurs années. De fait, personne ne peut encore prévoir quelle sera la durée de ce travail et il est certain, en tout état de cause, qu'il demandera un temps assez long.

Une fois que toutes les réponses au questionnaire de la Commission anté-préparatoire seront parvenues au Vatican, il faudra dépouiller et classer tout ce matériel en vue de sérier les questions qui devront être soumises au Concile. Certains pensent, en outre, que le Concile tiendra ses assises en la Basilique Saint-Paul-Hors-Les-Murs plutôt qu'en la Basilique Vaticane. C'est en effet à Saint-Paul que S. S. Jean XXIII, le 25 janvier 1959, a annoncé la convocation du Concile. Ce sanctuaire serait un lieu tout indiqué pour la réunion du Concile, étant donné l'atmosphère de recueillement, de calme et de tranquillité qui l'entoure. De plus, le Monastère bénédictin qui y est annexé pourrait facilement accueillir les archives et les bureaux — tout au moins certains d'entre eux — du Concile.

En 1967, l'Eglise célébrera le XIXe Centenaire du martyre de l'Apôtre des Gentils, qui fut décapité à l'endroit même où fut érigée la basilique qui lui est dédiée. La préparation de cet événement qui commencera longtemps à l'avance fera converger l'intérêt de tous les chrétiens vers cette basilique. Cette circonstance serait, selon certains, une raison de plus de réunir le Concile à Saint-Paul-Hors-Les-Murs.

1960: année de saint Vincent de Paul

Le 8 octobre, en l'Hôtel de Ville de Paris, une cérémonie discrète a constitué le prélude de manifestations nombreuses qui jalonneront l'année 1960. Le Comité National du Tricentenaire de saint Vincent de Paul apportait, en hommage à la Ville de Paris, la première médaille sortie des presses de l'Hôtel des Monnaies à l'effigie de celui qui, toute sa vie, avait refusé les honneurs pour n'être que "Monsieur Vincent", premier serviteur des pauvres et des malades.

Si autour du président et des secrétaires du Comité National, se pressaient de hautes personnalités, c'était pour exprimer la gratitude des actuels successeurs de l'Apôtre de la Charité à l'adresse des Echevins de Paris, qui, en 1706, avaient tenu à honneur de prendre rang primordial parmi tous les personnages célèbres qui, à l'exemple de Louis XIV en personne, avaient adressé au Souverain Pontife d'alors une "lettre postulatoire" aux fins d'obtenir la béatification de Vincent de Paul.

Au revers de cette médaille, la noble figure de Louise de Marillac, première Supérieur Générale des Filles de la Charité, domine la foule des visages anonymes de sa descendance spirituelle: celle des innombrables "servantes des pauvres" qui, depuis trois siècles, ont prodigué leur zèle généreux à toutes les misères du monde.

Le successeur de Mao "est un dur"

M. Liou Chao-Chi remplace Mao Tse-Tung à la présidence de la république chinoise. L'élu est le no 2 du communisme chinois depuis trente ans, son Eminence grise, son théoricien. Immédiatement cette désignation a causé un choc profond dans toute l'Asie. La nomination de Liou Chao-Chi signifie-t-elle la fin ou le déclin de Mao Tsé-Tung? A l'heure actuelle, il est encore impossible de répondre à cette question. Il est certain que la désignation de Liou Chao-Chi est un événement capital pour le communisme chinois. De tout temps, Liou était demeuré dans l'ombre de Mao. Il est inconnu des masses. Seuls les initiés savaient son importance. Ce secret, cet effacement apparents lui convenaient bien. Il était le "théologien" communiste, qui apparaissait dans les congrès pour faire les grands rapports politiques et définir la ligne.

Tout est sévère en lui, à commencer par une longue figure osseuse et sèche sous d'interminables cheveux poivre et sel. Jamais il ne sourit, mais dit la "vérité" du parti dans les termes volontairement les plus arides et ingrats. Tous les développements du communisme chinois furent marqués par des rapports politiques de Liou Chao-Chi. Mais, à travers toute l'épopée du communisme chinois, il fut toujours fidèle à Mao; il était considéré comme son ami le plus proche, son collaborateur intime. Ce ne fut qu'en 1956 que se produisit la rupture. Liou Chao-Chi prit violemment position contre la politique de la douceur et contre les "cent fleurs" de la liberté, décidées par Mao pour réconcilier le parti et le peuple. Pendant plusieurs mois Liou tomba dans une disgrâce complète; il avait prédit que ce relâchement amènerait aux pires catastrophes. Fin 1957, Mao Tsé-Tung reconnaissait lui-même que Liou Chao-Chi avait eu pleinement raison et adoptait à son tour la politique de la dureté et de la communisation totale prônée par son ancien ami.

Si tous les hommes étaient parfaits, qu'aurions-nous à souffrir pour Dieu et de la part des autres? — IMITATION.



Notre-Dame du Cap et la crèche de l'Enfant-Jésus, d'après une peinture de la Rév. Sr Jeanne Leber, des SS. MM. de l'Immaculée-Conception.

Billet du vendredi

Le poète Robert Choquette et son rôle à la radio

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Si Robert Choquette abandonna tôt la littérature pour la radio, il ne la renia point. Il reste un lettré, garde du goût pour la phrase construite, ne permit jamais à la facilité, la vulgarité, de remplacer chez lui la finesse et le goût. Agé de 54 ans, on a l'impression qu'il a peu vieilli. Il est devenu une sorte de grand seigneur de la radio, qu'il alimente dans la mesure de ses moyens et dont il vit, mais il ne se laissa pas prendre à ses pièges. Il reste lui-même et digne, en face d'exigences qui parfois dévorent un homme en quelques années, ou le vident comme une calebasse.

Auteur radiophonique, comme il est convenu de dire, il n'accepta point de se plier aux fantaisies de commanditaires misant sur la naïveté ou la grossièreté d'un populo de troisième ou dixième zone. Même quand il verse dans le populaire, il est des bornes qu'il ne dépasse pas. Il ne s'en autorise pas pour tomber dans la platitude, s'engager dans des voies conduisant à une appréciation méprisante des siens, se croire le fin du fin en mettant dans la bouche de ses interprètes un langage farci d'anglicismes, impropriétés et solécismes. Robert Choquette reste sobre dans l'expression, de ton acceptable en bonne compagnie. Il sert son public sans le desservir.

* * *

Il débuta dans la poésie et y conquit une des premières places. Sans pour cela se croire obligé de sacrifier à la mode du vers sans ossature ni signification. Dans sa jeunesse il fut, dans la facture, hugolesque plus que baudelairien. Il y aura toujours chez lui un grain de romantisme, comme en témoigne sa **Suite marine**, mais il apprit avec le temps à faire l'alexandrin plein et sans chevilles, qui n'ignore pas plus la césure que l'hémistiche, s'accommode mieux de la rime riche que de l'autre, à la portée du premier venu. On lui doit quelques-uns des plus beaux vers français au Canada. Il est avec Alfred Desrochers, passé au royaume des ombres en ce qui regarde les lettres, un de nos artisans les plus sûrs du vers.

Acclamé à vingt ans comme un jeune dieu, ou à peu près, il ne perdit pas la tête. Il continua de travailler. Il est de calme tempérament, ce qui est rare pour un poète, mais lui permit d'écouter autour de lui les avis, s'appliquer à lui-même une sévère critique, tendre à cette perfection de forme qui fuit sans cesse l'écrivain consciencieux. S'il ne l'atteignit point dans chaque ligne tombée de sa plume, il s'en approche. Avec cette note, toujours, d'une manière plus ou moins 1830 qu'il y a en lui, tenant sans doute de sa formation, et qui l'empêche d'entrer de plein-pied dans le néo-classicisme. Lequel n'est pas jeune non plus, procédant de Baudelaire, mais donne encore ce qu'il y a de mieux dans la poésie française d'aujourd'hui.

* * *

Le plus étonnant chez Choquette, c'est que cet écrivain canadien-français est Franco-Américain de naissance. Ce qui ne veut pas dire que les Francos sont des Canadiens ayant mal tourné, mais il en est chez eux qui torturent la langue française plus que de raison. Ayant vu le jour à Manchester dans le New Hampshire, le 22 avril 1905, il fit ses études classiques à Montréal et y resta. Il fut tour à tour journaliste, secrétaire et bibliothécaire à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, avant de succomber aux attraits de la TSF. Il en est depuis quelque trente ans et n'en sort pas.

Son **Fabuliste Lafontaine à Montréal**, qu'il publia sous forme de livre en 1935, compte parmi ce qu'il y a de plus fin dans notre production radiophonique. Ce qui ne veut pas dire que le gros public en raffola. Mais il s'implanta une fois pour toutes avec son **Curé du village** et sa **Famille Velder**. Dans l'ordre poétique, rappelons ses recueils **A Travers les Vents, Metropolitan Museum, Poésies nouvelles, Suite marine**, qui s'échelonnent de 1925 à 1953. Il donna aussi un roman, **La Pension Leblanc**, oeuvre remplie de promesse, mais il jugea à propos d'abandonner le genre, sollicité d'ailleurs par la nécessité de gagner sa vie.

Robert Choquette, qui s'est lui-même relégué dans l'ombre comme poète, est une des belles conquêtes de la radio canadienne. La maison **Fides** de Montréal lui accorde un nouvel honneur, l'incluant dans la série de ses **Classiques canadiens**: un ouvrage d'excellents extraits, présentés par André Melançon.

L'ILLETTRE.

Une plus grande liberté religieuse se manifeste

NATIONS UNIES — La Commission des droits de l'homme des Nations unies a rapporté, à New York, qu'une plus grande liberté religieuse se manifestait à travers le monde.

Dans un rapport de 30,000 mots, publié à la suite d'une longue enquête, la Commission des droits de l'homme de l'ONU a fait savoir que les pays catholiques montraient particulièrement plus de tolérance envers les autres croyances.

Le rapport a cité un édit du pape Jean XXIII rayant le mot "incrédules" d'un ancien texte liturgique faisant allusion aux Juifs.

L'enquête a été faite dans les 82 pays membres de l'ONU par M. Arcot Krishnaswami, de l'Inde, pour le compte de la sous-commission d'enquête sur la prévention de la discrimination.

La luttre contre les taudis au Brésil

M. Kubitschek, président des Etats-Unis du Brésil, a fait savoir à Son Exc. Mgr Helder Camara, évêque auxiliaire de Rio de Janeiro, que l'Etat subventionnerait le plan catholique de réétablissement des habitants des taudis de Rio. Ce plan prévoit que ces habitants, les "Favellas" de Rio, qui étaient autrefois ouvriers agricoles ou paysans, seront réétablis sur des terres, actuellement propriétés ecclésiastiques, dans l'archidiocèse de Goias. Ces terres sont situées à l'intérieur du pays, à proximité immédiate de la future capitale Brasilia. L'Eglise a décidé de procéder à la distribution de ses propriétés foncières dans cette région et à leur répartition entre les migrants, qui pourront s'y livrer à l'arboriculture et aux cultures maraîchères afin d'assurer le ravitaillement de la nouvelle capitale en fruits et en légumes. Son Exc. Mgr Helder Camara s'occupe personnellement, depuis quelques années, des 400,000 habitants des "Favellas" de Rio de Janeiro.

Il a été l'initiateur du grand programme de construction, réalisé par l'archidiocèse et qui a déjà permis de loger plus de 10,000 familles dans des habitations modernes, dont les loyers sont très modestes. Mais, ces dernières années, les habitants des "Favellas" ont reçu des renforts du fait des gens qui ont quitté les Etats du Nord, à la suite de la sécheresse et de la famine qui y règnent. Les nouveaux arrivés sont en grande partie des habitants de la campagne, à caractère négroïde. Ils habitent pour la plupart dans des baraques misérables, confectionnées avec des caisses, des tôles ou même du carton. Son Exc. Mgr Helder Camara a l'intention de réinstaller ces masses de déshérités à la campagne, avant qu'ils ne soient trop dépaysés et désaxés par leur séjour dans une grande ville.

Le professeur Meredith Jones

Le parler régional du Canada français

A l'occasion du congrès, les 20 et 21 novembre, du Cercle Linguistique du Manitoba et du Dakota-Nord, tenu à l'Université du Manitoba, M. le professeur Meredith Jones a donné une conférence sur "L'état actuel des études de la langue canadienne-française".

Voici la dernière tranche de cette causerie.

Ces mots-là sont splendides, ils enrichissent la langue parce qu'ils sont conformes à son esprit, satisfont de réels besoins. Mais malheureusement toutes les langues subissent le sort des nations, lequel dépend du nombre, de la puissance et de la culture. Depuis la conquête, le Canadien français n'a eu que sa culture; l'Anglais a possédé le nombre et la puissance. J'ai entendu des jeunes Français, étudiants de l'OTAN en résidence à Winnipeg, me dire: "Quel beau tailspin!" Entourés de gens de langue anglaise, ne disposant pour leurs études que de textes anglais, ils ne savaient pas le mot français à employer. De la même manière, le parler canadien-français demande à l'anglais de l'enrichir. Je sais bien que l'emprunt est le moyen normal d'enrichissement, pour n'importe quelle langue. On dit qu'au moins 30,000 mots français ont été empruntés de l'anglais. Toute nation donne de ses spécialités au reste du monde: la musique est italienne, la politique et les sports sont anglais; la cuisine est française. Cependant, pour qu'un emprunt soit un enrichissement, il doit répondre à un besoin, il doit être fait avec goût, il doit être contrôlé. Les anglicismes abondent dans le parler canadien-français, non à cause d'un réel besoin, mais bien plutôt à cause de l'indifférence. Ils sont en si grand nombre que leur emploi devient maintenant inconscient, involontaire. Il est pratiquement vrai qu'on ne peut vraiment comprendre un Canadien français de classe moyenne sans posséder une bonne connaissance de l'anglais.

On a rarement vu un peuple fier dans une aussi mauvaise position linguistique, que le Canada français au 19e siècle. Abandonnés par la mère-patrie, s'accrochant héroïquement à une tradition gardée vivante par le clergé et centrée sur l'église paroissiale, l'éducation des Canadiens français fut négligée, elle était de fait de peu de nécessité, puisque les postes importants étaient distribués aux Anglais. Au début de ce 20e siècle, ils étaient blessés et en proie à l'indifférence. Leur langage refléta leur apathie sociale. Même le bilinguisme, car les citadins durent bientôt apprendre l'anglais, ne servit qu'à rendre plus étendue et plus pernicieuse l'influence de l'anglais. Le bilinguisme fut une grande erreur, comme toujours, au dépens des enfants. Il remplit de confusion les jeunes Canadiens français. Les nouveaux mots pour exprimer des idées nouvelles furent adoptés de l'anglais. De bons mots français existaient, mais le Canadien français ne les connaissait pas, son vocabulaire était tellement appauvri. Dans le commerce, les affaires, la mécanique, la finance, ils adoptèrent de l'anglais les mots nécessaires. Demandez aujourd'hui à un ouvrier canadien-français une bougie, une clef anglaise; il ne comprendra probablement pas. Il saura toutefois les mots "sparkplugs" et "wrench" qu'il prononcera à la française. Par ailleurs, un Français ne comprendra peut-être pas, à moins de savoir l'anglais, ce que signifient chiquer la guenille (chewing the rags), le train est cédulé pour 10 heures, une écaille d'oeuf.

Un langage n'a pas à s'enrichir du dedans exclusivement, mais sa nourriture ne doit pas venir exclusivement du dehors, d'une tradition syntaxique différente. C'est là le réel danger. En France, des mots isolés sont empruntés, mais ordinairement ils ne demeurent pas, à moins d'un réel besoin. Au Canada, ils demeurent. Ce qui a fait dire à Victor Barbeau: "Quand nous voulons un mot, nous cherchons dans un dictionnaire anglais-français".

Parfois une autre sorte d'anglicisme prend insidieusement des mots français et les emploie, non selon leur sens, mais selon une signification anglaise. Au lieu de conseiller municipal, les Canadiens français disent échevin, terme qui n'a jamais eu ce sens en France. Cela est vrai aussi du mot frotter (cirer) des chaussures, gravelle, presser des vêtements, avoir une rafle, charger un dollar, une audience, etc. Aux niveaux inférieurs, le parler sait tirer aussi des mots du vocabulaire anglais: badrer (to bother), badloqué (to have bad luck), un mixeur (a mixer) . . .

Le pire facteur, c'est le produit de cette indifférence à l'égard de l'anglicisme envahisseur: pauvreté linguistique, apathie linguistique nationale. Les cadres mêmes de la langue sont changés. Sa syntaxe devient anglaise, parce que la pensée est anglicisée, souvent de façon inconsciente. On abuse du passif: il a été décidé que. On use de prépositions à l'anglaise: 6 pieds sur 4, sur la rue, parler avec. Les verbes sont mal employés: la balle que j'ai joué avec; avez-vous fini avec le journal? en amour avec. On marie une femme (en français, avec; en espagnol, contre; en russe, sur). On multiplie les adjectifs, comme en anglais: listes électorales provinciales officielles. Même les critiques, dans leurs protestations, sont coupables des mêmes fautes involontaires. Homier, dans sa série d'articles publiée dans "Le Devoir" contre l'anglicisme, se voit sur la rue Ontario. Daviault "manque le bateau".

Que dire des changements de gentes: un et une oie; un père lapin, une mère lapine; un ou une job; une belle habit, une bonne acier . . .

Dans un article qu'a publié "Le Devoir", Pierre Daviault donne un commentaire simple, mais impressionnant. Pratiquement, écrit-il, tout ce qu'un Canadien français lit aujourd'hui, lui arrive comme une traduction de l'anglais. Les services de nouvelles de son journal sont en anglais; les débats parlementaires, les documents officiels, beaucoup de programmes radiodiffusés et télévisés, les films, les revues d'agrément, le "Reader's Digest", presque tout a été traduit. Que peut-il faire, sinon accepter la langue de traducteurs peu payés, obligés de travailler rapidement? Que de traducteurs accomplissent leur travail à la hâte, sans soin! Pourquoi feraient-ils mieux? Même si leur traduction est imparfaite, le lecteur qui sait l'anglais pourra toujours comprendre. Ceux qui ne comprennent pas l'anglais ne s'apercevront de rien, puisqu'ils se servent habituellement bien qu'inconsciemment de la syntaxe anglaise et d'expressions anglaises. Tout de même, ces derniers n'ont pas d'autre alternative. C'est là leur lecture quotidienne, ils n'en ont pas d'autre.

La province de Québec, tout récemment, se trouvant sans un nombre suffisant de spécialistes, a accompli des efforts merveilleux dans les domaines de l'industrie, des affaires, des sciences. Ses universités encouragent la spécialisation. Mais elles envoient leurs étudiants se spécialiser, non en France, mais en Angleterre et aux Etats-Unis. Ces étudiants ne travaillent pas dans des milieux favorables à leurs traditions, mais dans des milieux étrangers et dans une langue étrangère. Dansereau a montré que 96 docteurs en Histoire, en Sociologie, en Anthropologie, etc., de l'Université de Montréal se répartissaient ainsi: 74 pour cent de leurs thèses étaient en anglais, 15 pour cent en langues étrangères, et seulement 10.5 pour cent en français . . .

Le parler canadien-français évolue grâce à des pressions externes sur sa syntaxe. Il ne résiste pas, ou peut-être lui est-il impossible de résister. Les mots sont reconnaissables et on peut s'y opposer. Mais les traductions introduisent insidieusement des anglicismes syntaxiques et sémantiques qui en viennent à supplanter les formes du bon français, et même donnent à ces dernières un air affecté ou singulier.

Avant de porter une condamnation trop catégorique, nous devrions réfléchir et remercier Dieu de n'avoir pas nous-mêmes de tels problèmes. Le Canadien français est devant un vrai dilemne. En plus de se trouver noyé dans une atmosphère anglicisante, il porte le poids d'une traduction qui s'embrouille présentement. Les Anglo-Saxons disent qu'il parle mal; il se défend avec ses chers archaïsmes, et des personnages importants de France l'encouragent à les surévaluer. Ses propres chefs lui disent qu'il parle mal, qu'il devrait choisir comme modèles les meilleurs usages de France. Mais, depuis des générations, on lui enseigne qu'il parle le pur français de France et qu'il doit être méfiant, même hostile à cette France moderne qui l'a négligé et qui a permis chez elle les progrès de la libre pensée, de la franc-maçonnerie, de l'anticléricalisme. Jacques Poisson s'exprime ainsi: "A cause de notre amour de la France, nous devons refuser d'accepter l'anglais. A cause de notre chauvinisme, nous refusons aussi le français de France. Et vous vous étonnez que nous parlions mal."

Ceci nous amène à une nouvelle et très importante question. Je suis heureux d'avoir peu de temps à ma disposition pour l'aborder. L'Eglise du Québec s'est toujours présentée comme la protectrice de la langue française, parce que le parler régional canadien-français est le bouclier protecteur de la foi contre le protestantisme. Mgr Guertin, évêque de Manchester, N.H., dans son discours au premier congrès de la langue française à Québec en 1912, s'écriait: "O langue française, c'est toi qui as été choisie comme l'élue du Seigneur! Le Christ s'est penché sur ton berceau et t'a jointe de Ses mains, te constituant Son porte-parole. Tu eus l'incomparable honneur d'être choisie pour succéder aux idiomes d'Athènes et de Rome pour la propagation de l'évangile. Tu est l'ange sauveur et la missionnaire des nations!" Pas de discussion à ce sujet. Sans l'Eglise, la langue française serait morte depuis longtemps au Canada. L'Eglise nourrissait de la méfiance à l'égard de la France et des nouvelles idées françaises. Elle contrôlait les lectures de ses ouailles, elle enseignait l'hostilité contre la libre pensée française, elle appliquait l'Index rigoureusement. Ce manque latent de sympathie envers la France continentale se manifesta ouvertement durant les deux grandes guerres et aggrava le dilemne linguistique actuel.

Méfiance envers la France qui seule peut enrichir son langage, méfiance envers les Anglo-Saxons qui dressent des obstacles hors du Québec en empêchant l'enseignement du français dans leurs systèmes scolaires, mais pas assez de méfiance envers l'infiltration des constructions de phrases, de la syntaxe, du vocabulaire, des moyens d'expression à l'anglaise, le parler canadien-français est devant un dilemne. Il s'appuie sur le chauvinisme linguistique, à base d'ignorance de l'histoire. Il attend inconsciemment son progrès d'une langue étrangère, dont il imite servilement les structures, mais dont il professe publiquement être si différent.

Mais nous, Anglo-Saxons, ne soyons pas trop satisfaits de nous-mêmes. De même que beaucoup d'autres choses ont été détériorées à cause d'une demande trop grande de la part des consommateurs, ainsi de notre langue. Les artisans s'effacent devant les machines et la production en série, la qualité laisse place à la quantité, les articles finement ciselés sont remplacés par des produits qui satisfont au minimum les nécessités de l'emploi. La musique classique est vaincue par une musique insignifiante. Le théâtre devient silencieux au profit des programmes de télévision.

Le journalisme, les romans de poche, les revues exigent d'énormes quantités de littérature, produite en gros et à grande vitesse. Des pédagogues peu judicieux enseignent la sorte de lecture qu'elle exige: rapide, superficielle, dans les grandes lignes seulement. La structure, la finesse, la délicatesse du grand style sont sans importance. Un vocabulaire trop vaste devient une nuisance, la subtilité, une perte d'effort, parce qu'on n'exige pas que les lecteurs comprennent.

Permettez-moi de conclure avec Bourassa: "N'oublions pas que la préservation de notre langue, l'enrichissement de notre langue, la lutte pour notre langue est la lutte tout entière pour notre existence nationale . . . Si nous permettons qu'à un point quelconque les droits de notre langue et son emploi public et privé soient rongés, nous sapons à sa base tout le travail de la civilisation française effectué sur ce continent au cours de trois siècles d'efforts et de sacrifices". Une phrase magnifique, mais sans signification parce qu'elle ne voit pas le réel danger. Bourassa n'a vu que les droits politiques de la langue.

L'aide aux réfugiés

A l'occasion de "l'année des réfugiés" qui vient d'être inaugurée, on a signalé la part importante que le Canada a prise dans l'aide apportée à ces victimes de la guerre ou du chômage, obligées de quitter leur patrie et de se réfugier dans quelque pays où ils trouveraient un abri sûr et le travail qui leur permettrait de gagner leur vie et d'élever leurs enfants.

Afin de coordonner les efforts des catholiques en divers pays, le Souverain Pontife créa un organisme spécial "le Comité international catholique pour les migrations" qui s'installa à Genève. Il est bon de rappeler que le premier secrétaire de cet important Comité fut un Canadien français de Montréal que les autorités appelèrent à ce poste de confiance, M. Jean-Baptiste Lanctôt, actuellement gérant de la Société canadienne d'Etablissement rural.

M. Lanctôt organisa et remplit à la satisfaction de tous ce poste important. C'est à regret que ses compagnons de travail le virent partir au bout de deux ans pour le Canada où l'appelèrent ses devoirs de famille.

Précieux-Sang

Mme M.-A. Lemaire est partie le jeudi 17 décembre en avion pour Boston où elle visitera MM. W. Wrigert, R. Billup et le Dr Henri Lemaire et leurs familles. Bon voyage à Mme Lemaire.

Films français à l'AECFM

L'abbé Pierre

Dans les plus humbles quartiers de Paris, l'abbé Pierre et ses compagnons d'Emmaüs poursuivent une oeuvre admirable, toute empreinte d'humanité et de charité chrétienne. Voici leurs deux grandes initiatives: construction de maisons pour les familles pauvres et sans abri, puis récupération de vieux meubles et de vêtements usagés qui sont ensuite utilisés ou vendus au profit de leur oeuvre. Aux compagnons vinrent se joindre des centaines d'hommes qui, pour la plupart, étaient sans emploi. En quelques mois, les bâtisseurs ont construit un centre d'habitation temporaire qui loge des milliers de pauvres.

Que pensez-vous du sens social?

Une famille vient de s'installer dans un appartement neuf. Tout va à merveille au début. Puis la routine quotidienne reprend vite le dessus. Les enfants sont à l'école tout le jour, papa au travail, et maman a ses besognes habituelles. Ce soir, l'aîné s'en va répéter une pièce, et papa, de son côté, doit rencontrer les organisateurs d'un comité. Ainsi, tous les soirs, dispersion de la famille. Et cela dure depuis des mois. Pourtant, cette belle vie de famille dont papa a toujours rêvé! Le sens social semble l'emporter sur l'esprit familial. Est-ce juste? Voyez ce film et vous pourrez en discuter.

Chants populaires no 2

D'amusants dessins évoquent des images de la vieille et de la Nouvelle-France. Des marionnettes en étoffe du pays: c'est "Envoyons de l'avant nos gens". Des silhouettes gracieuses du XVIe siècle: "Auprès de ma blonde". Le tout chanté par le Quatuor Alouette.

* * *

On peut louer ces films au secrétariat de l'AECFM, 577, rue Des Meurons, St-Boniface, Man.

PETITES NOTES

Avis

M. le Dr H.-R. Du Charme, chiropraticien, de 414, rue Taché, désire aviser ses clients qu'il sera absent de ses bureaux à partir du 23 décembre jusqu'au 4 janvier et non pas jusqu'au 24 janvier comme annoncé précédemment.

Contribution du Manitoba à l'Année Mondiale des Réfugiés

On apprend de sources officielles que le Manitoba "adoptera" un camp de réfugiés en Allemagne de l'Ouest, à titre de contribution à l'Année Mondiale des Réfugiés. On lancera prochainement une grande campagne pour obtenir les $140,000 nécessaires pour vider le Camp Lohmuhle de ses 277 pensionnaires qui depuis la guerre ont fui leurs pays (Pologne, Lithuanie, Yougoslavie, Tchécoslovaquie et Ukraine) dominés par les communistes.

Parmi ces 277 réfugiés, 17 sont tuberculeux dont 4 enfants, 1 est mentalement malade, 3 souffrent d'une maladie de coeur et 1 est infirme; 80 enfants n'ont pas encore 14 ans, et 15 jeunes ont entre 14 et 21 ans.

Les Manitobains qui désirent favoriser l'exécution de ce projet humanitaire n'ont qu'à envoyer leurs contributions à World Refugee Year, P.O. Box 999, Winnipeg. Le montant donné par les Manitobains invitera les gouvernement fédéral et local d'Allemagne à donner autant, pour qu'on vide ce camp de Lohmuhle.

L'école mène à tout

Il suffit de se souvenir de nos premières années d'école pour se rendre compte du progrès que nous avons fait:

Professeur — Elève Martin, donnez-moi trois noms collectifs?

Elève — Euh . . . panier, aspirateur et poubelle.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 21 décembre avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la Ville.

Par suite de la demande faite par la Central Housing Commission, le comité apprend que cette commission verse le montant de $13,180.93 en compensation pour les taxes sur 113 maisons; les taxes normales se chiffreraient à $20,425.18, et c'est pourquoi l'avocat de la Ville suggère que le Conseil de Ville passe un amendement au règlement qu'il a avec la Central Housing; ceci contribuera à une augmentation des loyers payés par les locataires de ces maisons.

Un résidant du chemin Elisabeth avait protesté auprès du Municipal and Public Utility Board à propos du coût du pavage de cette rue. Il alléguait que, la province payant une partie du coût du pavage et cette rue devenant une partie des grandes routes de camionnage, les résidants ne devraient rien ou peu payer. La Ville, dans sa réponse à la commission, signala le fait que les résidants de cette rue ont le bénéfice d'une rue pavée sur une largeur de 32 pieds avec épaisseur de 8 pouces, mais qu'ils ne payent que pour un pavage de 24 pieds de largeur et 6 pouces d'épaisseur; la commission laissa à la Ville de disposer de la plainte de ce résidant.

Le trésorier, M. Dubreuil, est un homme qui connait bien les chiffres surtout lorsqu'ils sont précédés du signe. Il révéla donc que le bénéfice réalisé par l'achat de bons au montant de $300,000 a rapporté la jolie somme de $5,997.94.

Certains se demanderont pourquoi la Ville fait des emprunts à la banque pour ses travaux et, d'un autre côté, investit des sommes considérables et en retire des intérêts. C'est qu'au début de chaque année les projets de la Ville pour pavage de rues, pose d'égouts, trottoirs, services d'aqueduc, etc., exigent une somme considérable bien au-delà de l'argent en caisse. Pour pouvoir entreprendre même une partie de ces travaux, il faut donc que la Ville emprunte l'argent nécessaire. Or, cette année, le paiement des taxes par les individus et les compagnies se fit à plus bonne heure que d'habitude et le temps pluvieux empêcha la construction de plusieurs projets dont la dépense avait été prévue. Le trésorier se trouvait donc avec un excédent d'argent en main; avec l'approbation du Conseil, il investit ces fonds dans des bons du gouvernement, ce qui a donné le résultat cité plus haut. Il acheta aussi pour $500,000 en billets du trésor au montant de $493,110, ce qui rapporta un autre bénéfice de $6,890. Le trésorier mérite donc les félicitations de tous pour son savoir-faire dans le monde de la finance.

Par suite d'une requête de la Commission des Transports du Grand-Winnipeg, l'ingénieur recommande que la commission s'occupe d'enlever la neige aux arrêts d'autobus, puisqu'elle serait responsable des accidents qui pourraient avoir lieu à ces endroits.

Le Comité de finances avait recommandé que le tapis en Malte de cacao qui avait servi lors de la visite royale, soit vendu au Heather Curling Club qui en avait fait la demande pour la somme de $50.00, mais l'échevin Parent, croyant que le montant de $50.00 n'était pas suffisant, demanda plus de détails à ce sujet et il apprit que ce tapis avait une longueur de 250 pieds et qu'il avait coûté $217.50; le comité reconsidérant ces détails convint avec l'échevin Parent qu'une demande de $100.00 au lieu de $50.00 serait dans l'ordre.

Par suite d'une lettre de la Manitoba Power Commission à propos du grand plan d'éclairage ornemental dans la Ville, il en coûterait environ $34,000 pour 229 poteaux en acier avec pose des fils souterrains; comme il faudra faire ou refaire le pavage de certaines rues et risquer d'endommager le système souterrain d'éclairage qui traverse les rues, le comité recommande que l'ingénieur étudie la situation de l'éclairage ornemental dans la Ville et indique au comité dans quels secteurs on devrait procéder.

Le chef des pompiers fit un rapport au sujet du danger d'incendies dans l'hôtel de ville et offrit plusieurs suggestions: posage d'un système de gicleurs, rénovation des fils électriques, etc.; vu que la Ville avait décidé de dépenser la somme de $500.00 pour faire remplacer quelques fils électriques qui étaient une cause immédiate de danger et que le coût de la protection suggérée par le chef s'élèverait à une somme considérable, la question fut remise pour étude par le Comité des évaluations pour 1960.

Une comparaison des tarifs d'assurances pou incendie, faite par l'Underwriters Association à la demande du chef des pompiers, démontre que les taux sont maintenant les mêmes dans les villes de Winnipeg, St-Boniface et St. James.

Il fut recommandé par le Comité de la circulation qu'un règlement soit préparé empêchant le stationnement des camions entre 7 h. p.m. et 7 h. a.m. pendant plus d'une heure dans les rues résidentielles.

Le chef de police demande s'il y aurait moyen de changer les contre-fenêtres afin de pouvoir respirer l'air frais de l'extérieur. Est-ce que ceci s'appliquerait aussi à la chambre de "visite" de la station de police?

L'entreprise de pompes funèbres Desjardins serait intéressée à l'achat d'un terrain face à la rue Provencher dans le parc Provencher; le comité des propriétés foncières avise que si ce terrain est mis sur le marché, il sera annoncé en vente publique.

Une demande fut faite au Comité législatif pour qu'un amendement à la charte de la Ville soit fait exigeant que tous les employés de la Ville soient mis à la retraite à l'âge de 65 ans, que cet amendement soit demandé à la prochaine session de la législature provinciale et que l'application de ce règlement soit rétrovactive au 1er janvier 1960.

La Cie Norman Howard et associés de Toronto demande d'être considérée lorsqu'il s'agira de faire faire une évaluation du personnel de la Ville en ce qui a trait au placement des employés, de leur aptitude au travail, etc. Ceci sera pris sous considération en temps et lieu.

Au sujet de l'affaire Muller: Un quotidien de Winnipeg a fait mention de cette affaire qui n'avait pas été discutée en comité ou au conseil publiquement. Voici en quelques mots ce dont il s'agit. M. Muller, inspecteur des bâtiments, avait hérité d'une coutume qui autorisait son prédécesseur à prélever la somme de $1.50 pour chaque certificat émis par son bureau, cet argent lui étant payé pour compenser le salaire minime qui lui était payé dans le temps. Dernièrement, certains échevins ont demandé si cette coutume était bien raisonnable et c'est pourquoi une enquête fut ordonnée dans son département ainsi que dans tous les départements qui reçoivent de l'argent du public pour services rendus par la Ville. Il n'est pas question de porter jugement à l'avance au sujet de l'affaire. Si l'enquête révèle qu'il n'y a pas eu de malhonnêteté, M. Muller sera rétabli dans ses fonctions.

A une réunion spéciale après la réunion des comités, il fut résolu qu'une nouvelle formule de certificats sera établie, à trois copies, numérotées, et que le tarif sera désormais de $3.00 au lieu de $1.50 comme auparavant.

A tous les lecteurs de **La Liberté et le Patriote**, mes souhaits de Joyeux Noël et de Bonne et Heureuse Année.

Henry LANE

Un manufacturier s'élève contre l'aide à l'Ouest

SHAWINIGAN — Le vice-président de la section mauricienne de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Jean-Paul Beaudoin, président de la John Lewis Industries, de Grand-Mère, a exprimé l'avis, devant les membres du club Pic, réunis à l'hôtel Shawinigan, que le gouvernement fédéral serait "aussi bien" de subventionner les industries concourrant sur les marchés extérieurs, comme cela se fait dans les pays scandinaves, plutôt que d'insister sur les subsides aux producteurs de grains de l'ouest.

"Le grenier du Canada, a remarqué M. Beaudoin, est devenu, pour nous, de l'est, une remise où le gouvernement fédéral achemine chaque année des millions de dollars, sans apporter de solution permanente au problème."

Le conférencier a fait cette remarque, alors qu'il analysait la concurrence à laquelle doit faire face le genre d'industrie qu'il opère, fabriquant les bâtonnets de "popsicle", des abaisse-langue et des cuillères de bois.

"Les fermiers de l'ouest reçoivent des subsides pour du blé que les marchés internationaux ne peuvent absorber, et ces subsides sont dans bien des cas le produit de l'impôt payé par des entreprises manufacturières, qui ont l'audace de sortir de leur patelin et de faire face à la concurrence."

UN JOYEUX NOËL

Un jour dans la cour du collège, le Père préfet rendait visite à son nouveau surveillant.

— Mon père, vous ne connaissez pas encore Pierre? Ma foi c'est le temps de le connaître.

— Ah bonjour Pierre, dit le nouveau surveillant.

— Bonjour, dit Pierre avec un grand sourire.

— Aimeriez-vous venir avec moi pour faire du ski dans les montagnes, dit le père?

— Oh! oui père, ça c'est chic, nous irons, disons jeudi.

Le jeudi suivant, une dizaine de gais lurons vinrent rencontrer le père. C'était un long trajet à parcourir. Pendant que les gars expliquaient où étaient les villes, le père semblait distrait.

— Etes-vous malade? dit Pierre.

— Non, mais quelque chose me tracasse. Je connais des familles pauvres et je ne vois pas une manière de leur procurer un cadeau à Noël . . . et Noël c'est cette semaine.

Pierre pensait à sa famille, ils auraient beaucoup de plaisir et de beaux cadeaux. Mais les pauvres n'auront rien pour Noël. Pierre vint trouver le père et lui dit:

— Noël sera comme les autres journées dans leur vie, mais je pourrais donner de l'argent aux pauvres enfants malheureux.

— Et combien vas-tu donner? dit le père.

— Toutes mes économies, cinq piastres.

— Pierre, il y a une autre manière par laquelle tu pourrais rendre ton sacrifice plus beau. Pourquoi n'irais-tu pas porter toi-même le cadeau? Ils seront plus heureux de recevoir ces cadeaux de ta main.

— Y aller, moi?

— Oui, je vais te donner l'adresse.

Quand Pierre arriva chez lui il trouva beaucoup de "rapaillages" qu'il pourrait donner aux pauvres, des soldats de plomb, une bicyclette, des poupées et deux carosses. Quand il fut temps de souper, maman dut appeler Pierre cinq fois.

Enfin le jour arriva où Pierre plaça tous ses jouets sur un traîneau et partit pour la maison des pauvres.

— Bon il ne faut pas que je me trompe d'adresse. Rien dans cette cabane et pourtant c'est l'adresse.

Pierre frappe mais il pense qu'il n'a pas cogné assez fort et il frappe de nouveau. Un homme barbu apparaît en salopette bleue, l'air fatigué mais bon.

— Bonjour, mon petit monsieur, cherchez-vous une adresse?

— Etes-vous monsieur Courteau?

— Oui, c'est bien moi, Onésime Courteau.

— Alors monsieur, je puis entrer? C'est Noël aujourd'hui et un père m'a dit que vous êtes très pauvre, c'est pourquoi je viens vous porter des cadeaux.

— Vous avez pensé à nous. Sapristi, tenez, il faut que vous me disiez votre nom tout de suite.

— Oh, appelez-moi Pierre ou Tit-Pierre, comme à la maison.

Pierre commença à déballer les cadeaux tandis que les enfants les mangaient de leurs yeux. Il donna des cadeaux à toute la famille, même à la mère et au père.

Deux heures de jeux fondirent comme un petit mirage blanc au soleil d'été. Quand Pierre arriva à la maison, maman le serra contre elle et l'embrassa longuement et Pierre dit:

— Si tu savais maman comme il y a du bien à faire.

Kerry BOISSELLE,
Grade VII,
Ecole Provencher.

Permutations ecclésiastiques

Par décision de Mgr l'archevêque de St-Boniface, M. l'abbé Roland Bélanger, curé de St-Léon, devient curé de Ste-Marie de St-Vital et M. l'abbé Lucien Roy, curé de Ste-Marie de St-Vital, devient curé de St-Léon; les permutations devant se faire dans la semaine du 11 janvier 1960.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Rigoletto tient à exprimer à tous ses lecteurs un Joyeux Noël, une Bonne et Heureuse Année et, ajoutons-nous avec sincérité, le paradis à la fin de vos jours.

Que l'Etoile qui a guidé les Rois Mages éclaire nos chemins, nos voix et nos buts. Prions afin que Dieu la fasse briller pendant toute l'année.

Que l'Etoile éclaire et inspire "Après-Tout" qui depuis quelques mois est dans la torpeur, comme s'il voulait hiverner. Que l'Etoile garde Bistouri sur la bonne route et l'aide à distinguer les ennemis dans ses rangs.

Et nous nous unissons avec les bergers, c'est-à-dire les fermiers de nos campagnes pour entonner un chant nouveau "Gloria In Excelsis Deo".

RIGOLETTO.

IN MEMORIAM

Pour la cinquième fois depuis la béatification de leur Bienheureuse Mère Fondatrice, les Soeurs Grises de la Maison Provinciale de St-Boniface portent l'épreuve du deuil d'un de leurs membres: Soeur Alice Lavallée.

Née à Berthierville, P.Q., le 29 mai 1879, du mariage de Wilfrid Lavallée, notaire, et d'Herméline Lafond, elle grandit dans un foyer profondément chrétien, mais l'épreuve vint bientôt la visite. En effet, à sept ans, elle devenait orpheline de mère, cependant, sa bonté de coeur, doublée d'une tendre piété filiale, lui fit trouver en sa belle-mère, comme elle aimait à la dire, non seulement une bonne maman, mais une sainte. Cette réputation a été justifiée puisque ses deux filles adoptives, Alice et Blanche, ont choisi la voie parfaite. Si notre Soeur Alice Lavallée put compter 58 ans au service du Seigneur, par contre, Soeur St-Octave (Blanche) ne vécut que l'aube de la vie religieuse, car elle mourut pendant sa probation en 1903.

Entrée au Noviciat de Montréal le 22 avril 1899, Soeur Alice Lavallée eut le bonheur d'émettre ses voeux perpétuels le 16 août 1901 et, en septembre, quittait généreusement le berceau de sa vie religieuse et ses bien-aimés parents pour venir consacrer plus d'un demi-siècle au service de la Province de St-Boniface.

Le proverbe "Le bien ne fait pas de bruit" s'applique en toute sa plénitude à la vie de cette véritable Soeur Grise. Professeur de piano pendant plus de trente ans au couvent de St-Norbert, Ste-Anne-des-Chênes et St-François-Xavier, elle cumula avec cet emploi ceux de sacristine, de lingère, de règlementaire et d'autres petites besognes qui n'ont pas de noms, mais qui minutent la journée de celles qui les remplissent et assure ainsi le bon rouage d'une communauté.

En 1933 nous retrouvons notre Soeur à l'hôpital de Regina, remplissant, avec le plus de perfection possible, la charge de sacristine pendant trois ans, et de lingère jusqu'en 1950. C'est alors qu'elle dut accepter une retraite définitive des oeuvres à l'infirmerie de la Maison Provinciale de St-Boniface. Habile couturière, elle se fit l'aide précieuses de nos soeurs robières et lingères tant que ses forces et sa vue le lui permirent. Atteinte de cécité partielle, elle devint complètement aveugle pendant sa dernière maladie. Se sentant faiblir elle demanda la faveur d'être administrée alléguant qu'elle voulait bénificier pleinement de cette grande grâce. M. l'abbé A. Fortin, notre dévoué chapelain, vint lui imposer les saintes onctions le 17 novembre dernier, dès lors elle n'eut plus qu'un désir: aller voir le Bon Dieu. Elle suppliait la sainte Vierge de venir la chercher en sa belle fête de l'Immaculée Conception. Cette divine Mère ne la fit pas attendre longtemps, le 9 décembre, après sa communion en viatique, notre chère malade eut de toute évidence le pressentiment d'un dénouement final, puisqu'elle dit à sa gardienne: "Je ne suis pas comme d'habitude, je ne puis traduire ce que j'éprouve." A l'infirmière qui lui offrit son déjeuner, elle répondit doucement: "Je n'ai besoin de rien, merci, c'est déjà fait . . ." Quelques minutes plus tard, à 7 h. 50, elle échangeait la terre pour la Patrie des éternelles lumières. Elle était dans la 80e année de son âge.

La chère disparue laisse dans le deuil son frère, M. Alexandre Lavallée, notaire à Montréal; des neveux et des nièces; ainsi que des cousins et des cousines. Ces derniers, ayant établi domicile à St-Boniface et à Lorette, Man., sont venus rendre un dernier témoignage d'affection près de sa dépouille mortelle et assister à son service, le vendredi 11 décembre.

A tous nous réitérons l'expression de nos plus sincères condoléances.

Institut Pédagogique du Manitoba

La Relève Normalienne

Rédactrice: Gisèle Dubé.

Assistants: Rév. Sr St-Charles, M.O., Dolorès Gosselin, Denise Bilodeau, Richard Gamache et Louis Gosselin.

Activités des normaliens

Yvette Aimé, notre présidente, participait au festival d'art dramatique à l'Institut Pédagogique, en fin de novembre, soit les 25 et 26.

Et encore dernièrement, les 6 et 7 décembre avait lieu le concert de Noël donné par les étudiants au gymnase du Campus.

Le dimanche soir 6 décembre, au gymnase Notre-Dame de St-Boniface, Lorraine Beaudette était soliste dans plusieurs chants exécutés ce soir-là.

A tous, nos félicitations!

Un air de fête

De jour en jour, l'Institut Pédagogique prend un air de fête. Toutes les fenêtres sont décorées de magnifiques peintures aux couleurs riches, oeuvres des étudiants, représentant des scènes de la Nativité, tandis qu'un sapin de Noël garni de lumières trône près du bureau central à l'entrée principale de l'école. La tour extérieure de l'édifice est aussi décorée de boules multicolores.

Quand vous lirez ces lignes, nous serons en vacances, puisque nous avons écrit notre dernier concours aujourd'hui. En tout quinze concours . . . voilà quelque chose pour se désennuyer, soyez-en certains. Ces concours ont eu lieu dans le gymnase, où tous les élèves prenaient place.

Nous reviendrons à l'Institut, le 4 janvier, frais et dispos pour entreprendre le deuxième terme.

En terminant, nous voulons remercier nos parents, amis et lecteurs pour leur fidélité à lire "La Relève Normalienne", et nous leur souhaitons le plus joyeux des Noëls, une Bonne, Heureuse et Sainte Année, et comme disaient nos aïeuls, "le paradis à la fin de vos jours".

La consommation du vin

Le Docteur Wilfrid le Blond a publié récemment dans le journal "La Presse" une étude sur le vin. Estimant qu'elle pourra rendre certainement service à nombre de nos lecteurs et de nos lectrices, nous en avons détaché les passages qui nous ont paru les plus utiles à connaître.

L'appellation vin doit être réservée seulement à une boisson obtenue par la fermentation du jus de raisin. Elle ne peut pas s'appliquer par conséquent à certaines piquettes obtenues en laissant fermenter ou en faisant bouillir des tiges de pissenlits, des cerises, de l'orge, du blé, ou simplement des croûtes de pain. Il s'agit en l'espèce tout simplement de boissons enivrantes titrant souvent dix à douze degrés d'alcool. Qui n'a pas — à la campagne surtout — son petit vin de gadelles, de cansi, que l'on fait boire à tout le monde, et même aux enfants, sous prétexte qu'étant fait à la maison et avec des éléments naturels, il ne peut pas être dangereux, or rien n'est aussi dangereux que ces petits "vins" faits à la maison.

Le vin véritable est obtenu avec le jus de raisin. Quand un vin dépasse généralement plus de douze degrés d'alcool, c'est qu'il a été fortifié. Le vin ne doit donc pas être assimilé à une solution alcoolique a quelque pourcentage que ce soit; ce n'est pas sa teneur en alcool qui en fait sa qualité. Ce liquide, à son état naturel, renferme son nombre infini de qualités. Il possède du tanin, des sels minéraux (toutes substances très tonifiantes) et une série d'essences qui en constituent le bouquet. La physiologie nous informe que son ingestion provoque une excitation des secrétations digestives, et qu'il est aussi un antiseptique et un stimulant.

Il en est du vin comme de toutes les bonnes choses; sa consommation ne doit pas dépasser certaines limites. Il ne doit pas être servi au cours des repas, en doses massives, et a "grands verres envoyés d'un seul coup derrière la cravate". Enfin, il ne doit jamais être pris à jeun.

Serge de FLEURY.

C'a l'air de rien . . .

Un jeune homme se présente au bureau d'une grande entreprise en vue d'y obtenir un emploi. Croyant bien servir sa cause, il déclare timidement:

— Vous me payerez tout simplement ce que je vaux.

— Je vais être encore plus généreux, répond l'employeur. Vous aurez un petit salaire pour commencer.

La province hérite des tableaux de Duplessis

QUEBEC — Le premier ministre Sauvé a confirmé officiellement en chambre que la succession de l'hon. Maurice-L. Duplessis a fait don à la province de la collection de tableaux qui était la propriété personnelle de l'ancien premier ministre.

La collection a été remise au Musée de la province où on peut l'admirer depuis quelques jours.

C'est Mme Henri Balcer, soeur de M. Duplessis, et sa légataire universelle en vertu d'un testament remontant à 1920, qui a offert cette précieuse collection à la province. M. Sauvé l'a acceptée, au nom du conseil des ministres, après en avoir conféré avec ces derniers.

L'annonce de ce don, en chambre, a été accueillie par de vifs applaudissements des députés de la gauche comme de la droite. Des deux côtés, on a voulu manifester son appréciation du geste de la famille du disparu.

Au cours de son existence, feu M. Duplessis avait collectionné de fort précieuses toiles qui donnaient à sa suite du Château Frontenac, une atmosphère artistique qui faisait l'admiration des connaisseurs. La collection comprend 65 toiles signées par des artistes de renom tels que Renoir, Cornelieu Krieghoof, Horatio Waker, Clarence Gagnon, Robert Pilote, etc.

On n'en a pas encore évalué officiellement la valeur en argent, mais on sait qu'elle était assurée pour un montant dépassant $200,000.

Le gouvernement avait désigné, pour en prendre possession, M. Fernand Dostie, chef de cabinet du premier ministre; M. Gérard Morrisset, conservateur du Musée de la province, et Mlle Auréa Cloutier, secrétaire pendant de très nombreuses années de l'ancien chef d'état.

Ces peintures étaient, en très grande partie, des cadeaux que M. Duplessis avait reçus à l'occasion de ses anniversaires de naissance ou autres événements heureux, de la part de ses ministres, conseillers législatifs et députés. Il en avait aussi acheté personnellement quelques-unes.

M. Sauvé a dit que la collection a été reçue le 9 décembre et qu'elle fut placée dans trois salles, au bout de la salle Levasseur, au Musée de la province, en attendant qu'un inventaire complet soit fait et que chaque pièce soit étiquetée et identifiée.

Le premier ministre a lu à la chambre les lettres échangées entre lui et Mme Balcer à ce sujet. Dans la lettre où elle offrait les tableaux de son frère à la province, cette dernière disait que M. Duplessis, de son vivant, a souvent exprimé de vive voix le souhait que sa famille fasse don de ces tableaux à la province après sa mort.

M. Sauvé a confirmé la chose. "J'ai souvent entendu M. Duplessis dire qu'il destinait sa collection de tableaux à la province de Québec. N'eussent été les circonstances de sa mort, je suis certain qu'il aurait confié ses volontés à un testament. Mais il disait souvent que dans sa famille il n'y avait pas besoin de testament pour faire ce qui doit être fait en temps et lieu. Le geste de Mme Balcer prouve que l'opinion que M. Duplessis avait de sa famille était bien fondée."

Décès de M. l'abbé L. Rivard, ancien curé d'Ile-de-Chênes

ILE-DE-CHENES — M. l'abbé Léon Rivard est décédé à l'hospice Taché de St-Boniface le jeudi 17 décembre, à l'âge de 75 ans.

Il naquit à St-Robert, P.Q., dans le diocèse de St-Hyacinthe, le 19 juillet 1884.

Au cours de ses études classiques et théologiques au séminaire de St-Hyacinthe, il désira se consacrer au travail des missions de l'Ouest canadien. Très faible de santé, il put toutefois réaliser ses projets et fût incardiné au diocèse de St-Boniface le 19 juillet 1909. Il fut ordonné à la prêtrise dans la chapelle de la Maison vicariale des Soeurs Grises à St-Boniface, par Son Exc. Mgr L.-P. Langevin, le 14 février 1911.

Après son ordination au sacerdoce, M. l'abbé Rivard fut tour à tour: employé au Petit Séminaire de St-Boniface, jusqu'en juillet 1911; vicaire à Ste-Anne-des-Chênes jusqu'en décembre 1911; vicaire à Ste-Rose-du-Lac, jusqu'en août 1912; curé de Woodridge, de novembre 1912 à août 1917; curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde à Ile-de-Chênes, à partir du mois d'août 1917 au mois de juillet 1948.

C'est alors que M. l'abbé L. Rivard résolut de se retirer pour cause de maladie et alla habiter une maison attenante au couvent des Filles de la Croix à St-Adolphe, Manitoba.

Depuis un mois environ, M. l'abbé Rivard était venu vivre à l'hospice Taché.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux officiait au service qui eut lieu à la cathédrale de St-Boniface le lundi 21 décembre, à 10 h. 30 a.m. L'inhumation se fit au cimetière de la cathédrale.

Saint-Labre

Baptême

Le 8 décembre: Raymond-Georgette-Marie, fille de Robert Gérardy et de Noëllia Grenier, née le 28 novembre à l'hôpital St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Gérardy, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

Récemment, Mme Alphonse Grenier eut le bonheur d'avoir la visite de sa fille, la Rév. Sr Marie-Ange-de-l'Eucharistie, religieuse de St-Joseph, de Lorette.

Prompt rétablissement au petit Julien Gérardy qui a été hospitalisé une semaine à St-Boniface ,ainsi qu'à Mme Emile Poiron.

M. et Mme Alphonse Beaulieu ont passé quelques jours chez M. et Mme Nazaire Beaulieu.

M. et Mme Jules Gérardy, Mlle Gabrielle Gérardy et Mme Raymond Le Leannec ont visité Mme Julien Gérardy, le 6 décembre.

M. et Mme Arthur Ross, ainsi que M. et Mme Joseph Kirouac, de Vermilion Bay, Ont., ont rendu visite à Mme Rémi André, récemment.

Mme Hubert Ross s'est rendue à St-Boniface pour assister au mariage de sa nièce, Mlle Yvette Ross, le 28 novembre.

M. et Mme Clothaire Thomas ont assisté au mariage de leur fille, Jeannine, qui eut lieu le 28 novembre à Sandilands.

La correspondante souhaite à tous un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

Scouts catholiques

Une année s'achève . . .

Dans une semaine l'on pourra parler de l'année 1960 comme présente. L'année 1959 s'achève. Le passage d'une année à une autre nous pousse à regarder en arrière, à juger le bon et le mauvais du passé.

Pour le scoutisme dans le diocèse de St-Boniface, l'année 1959 a été une année de prospérité et de bon travail. Si on songe à l'énorme travail qui a été accompli au cours des douze derniers mois, on se rend compte que nous avons franchi une large étape.

On n'a qu'à reconstruire les événements passés. On se souvient de la grande et belle semaine scoute, du Camporee, des camps nombreux et réussis, du Rover Moot, et quoi encore. Nous avons rattaché des nouvelles unités à notre scoutisme. Les nouvelles unités nous ont fait honneur. Nous avons perdu des chefs, nous en avons accueilli d'autres. En somme, l'année 1959 a été excellente. . . . une autre commence . . .

La nouvelle année, que réserve-t-elle pour nous? Espérons que ce sera du bien. Nous fêterons le 25e anniversaire de la Fédération d'abord. Et ensuite on verra bien. Peut-être aurons-nous la joie et le plaisir d'accueillir de nouvelles unités encore. Attendons!

Souhaitons que le thème de l'année "La Fraternité dans la Joie" sera une réalité pour tous. Oui pour tous, les scouts du monde, les peuples de toute la terre, et aussi pour vous.

Nos souhaits . . .

Dans deux jours ce sera Noël; dans une semaine la nouvelle année. Alors à tous nous voulons adresser nos souhaits les plus sincères et les plus profonds, en vous souhaitant un Joyeux Noël et une Bonne et Sainte Année.

Pour terminer nos activités

Deux troupes ont eu leur concours de coins la semaine dernière. A St-Boniface, la troupe Taché — troupe du Collège — a vu la patrouille Radisson remporter les honneurs. Au Précieux-Sang, c'est la patrouille Colomb-Hermine avec le C. P. Laurign.

Le concours des crèches de Noël pour les louveteaux a été remporté par la sizaine Grise.

TOUJOURS PRET.



L'on voit ci-dessus M. et Mme E. Chabot, du village d'Elie, Man., recevant les félicitations de M. Marc B. Rijtman, président de la Compagnie J. I. Case, lors d'un grand banquet offert par la Compagnie à ses meilleurs vendeurs de l'année dans le fameux hôtel Americana à Bal Harbour, Floride. M. Chabot a mérité d'être choisi par la compagnie et ainsi de participer au grand ralliement de quelque 7,000 vendeurs et de leurs épouses, tous transportés par avion aux frais de la Compagnie Case. Ces invités sont venus de partout, du Canada, des Etats-Unis, de 15 autres pays. Tous ont participé à la troisième grande conférence mondiale organisée par la compagnie pour mieux renseigner ses vendeurs sur les questions d'affaires et de ventes.

M. Marius Lemoine a épousé Mlle Doris Pilon à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Il faisait beau le samedi 28 novembre quand Mlle Doris Pilon, fille de M. et Mme René Pilon, a uni sa destinée à celle de M. Marius Lemoine, fils de M. et Mme Adolphe Lemoine. M. l'abbé A. Couture, curé, officiait à la cérémonie où l'assistance était nombreuse.

La mariée entra à l'église au bras de son père. Elle portait une longue robe à courte traine en pout-de-soie blanc garni de dentelle, avec encolure ronde et manches trois-quarts. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Elle portait à la main un livre de prières à couverture blanche sur lequel reposait une orchidée.

La dame d'honneur, Mme Jeannine Préjet, et les filles d'honneur, Mlles Eveline et Louise Pilon, cousine et soeurs de la mariée, portaient des robes courtes en soie brochée, bleu-vert à fleurs bleues et drapée de voile bleu avec gants et chapeaux assortis. Leurs bouquets étaient composés de chrysanthèmes jaunes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Alban Préjet, Aurèle Dorge et Aurèle Lemoine, trois cousins des mariés.

La petite cousine de la mariée, Claudette Ouimet, accompagnée de son frère jumeau, Claude, était bouquetière. Toute habillée de blanc, la mignonne petite portait gentiment un panier de fleurs tandis que son page était vêtu du toxedo noir comme les garçons d'honneur.

Les huissiers étaient MM. Richard Dorge et Louis Gratton et la messe fut servie par MM. David et Daniel Lemoine.

La messe nuptiale fut rehaussée par le chant de M. Aurèle Tétrault, accompagné à l'orgue par Mlle Marie-Thérèse Joyal.

Les deux familles immédiates se réunirent au restaurant Moore's à Winnipeg pour un excellent souper. M. Aurèle Lemoine était maître de cérémonies. Le toast à la mariée fut présenté par M. Albert Brisson, beau-frère du marié. Mlle Eveline Pilon exécuta quelques chants qui charmèrent les convives.

Puis on revint à Ste-Agathe pour la soirée à la salle paroissiale où les nouveaux mariés furent accueillis chaleureusement par parents et amis en grand nombre qui les comblèrent d'appréciables cadeaux de toutes sortes.

Vers la fin de la soirée, la mariée était allée revêtir son costume de voyage: robe bleue fleurie, manteau court en mouton de Perse avec un corsage de roses jaunes, chapeau et gants blancs. Les nouveaux mariés ont élu domicile à Winnipeg.

Malades

Mme Aimé Robert a subi récemment une grave opération à l'hôpital de la Miséricorde.

Mmes Albert Lécuyer et Albert Péloquin sont revenues chacune chez elle après un séjour à l'hôpital St-Boniface. Mme A. Péloquin désire remercier tous ceux qui lui ont rendu visite ou ont envoyé des cartes de bons souhaits.

Tous les parents et amis de Mme Rosaire Roy, d'Otterburne, sont peinés de son accident, cause pour elle de tant d'afflictions, et lui souhaitent bon courage et retour parfait à la santé.

Ste-Amélie

Mariage Vandepoele-Pinette

Le samedi 28 novembre, à 10 h. 30, M. l'abbé Charles Vachon unissait dans les liens du mariage Mlle Yvette Pinette, fille de M. et Mme André Pinette, et M. Louis Vendepoele, fils de M. et Mme Antoine Vandepoele.

La mariée entra à l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale, jouée par Mme A. Desjardins, père. Elle était vêtue d'une longue robe de satin blanc couvert de dentelle de nylon avec rangs de nylon plissé, corsage ajusté bien garni de dentelle et manches longues se terminant en pointes de lis. Son voile court était bordé de dentelle identique à celle de la robe et retenu par une couronne de nylon garni de sequins et de perles. Son bouquet se composait de rose "American Beauty".

Mlle Annette Pinette, soeur de la mariée et fille d'honneur, portait une robe de dentelle de nylon sur taffetas avec boléro et petite couronne. La deuxième fille d'honneur, Mlle Germaine Verhaeghe, cousine de la mariée, portait une robe jaune de voile de nylon sur satin. Elles avaient toutes deux un bouquet de fleurs.

La mariée étant Enfant de Marie, alla déposer la couronne des Enfants de Marie sur le petit autel de la sainte Vierge, accompagnée de Mlles Liliane Pinette et Yvonne Verhaeghe. Elle lut l'acte de consécration et ensuite les chantres entonnèrent "Bonne Marie" et "Donnez-leur un beau jour". De jolis cantiques furent chantés en français et en anglais durant la messe.

Le marié avait son père pour témoin. Les garçons d'honneur étaient M. René Vandepoele, frère du marié, et M. Maurice Delaurier, de Laurier, ami du marié.

La réception eut lieu chez les parents du marié. Le soir il y eut un banquet à la salle de Ste-Rose et une veillée dansante au son de la belle musique des "Trail Riders".

Parmi les invités venus de l'extérieur pour l'heureux événement, on remarquait M. et Mme Laurent Pinette et M. Gilbert Pinette, de Dryden, Ont., et M. et Mme Adélard Verhaeghe et M. Joey Verhaeghe, de Winnipeg.

M. et Mme Louis Vandepoele allèrent en voyage à Winnipeg et Dryden, Ont. Ils demeureront à Ste-Amélie.

Çà et là

MM. Gaston Labelle et Roméo Archambault, de Hudson, Ont., sont venus passer une couple de jours chez leurs parents. Ils assistèrent aux noces de M. et Mme L. Vandepoele.

Prompt rétablissement au jeune Emile Moriaux qui dut être opéré pour l'appendicite la semaine dernière, à l'hôpital de Ste-Rose.

M. et Mme Philippe Leclerc et leur fille, Yvette et sa petite cousine, Claire McDonaugh, de St-Eustache, étaient en visite à Ste-Amélie durant la fin de semaine.

M. et Mme Eugène Leclerc étaient aussi en visite chez des amis, dimanche dernier. Ils seront en visite à Laurier jusqu'après les Fêtes.

Haywood

Mariage Fay-Dedieu

Le samedi 21 novembre, à 4 h. de l'après-midi, M. l'abbé L. Bédard, curé, bénissait le mariage de M. Louis Fay avec Mlle Claire Dedieu.

La mariée fit son entrée à l'église au son d'une marche nuptiale. Elle portait une longue robe blanche confectionnée de nylon et de tulle. Son voile court était retenu par une couronne composée de perles et de pierres du Rhin. Son bouquet était de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Suzanne Dedieu et Juliette Dheilly, soeur et nièce de la mariée, portaient des toilettes identiques rose et bleue, genre cocktail, avec bandeaux de velours de même nuance.

MM. Georges Fay et Louis Viallet étaient garçons d'honneur, tandis que MM. Albert Fay et René Dedieu agissaient comme' huissiers.

Pendant la messe, des cantiques appropriés furent chantés.

Un souper succulent fut servi aux deux familles à la salle paroissiale. Ensuite, parents et amis se réunissaient pour fêter les nouveaux époux dans une agréable veillée.

Pour le voyage de noces, la mariée portait une toilette de lainage beige avec manteau, souliers et bourse noirs et chapeau et gants bleus. Meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Malades

Louis Piché, bébé de M. et Mme Aimé Piché, fut hospitalisé à St-Claude pour quelques jours, et la jeune Gisèle Rey, enfant de M. et Mme Guy Rey, est actuellement patiente au même hôpital. L'on rapporte que son état de santé s'est quelque peu amélioré.

Distribution des prix de français aux élèves méritants de La Salle

Le deuxième événement marquant de la saison, pour les paroissiens de La Salle, après celui de l'ouverture officielle de leur école consolidée, fut sans contredit la distribution des prix provinciaux et paroissiaux et la collation des diplômes mérités par un bon nombre d'écoliers lors du concours annuel de français tenu en mai dernier. Cette magnifique manifestation patriotique qui se déroula le dimanche soir 13 décembre, à la salle paroissiale, sous la présidence de M. l'abbé A. St-Laurent, curé, prouva de façon tangible que la langue française, cette fine fleur de la civilisation, est un fait bien vivant sur une partie du sol manitobain. La fête était rehaussée par la présence d'invités d'honneur dont trois furent les orateurs de la soirée, M. Gérard Lagacé, de St-Norbert, récemment élu président de la Fédération des Associations de Parents et Maitres de langue française du Manitoba, M. l'abbé Pierre Raymond, vicaire et visiteur des écoles, ainsi que M. Léo Dufault, vice-président de la Fédération des APM, gérant de la Librairie Fides et membre de l'exécutif de l'AECFM.

En sa qualité de maître de cérémonies qu'il assuma avec aisance et dignité, M. le curé exprima avec conviction les sentiments de fierté partagés par la grande famille paroissiale. "Ces 31 enfants qui se distinguent par leur succès", dit-il, "sont pour nous une cause de grande joie et il faut donc tous se réjouir avec eux." Sous l'habile direction des dévouées religieuses du couvent, les élèves exécutèrent ensuite un chant intitulé "Ma langue maternelle". Puis, M. le curé félicita chaleureusement les quelques auditeurs de langue anglaise dont les enfants fréquentent l'école consolidée St-Hyacinthe, où ils pourront certes maitriser le verbe français, et dont la présence à cette fête patriotique est un témoignage de leur sincère sympathie et de leur compréhension. La lecture du palmarès qui suivit fut un des points saillants du progamme.

Prix et diplômes

Les six prix provinciaux en plus des prix paroissiaux, mérités par les lauréats, furent remis par M. Léo Dufault, en sa qualité de représentant de l'Association d'Education. Ils mirent à l'honneur les élèves dont les noms suivent: grade VII, prix d'orthographe, Diane Lagacé; grade VI, prix d'orthographe et prix provincial, Roland Lanoie; grade V, prix provincial, Louise Girardin; grade V, prix de rédaction, Patricia Cormier; grade IV, prix provincial, Ronald Lagacé.

Les prix paroissiaux furent alloués ensuite aux élèves qui se distinguèrent aussi par leurs brillants succès, grade VIII, Alice Cormier; grade VII, Diane Lagacé et Diane Labelle; grade VI, Paulette Cormier; grade V, Patricia Cormier; grade IV, Estelle Rochon.

La Commission Scolaire de l'école consolidée St-Hyacinthe, de même que les Chevaliers de Colomb et les membres du Club Sportif de La Salle avaient généreusement offert des prix en argent, présentés aux gagnants par les délégués respectifs de ces groupements: MM. Louis Labelle et Gaston Rochon, respectivement président actuel et ex-président de la Commission Scolaire; MM. Léo Vouriot et Denis Cormier. Leur geste courtois mirent aussi à l'honneur: Alice et Paulette Cormier, Diane Labelle et Estelle Rochon.

On procéda ensuite à la distribution des diplômes, dont la plupart furent mérités avec grande distinction et distinction: grade VIII, Alice Cormier, Liliane Rochon, Denis Lavallée et Yvon Calvez: grade VII, Diane Lagacé; grade VI, Roland Lanoie, Paulette Cormier, Diane Labelle, Pauline Vouriot, Marie-Reine Lanoie, Laurette Cormier, Guy Bernuy, Albert Calvez, Jean-Paul Saulnier et Gérald Lavallée; grade V, Louise Girardin, Patricia Cormier, Colette Calvez, Raymond Côté, Annette Lagacé, Rhéal Cormier, Yolande Comeau, Gérald Labelle, Louise Lapointe et Paul Lavallée; grade IV, Ronald Lagacé, Estelle Rochon, Gérald Vouriot, Denis Bernuy, Léo Cormier et Edouard Lapointe.

Il est intéressant de remarquer que les prix provinciaux et paroissiaux, après la proclamation des lauréats, furent déposés sur un plateau en argent porté soit par Colette Calvez ou Guy Bernuy, afin d'être remis aux élèves méritants, par leurs propres parents Les organisateurs de cette belle fête patriotique avaient délicatement permis à Denise Labelle de la paroisse, mais qui fut élève en VIIIe année l'an passé au couvent de St-Norbert, à se joindre aux autres lauréats pour la remise du prix provincial et du diplôme qu'elle s'était hautement mérités lors du dernier concours de français. Au cours de la soirée, des photographies ou figurent élèves et institutrices furent prises occasionnellement.

Toujours mieux

M. Gérard Lagacé, invité à prendre la parole, se dit heureux de se retrouver à La Salle, berceau de son enfance. C'est avec un brin d'humour qu'il rappela d'anciens souvenirs. Quoique plusieurs années se sont écoulées depuis son départ, il constate que la paroisse se développe graduellement et il se dit cette fois très fier des succès remportés par les jeunes de La Salle. S'adressant aux enfants, il leur recommanda de bien mettre en pratique leur nouvelle devise: "Toujours Mieux", parce qu'il n'y a pas de limite à la perfection. "Ce n'est pas seulement", souligna-t-il, "la quantité qui compte, mais bien la qualité." Aux parents, M. G. Lagacé fit remarquer avec justesse et à propos que la paroisse ne donnera jamais sa pleine efficacité si elle ne possède pas une association de parents et maitres, et que les parents sont souvent appelés à être les professeurs de leurs propres enfants.

Après que ce premier conférencier fut chaleureusement remercié par M. le curé, les élèves présentèrent le second morceau à leur programme musical, afin d'agrémenter de nouveau la soirée. C'est donc avec enthousiasme et brio qu'ils interprétèrent le chant officiel de leur nouvelle école: "Ecolier, métier difficile, écolier métier d'avenir".

M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur d'écoles, fut ensuite présenté, par M. l'abbé A. St-Laurent, comme deuxième conférencier. L'entregent et les talents d'improvisateur que possède le sympathique collaborateur et vicaire ne sont pas matière à discussion, puisqu'ils sont connus et appréciés de tous. Bien humblement, M. l'abbé Raymond avoua qu'il ne prend aucune responsabilité des succès remportés par les élèves puisque l'école consolidée St-Hyacinthe ne faisait pas encore partie de son domaine l'an dernier. Il souhaite vivement que les enfants de La Salle, qu'il aime de tout son coeur, remportent en mai prochain le double de prix provinciaux et que leurs succès scolaires aillent toujours grandissants. M. l'abbé P. Raymond ne manqua pas de féliciter les dévouées institutrices pour leur esprit d'ordre et de méthode, et encouragea fortement les parents à toujours les seconder.

Hommages de l'AECFM

Ce fut ensuite le tour de M. Léo Dufault à présenter à l'auditoire les hommages de l'exécutif de l'Association d'Education. Il félicita grandement les élèves pour leur facilité à manier la belle langue française. "Cette magnifique collation de diplômes," dit-il, "est le tribut d'un travail acharné de votre part. Votre école a remporté la plus haute moyenne de la province, c'est-à-dire 81% au dernier concours de français. Nous sommes fiers de vous, et l'Association d'Education tient à vous féliciter. Continuez et allez de l'avant. N'hésitez pas, car ce serait faiblir." De façon claire et précise, le troisième conférencier donna un aperçu général de l'Association de Parents et Maitres, puis en exposa les buts et fonctions. C'est avec grand intérêt que les paroissiens ont appris que cette même association est un groupement qui réunit parents et éducateurs en vue de travailler pour le bien de l'éducation dans la paroisse et de promouvoir une attitude de coopération qui aidera à accroître chez eux la compréhension. La province groupe 21 associations comprenant 1,000 membres. Le Manitoba est de plus seul avec l'Ontario à posséder une fédération provinciale.

Il appartenait à M. l'abbé A. St-Laurent, en sa qualité de pasteur ou chef spirituel de la paroisse, de tirer les conclusions de cette soirée de fierté nationale. C'est en formulant un souhait, celui de voir ces soirées paroissiales ou ces rencontres sociales se répéter plus souvent à l'avenir pour le plus grand bien de tous, que M. le curé mit le point final.

St-Jean-Baptiste

Soirée récréative

Les organisateurs de la soirée récréative de St-Jean-Baptiste, sous l'habile présidence de M. Louis Sabourin, se font un plaisir de remercier leurs très nombreux amis de Ste-Elisabeth, St-Joseph, Letellier, St-Boniface et même de Zenon Park, Sask., sans oublier les bons paroissiens de St-Jean-Baptiste qui ont fait de cette veillée un réel succès. Les remerciements vont aussi à la brillante troupe qui sut si bien captiver l'attention de ses auditeurs, les charmer, les faire rigoler et même les émerveiller, car avec les talents des enfants, les qualités théâtrales des adultes, les capacités musicales de tout âge et la souplesse des jeunes et vieillards, il y avait pour plaire à tous les goûts.

Après un délicieux goûter qui fut dégusté avec gran appétit, tous regagnèrent leur foyer beaucoup plus riches . . . en bonheur. L'orgue de la belle église, se sentant délivré des griffes financières, fera retentir ses plus beaux sons. A la bonne heure!

Une parole à méditer

Il y a quelque temps un professeur d'université, connu par son athéisme, s'adressait à quelques étudiants catholiques: "Croyez-vous vraiment à la présence réelle dans l'Eucharistie?" Sur la réponse fermement affirmative des étudiants, le professeur reprit: "Comment se fait-il que vous n'allez pas tous les jours la recevoir?" Qu'en dites-vous, militants et militantes d'action catholique?

Mise en garde de M[...] aux chefs communis[...]

NEW YORK — M. Allen [...]les, chef des services secr[...] américains, a révélé que les chefs des partis communistes en dehors de l'URSS ont récem[...]ment reçu de Moscou la di[...]tive que "sur le plan idéolo[...]que, la co-existence pacifique entre le socialisme et le capitalisme n'a jamais existé et ne pourra jamais exister." Selon M. Dulles, cet avertissement a été donné au moment même où le Kremlin chantait ouvertement les louanges de la co-existence pacifique. La lutte entre le communisme et le monde libre, dit M. Dulles, sera de plus en plus concentrée dans le champ de l'action économique et politique.

deuxième comptable agréé langue française au Manitoba

M. Lucien Guénette, de St-Boniface, apprenait la semaine dernière qu'il a passé avec succès ses examens universitaires à titre de comptable agréé. Il devient le deuxième comptable agréé de langue française au Manitoba, M. Gabriel Forest exerçant cette profession depuis cinq ans.

Né à St-Jean-Baptiste, le 2 février 1932, fils de Herménégilde Guénette et d'Anita Lafond (soeur de M. l'abbé Ubald Lafond, missionnaire diocésain en Bolivie, Amérique du Sud), Lucien fit ses études primaires à l'école de sa paroisse natale sous la direction des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, et son cours classique au Collège de St-Boniface où il obtenait son baccalauréat ès arts en 1953. Pendant quatre ans, il fit partie de l'équipe diocésaine de la J.E.C.



M. Lucien Guénette

Après avoir fréquenté pendant un an la faculté de Commerce de l'Université du Manitoba, il s'adonna quatre ans durant aux études de comptabilité. Ces études universitaires exigent normalement cinq ans, mais Lucien réussit à compléter son cours complet en quatre années. Il est maintenant officiellement reconnu comme vérificateur de livres, capable de préparer rapports financiers, rapports sur le revenu, de successions, d'achat-vente, et aussi rapports pour agences gouvernementales, pour créditeurs, pour banquiers, etc.

Au cours de l'année 1960, MM. Forest et Guénette ouvriront un bureau commun "pour mieux desservir la population franco-manitobaine". M. Forest est déjà connu dans toute la province. Lucien, de son côté, a rendu de grands services depuis un an et demi à la population de St-Pierre, La Broquerie, Ste-Anne, St-Malo, Otterburne, etc. Il possède déjà un bureau à St-Pierre, dans l'édifice Novak, où il se rend chaque jeudi; bientôt il s'y rendra deux fois par semaine. Même, il se propose d'ouvrir une autre succursale dans la Montagne.

Membre de l'exécutif de l'AECFM, secrétaire des Jeunesses Musicales à St-Boniface, membre actif du comité de l'Oeuvre des Bourses, conseiller de l'Association des Anciens du Collège, le nouveau comptable recevra l'appui de notre population de langue française, tant de la ville que de la campagne. Félicitations à M. Guénette et voeux de succès.

La Salle

Baptêmes

Le 6 décembre: Gilles-Pierre-Joseph, fils d'Ovide Gousseau et de Jeannette Lavallée, né le 30 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Pierre Courcelles, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 décembre: Denise-Marie-Marguerite, fille de Wilfrid Côté et de Marguerite Boulet, née le 9 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Côté, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 décembre: Paul-Joseph, fils de René Toupin et de Lorraine Cormier, né le 11 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Romain Toupin, grands-parents de l'enfant.

Letellier

Concert de Noël

Le dimanche 20 décembre, les élèves de l'école, sous la direction des religieuses et de Mlle Yvonne Desautels, ont présenté un concert, sous la présidence de M. le curé.

La salle était remplie de parents qui ont applaudi leurs enfants. Ces derniers reçurent de messieurs les commissaires, chacun un sac de bonbons et de fruits. Félicitations aux institutrices pour leur succès et aux élèves qui ont si bien rempli leurs rôles respectifs.

Çà et là

Mme Emma Gilmor est de retour d'un séjour à Vancouver et Victoria.

M. Napoléon Bonin, de Flin Flon, frère de Mme Odilon Bois, est en visite à Letellier, ainsi que M. et Mme Laurice Dansereau, d'Ottawa.

M. et Mme Gilbert Fontaine sont heureux d'apprendre à leurs parents et amis, la naissance d'un fils né à l'hôpital de Morris, le samedi 19 décembre.

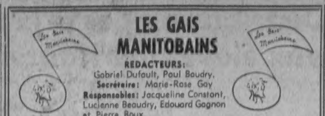
M. Joseph Empson est de retour de l'hôpital St-Boniface où il a été patient durant une couple de semaines.

M. Ephemeus Lemire a dû faire son entrée à l'hôpital St-Boniface la semaine dernière. Prompt rétablissement aussi à MM. Joseph Loiselle et Conrad Dansereau, patients à l'hôpital de Morris.

Rien n'est meilleur à l'âme que de faire une âme moins triste. — Paul VERLAINE.

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	82.4	81.6	81.6	79.4	80.6
C.W. no 3	77.2	76	76	73.2	74
Fourrage no 1	75.6	74.4	74.4	71.6	72.4
Fourrage no 2	72.6	71.4	71.4	68.6	69.4
Fourrage no 3	69.6	68.4	68.4	65.6	66.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	111.2	110.4	110.6	107.6	109.2
C.W. no 3—6 rangs	109.2	108.4	108.6	105.6	107.2
Fourrage no 1	96	95.2	95.4	92.4	94
Fourrage no 2	94.6	94	94.2	91.2	92.6
Fourrage no 3	91.6	91	91.2	88.2	89.6
SEIGLE —					
C.W. no 2	109⅞	109.4	109	106.6	105⅞
C.W. no 3	105⅜	105	104.4	102.2	101⅜
C.W. 2 rej.	106⅜	106	105.4	103.2	102⅜
C.W. no 4	94⅜	94	93.4	91.2	90⅜
Ergot	92⅜	92	91.4	89.2	88⅜
Sur voie net	109⅞	109.4	109	106.6	105⅞
AVOINE —					
Décembre	77.6	77	76⅛	74⅝	76
Mai	78⅞	78.4	78.2	76⅜	77⅞
Juillet	77⅝	77.2	76⅛	75⅛	76⅜
ORGE —					
Décembre	94⅞	94⅞	94.4	91.2	92⅜
Mai	99⅞	99.2	99⅜	96.4	98
Juillet	98⅝	98⅝	98⅝	95⅝	97.4
LIN —					
Décembre	333.2	328.4	332.4	323.2	325.6
Mai	342.2	336.4	339.6	331.6	333.4
Juillet	334	330.4	335.2	325.2	327.6
SEIGLE —					
Décembre	109⅞	109.4	109	106.6	105⅞
Mai	116.2	116	114.6	110.2	111⅞
Juillet	114.2	113.6	113⅛	108⅝	110.4



Les vacances apporteront la joie

Pour plusieurs de nos membres, les vacances de Noël bien méritées sont enfin arrivées. Pour nos membres travailleurs le travail continue, mais Noël avec sa joie et son renouvellement traditionnels marquera certainement un changement dans leur vie quotidienne. Oui, les nombreux tracas de leurs différentes professions seront transformés par un esprit de Noël profondément religieux, mais aussi très joyeux.

Le comité exécutif des Gais Manitobains a préparé un programme propre à augmenter la joie et l'entrain à l'extérieur du mouvement aussi bien que dans le mouvement même. Cette joie qui sera communiquée à des infirmes et malades sera notre manière de formuler nos meilleurs voeux à ces infortunés. Le résultat sera chez tous un sentiment de gaieté sereine. Quel meilleur moyen de fêter l'arrivée de l'Enfant-Jésus! Si la joie et l'entrain ne règne pas, si la gaieté coutumière en ce temps des Fêtes ne se manifeste pas, les Gais Manitobains n'en seront pas les responsables.

Gabriel DUFAULT.

Travail et coopération donnent joie et entrain

L'archevêché, l'Institut Collégial St-Joseph, le Collège de St-Boniface furent les institutions visitées par les Gais Manitobains lors d'un parcours entraînant, dans les rues de St-Boniface, le mercredi 23 décembre. Cette soirée fut débordante de joie et d'animation du début à la fin.

"Les Anges dans nos campagnes", "Sainte Nuit", "Ça bergers" furent quelques-uns des nombreux chants qu'a entonnés la bande joyeuse au cours de cette avant-veille de Noël. L'enthousiasme des membres était à son apogée. Malgré quelques bousculades dans les bancs de neige (où étaient donc ces bancs de neige . . . quelques-uns réussirent à en trouver, paraît-il) la joie et l'anticipation demeurèrent dans nos coeurs toute la soirée.

Après avoir bien chanté, nous nous sommes rendus au Cercle Ouvrier pour nous réchauffer. Grâce à la coopération de chacun, tous ont beaucoup joui de la soirée qui fut un succès.

Messe de minuit

Parlant de chant, je profite de l'occasion pour dire quelques mots sur les pratiques de la messe de minuit. Depuis environ un mois, chaque dimanche, les membres et leurs amis se réunirent pour des sessions de pratique de la messe de minuit que le groupe chantera au collège. Grâce à la coopération et au zèle des chanteurs et au dévouement très ardent du R. P. L. Chabot, S.J., je suis sûre que la messe sera un réel succès. Au nom de tous les membres du choeur, je remercie très sincèrement les Pères Chabot et Bilodeau. Merci aussi à ceux qui ont donné de leur temps pour nous préparer un bon déjeuner chaque dimanche. Grand merci à tous!

La Guignolée

Nous vous rappelons que le dimanche 27 décembre sera la journée de la Guignolée organisée par les Routiers. Les jeunes de la paroisse, donc les Gais Manitobains bien entendu, passeront de porte en porte pour solliciter vos dons en vêtements, aliments ou argent, pour les moins fortunés.

En terminant, je souhaite de la part de tous les Gais Manitobains un très Joyeux Noël à tous nos parents, amis et bienfaiteurs!

Marie-Rose GAY.

N.-D.-de-Lourdes

Naissance

M. et Mme Raymond Delaquis désirent annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un garçon né à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes le 3 décembre et baptisé le 13 par M. l'abbé Noël Delaquis, oncle de l'enfant, sous les noms de Rhéal-Raymond-Joseph. Le parrain et la marraine, Raymond et Aline Bazin, oncle et tante de l'enfant.

Assemblée à Ste-Agathe de la Société d'Agriculture

STE-AGATHE — Le vendredi 18 décembre, on tenait la 41e assemblée annuelle de la Société d'Agriculture de Ste-Agathe. M. le président Emmanuel Lemoine souhaita la bienvenue à M. l'abbé A. Couture, curé, à MM. les agronomes J. Lafrance et C. Dixon et à tous les assistants, puis au nom de la société il présenta des certificats honoraires à MM. Joséphat Dorge et Albert Lambert pour leur participation au bon fonctionnement de la société au cours de son existence jusqu'à maintenant.

On a réélu le même exécutif que l'an passé: M. Emmanuel Lemoine, président; M. Hilaire Gratton, vice-président; M. Gaston Brémaud, secrétaire.

Eloquemment et avec chaleur, M. C. Dixon fit appel aux sociétaires, aux parents en particulier pour qu'ils coopèrent avec les jeunes des Clubs 4-H, en les encourageant à faire un vrai succès de leur club et à s'y intéresser de plus en plus. Pour que les jeunes soient attirés, il faudrait leur permettre des occasions plus nombreuses de s'amuser ensemble pour travailler ensuite avec plus d'ardeur.

Puis vint la distribution des prix: $110.60 divisés entre tous les membres des trois clubs présentés par M. C. Dixon, Mlle M.-J. Lapalisse et M. Gérard Beaudoin.

Mlle Jeannette Lemoine remporta le premier prix pour les jardins; Mlle Audette Brémaud, celui de la couture et M. André Lemoine, celui des veaux. On pourrait aussi faire mention honorable de MM. J. Blatta, Pierre Beaudoin et Mlle Rita Lemoine.

M. l'agronome Lafrance parla ensuite des cours d'agriculture qui, à son avis, seraient d'un grand bénéfice pour tous les fermiers; il fit mention de la réunion de St-Pierre ce jour-là même et invita les sociétaires à discuter du sujet. Ce fut fait avec entrain et bientôt on décida qu'il serait fort à propos d'avoir un de ces cours ici même à Ste-Agathe au cours de l'hiver.

M. Michel Dassonville, auteur du nouveau "Classique Canadien" Fréchette, publié aux Editions Fides.

La Broquerie

Le samedi soir 28 novembre avait lieu une soirée de la Sainte-Catherine organisée par les jacistes de La Broquerie. Voici le programme: 1) orchestre; 2) chant: "Tire de la Ste-Catherine" par les grands élèves de l'école St-Joachim; 3) L'art d'être courtier; 4) Suicidez-moi; 5) Un rat dans un panier; 6) Chez la Mère Masson; 7) La mort de Chopin; 8) Le passage de la Mer Rouge (quiz); 9) Vos problèmes mesdames; 10) chant: "Souvenir d'un vieillard"; 11) concours de gigues; 12) chant: "Pâle étoile du soir". Merci pour la belle soirée et la bonne tire.

Assemblée de l'APM

La réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maitres eut lieu à la salle de l'aréna, le jeudi soir 10 décembre. Une nombreuse assistance marquait l'intérêt que tous portent à cette association des plus bienfaisante. M. Louis Masson, psychologue de renom de St-Boniface, sut intéresser par son admirable causerie sur le développement mental et physique d'un enfant. Le forum qui suivit fut très intéressant. M. Paul VanRaes amusa l'auditoire par une chanson de son répertoire. A la fin de la soirée, on servit le café.

Séance

Les élèves de l'école primaire du village régalaient leurs parents d'un beau concert de Noël, le dimanche 13 décembre. Il y eut plusieurs tableaux représentant l'histoire de Noël: Marie et Joseph en route pour Bethléem, leur arrivée, l'annonce aux bergers, les chants des anges et l'adoration des Mages. Toutes ces scènes vivantes avec jeux de lumières furent très touchantes. Plusieurs chants de Noël et autres saynètes mirent l'auditoire dans l'esprit de Noël.

Les recettes de ce concert étaient pour l'Action Catholique.

Félicitations et merci sincère aux dévoués instituteurs et institutrices et aux figurants qui surent si bien intéresser l'auditoire.

Dunrea

Décès de M. Joseph Fortier

Le lundi 14 décembre, à 10 h., M. l'abbé J. Bertrand, curé, officiait pour le service funèbre de M. Joseph Fortier, décédé quelques jours avant à l'hospice Taché de St-Boniface où il demeurait depuis quelques années.

La dépouille mortelle fut transportée de St-Boniface le dimanche après-midi, 13 décembre, et exposée à la demeure de M. et Mme Auguste Garand, beau-frère et soeur du défunt, jusqu'à l'heure des funérailles.

Les porteurs étaient MM. Raoul, Wilfrid et Norbert Fortier, Armand Beauchemin, Léo Malony et René Côté, tous neveux du défunt. La quête fut faite par MM. Armand Beauchemin et Norbert Fortier.

A l'issue de la messe de Requiem la dépouille mortelle fut conduite au cimetière local pour l'inhumation.

Le défunt laisse dans le deuil ses soeurs, Mme A. Garand, de Dunrea, Mme Ferdinand Bourget et Amanda, de St-Boniface, Mme Hilaire Chabot, de Rivière-la-Paix, Alta; ses frères, Edouard, de Dunrea, Wilfrid, de St-Boniface, Georges, de Maillardville, C.-B., et Henri, de Seattle, E.-U.

Le défunt, âgé de 82 ans, était célibataire. Il naquit à St-Zacharie, P.Q., et était encore tout jeune quand il arriva au Manitoba avec ses parents, M. et Mme Jos. Fortier, qui s'établirent d'abord à St-Alphonse et ensuite à Dunrea.

MM. et Mmes Ferdinand Bourget, Wilfrid Fortier, Daniel Carney et M. Jos. Bisson, de St-Boniface, ainsi que M. et Mme A. Cadorette, de Somerset, sont venus assister aux funérailles.

Remerciements

M. et Mme Auguste Garand désirent remercier ceux qui leur ont témoigné de la sympathie ou les ont aidés de quelque manière lors du décès de M. Joseph Fortier.

Départ

Les paroissiens ont le regret d'annoncer le départ d'une autre bonne famille. Tout dernièrement M. et Mme Raphaël Légaré et leurs enfants quittaient la paroisse pour aller demeurer à Elie, où M. Légaré a obtenu un emploi comme agent de l'élévateur coopératif. Voeux de succès dans leur nouveau champ d'action.

Séance de Noël

Le vendredi soir 11 décembre, la salle paroissiale se remplissait à capacité de gens venus jouir une fois de plus du spectacle d'une séance de Noël. Les petits surent intéresser l'auditoire par des chants, déclamations, duos de piano, scènes de la Nativité, etc. Le tout fut rendu à la perfection, sous l'habile direction des dévouées religieuses Oblates.

Il y eut aussi fanfare des petits, dirigée par le jeune Gilles Boulet qui se tira d'affaires parfaitement. Il est le digne fils de M. Napoléon Boulet qui dirige la chorale avec compétence, depuis plusieurs années. La danse des petits amusa beaucoup l'auditoire et Agathe (Lucille Boulet) fit bien rire les auditeurs avec sa déclamation rendue avec tant de naturel. Mais le clou de la soirée fut bien l'arrivée du Père Noël, personnifié par le bon docteur Kelly, qui sut se faire paternel pour distribuer d'abord des sacs de bonbons aux bébés, et les cadeaux placés autour de l'arbre de Noël, étincelant de mille feux, décernés aux enfants de l'école locale. Après cette intéressante soirée, tous s'en retournèrent enchantés de ce qu'ils avaient vu et entendu.

Çà et là

M. et Mme Alcide Bisson et leurs enfants ont quitté la ferme pour la saison froide et ont déménagé au village, dans la maison que la famille de M. Raphaël Légaré venait de laisser. Cette maison appartenait autrefois à M. et Mme Arthur Parent.

Mme Lucien Légaré s'est rendue, ces jours derniers, à Winnipeg, chez ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Carney.

M. et Mme Richard Rondeau sont revenus enchantés d'un beau voyage en Floride, fait par avion, qui leur fut offert gratuitement par la compagnie Case dont M. Rondeau est un agent actif et compétent dans ce district.

Mmes Léopold et Charles Girardin ont eu l'agréable surprise de recevoir la visite de M. le docteur et Mme Jim Gray (Blanche Gaboury), d'Uranium City, Sask. Ils revenaient d'un voyage en Floride.

Souhaits

Veuillez accepter, de votre correspondante, ses voeux les meilleurs à l'occasion de Noël et du Nouvel An. Puissent les numéros de notre cher journal se multiplier pour aller égayer toutes les familles de langue française de tout notre beau pays!

Saint-Hubert

Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté au concert de Noël, donné par les enfants de l'école de St-Hubert, dans la salle paroissiale, le 17 décembre. Saynètes, chants et pageant avec chants de Noël furent bien rendus. Félicitations aux enfants et à leur institutrice, Mme J. Jordens.

Le Père Noël, venu quelques minutes, fit la distribution de cadeaux qui entouraient l'arbre de Noël bien décoré. Ces cadeaux étaient le fruit d'une soirée de danse, vente de tartes, et tombola tenue quelque temps auparavant. Le gagnant de la tombola, un dîner de Noël, fut M. Laurent Flick.

Le tirage de la tombola de cet automne, un billet de $100 donné par M. A. Poncelet au profit de la paroisse, fut fait ce même soir par Mme Emilie Poncelet. Le jeune Christophe Bachtold fut l'heureux gagnant. Félicitations!

Les jeunes Laureen et Cheryl Gatin, de Whitewood, sont allées passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Emile Gatin.

Baptême

Le 6 décembre: Valerie-Anne-Marie, fille de M. et Mme René Poncelet. Parrain et marraine, M. et Mme C. Bachtold.



La paroisse de St-Louis, Sask., a été dotée d'une nouvelle et magnifique église au cours de cette année 1959 et les paroissiens n'oublieront jamais la magnificence des fêtes du 25 octobre dernier. Cette nouvelle église estimée à $100,000 est entièrement payée, grâce à la collaboration de tous: M. l'abbé Louis Leclerc, curé, traça lui-même les plans qui furent approuvés par l'architecte B. T. Arling, de Saskatoon; le comité des fonds de construction et les dames de la Ligue des Femmes Catholiques organisèrent des parties de cartes, des soupers paroissiaux, des tombolas, des soirées de bingo; les paroissiens souscrivirent de généreux dons; l'entrepreneur H. Roy, de Prince-Albert, trouva d'excellents ouvriers à St-Louis qui donnèrent leur travail (le seul coulage du ciment pour les fondations exigea 33 heures de travail à 100 hommes se remplaçant à raison de 35 chaque 8 heures, les dames de la Ligue apportant chaque 6 heures, jour et nuit, les repas ou collations); le plancher en bois franc du soubassement de la cathédrale de Prince-Albert fut donné à St-Louis; les bancs furent faits par A. Poulin & Co., de St-Honoré, P.Q. Les syndics actuels ont joué un grand rôle durant toute cette période: MM. A. Lacroix, D. Bertrand, M. Tessier, E. Magnin et J. Bilac.

M. l'abbé Leclerc, curé actuel, a été précédé depuis 1886 par les curés les plus dévoués, Oblats ou prêtres diocésains: les Lecoq, Barbier, Gabillon, Pineau, Denis, Adam et Carpentier. Les Filles de la Providence possèdent leur magnifique couvent depuis 1919, et des paroissiens actuels sont fiers d'avoir contribué autrefois à la plantation des arbres géants qui ornent cette propriété.

L'église actuelle remplace celle de 1906, dont beaucoup de matériaux font maintenant partie du nouveau temple qui fait l'orgueil des paroissiens. C'est dans cette ancienne église que furent ordonnés deux enfants de la paroisse: Mgr J.-A. Boucher, curé actuel de la cathédrale de Prince-Albert, et M. l'abbé J. M. Fuchs, curé de Cut Knife.

Tirage au Collège de Gravelbourg pour bien garnir sa bibliothèque

GRAVELBOURG — Une grande soirée récréative marqua, le dimanche 20 décembre, le grand tirage au profit de la bibliothèque du Collège Mathieu de Gravelbourg. De nombreuses personnes intéressées à l'oeuvre du Collège étaient présentes, certaines venant de très loin.

Au centre du gymnase se dressait un arbre de Noël artistiquement décoré. Sur le théâtre une jolie crèche sur bois rappelait la naissance du Sauveur. Grâce à M. l'abbé A. Guénette, un orgue électrique mettait un accent de Fêtes dans ce vaste gymnase.

M. Guy Pariseau agissait comme maître de cérémonies. Dès l'ouverture, la chorale du Collège exécuta deux chants de Noël: "Ça bergers" et "Adeste Fideles"; puis un quatuor rendit "D'où viens-tu, bergère?". Les jeunes et les moins jeunes emboîtèrent ensuite le pas pour quelques jeux de société; après quoi les petits vinrent danser quelques rondes en chantant des airs mélodieux qui plurent à l'assistance.

Jeunes et vieux ajustèrent leurs muscles pour quelques danses carrées et furent applaudis de l'assemblée. Une soirée au Collège ne pouvait être complète, dans l'esprit des anciens, sans un mot du R. P. W. Piédalue, O.M.I. Il donna donc la véritable raison de cette soirée de famille: un nouvel enfant venait de naître, la bibliothèque. Il s'agissait maintenant de la garnir de volumes.

Toute la foule se joignit ensuite à Mlle Andrée Audet pour quelques airs de Noël. Pour compléter la soirée, M. Guy Richard, élève de Rhétorique, vint donner les réflexions de Jean Narrache sur nos messes de minuit.

Le clou de la soirée fut l'arrivée de saint Nicolas, personnage légendaire très sympathique qui venait donner à chacun des assistants un cadeau: les jeunes furent les premiers à se ruer sur ce distingué visiteur et bientôt on entendit fuser les éclats de rire quand chacun déballait son colis. Entraînés par cette jeunesse bruyante et joyeuse, les adultes s'avancèrent et même les Pères allèrent chercher leur surprise.

Aux airs entraînants des rondes et des danses carrées, les couples se rangèrent au centre du gymnase et s'amusèrent ferme tandis qu'on servait du café et du gâteau aux estomacs affamés. Malgré le grand nombre, tous réussirent à se rassasier.

Au cours de la soirée, on tira au sort les billets chanceux: la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon, M. l'abbé A. Chabot, curé de Vanguard, le R. P. Irénée Tourigny, provincial des Oblats, M. Siméon Ducharme, de Coderre, M. Armand Huel, de Gravelbourg, M. René Monette, du Collège, Mme Métivier, de Swift Current, Mlle Suzanne Thibodeau, de Trois-Rivières, et le R. F. Ruel, O.M.I., de la ferme St-Joseph d'Ottawa, furent au nombre des gagnants.

Chacun partit heureux de sa soirée: ce fut, en même temps qu'une réunion sociale, l'occasion de rencontrer des anciens et plusieurs parents des élèves actuels, sans compter le nombre imposant de personnes intéressées à l'oeuvre primordiale du Collège français de la Saskatchewan.

Le Collège désire exprimer ses remerciements sincères à l'Amicale qui s'est chargée de l'organisation pratique de cette soirée. Il ne faudrait pas non plus oublier celui qui s'est dévoué sans compter pour assurer des fonds à la bibliothèque, le R. P. Recteur, du Collège.

Saint-Louis

Le 8 décembre, en la belle fête de l'Immaculée Conception, il y eut messe à 8 h. du soir. A cette occasion, les élèves des grades 9 à 12 firent leur communion solennelle. Après la messe, ils renouvelèrent leurs promesses de baptême et firent leur consécration à la sainte Vierge. Ce fut très édifiant d'entendre ces jeunes voix s'élever en accents pieux vers la bonne Mère du ciel.

Le 6 décembre, il y eut réunion de l'A.C.F.C. afin d'élire un nouveau cercle paroissial et de préparer la journée de l'A.C.F.C. Les membres du nouveau comité sont les suivants: président, M. Médéric McDougall; vice-président, M. Lionel Boyer; secrétaire, Mlle Rose Raymond; aumônier, M. l'abbé Clément Provencher; conseillers, Mme Jean Boscher, MM. Alexis Cousin, Jean-Baptiste Simonot, Léonard Lavergne et Marcel Fauchoux.

M. l'abbé A. Marchildon était parmi les paroissiens pour cette réunion. Il visita les classes pendant la semaine et organisa un concours de composition française, en préparation de la journée de l'A.C.F.C. Les gagnantes de ce concours furent: grades 11 et 12, Lucille Doderai; grades 9 et 10, Marie Fauchoux; grades 7 et 8, Jocelyne Lavergne; grade 6, Janice Régnier; grade 5, Armelle Daniel. Merci à la Rév. Mère Supérieure et à M. l'abbé Provencher d'avoir offert les prix pour ce concours.

Le dimanche 13 décembre eut lieu la journée de l'A.C.F.C. Les membres du comité paroissial remercient tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée un vrai succès. Un remerciement spécial à M. l'abbé Marchildon et aux personnes dévouées qui ont prêté main-forte pour la perception: Mme Hervé Régnier, MM. Emmanuel Daniel, Henri Begrand, Auguste Doderai, Hector Hudon, Joseph Tessier, Pierre Boutin et Emilien Ethier.

M. et Mme Laurent Boucher et leurs fillettes, accompagnés de M. et Mme Raymond Boucher, reviennent d'un court voyage. Ils s'arrêtèrent à Saskatoon, chez Mme Gamelin, pour se rendre ensuite à Rosetown, Wilkie et North Battleford, chez leurs parents. Ils visitèrent aussi les parents de Mme Boucher à Marcelin.

M. et Mme J.-B. Boucher doivent partir sous peu pour Calgary, visiter les parents de celle-ci.

Une nouvelle section du Club 4-H fut organisée dernièrement: celle du "Beef Club". MM. Henri Begrand, directeur, Luc Daniel et Gilles Branger en forment l'exécutif.

Baptême

Rita-Marie-Jeanne, fille de Joseph Magnin et d'Yvonne Tessier, née le 9 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Tessier, grands-parents de l'enfant.

M. Théodore Préfontaine directeur de la L.C.P.S.

M. Théodore Préfontaine, de Saskatoon, vient d'être nommé directeur de la Ligue des Caisses Populaires de la Saskatchewan.

Né à St-Eustache, Man., il s'établit avec ses parents à Willow-Bunch, Sask., en 1912. Après avoir fréquenté le collège de Gravelbourg, il sut acquérir une vaste expérience dans le domaine de l'agriculture, de l'achat des grains et dans le commerce.

En 1952, M. Préfontaine devenait le premier gérant du poste de radio français CFNS à Saskatoon. Dès son arrivée dans cette ville, il s'intéressa de façon toute particulière aux affaires de la Caisse Populaire Française. Il devint le président de la Commission de crédit, poste qu'il remplit encore actuellement.

Toujours actif dans les organisations de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, il s'occupe aussi du "Club des pères" pour l'école secondaire de St-Paul.

Père de deux garçons, Denis et Ronald, M. Préfontaine s'occupe maintenant de ventes d'immeubles à Saskatoon. Il est certain que le nouveau directeur de la Ligue des Caisses saura contribuer au développement des Caisses Populaires de langue française dans toute la Saskatchewan. Félicitations à M. Préfontaine de la part de tous ses amis, par la voix de M. Raymond Marcotte, secrétaire-trésorier du Conseil de la Coopération de Saskatchewan.

Jackfish

Çà et là

M. et Mme Ernest Thibault, de Fairholme, étaient en visite chez M. et Mme Alphonse Dupuis, le dimanche 13 décembre.

M. et Mme Alphonse Dupuis se sont rendus à North Battleford et Bressaylor, le mardi 15 décembre, pour assister au mariage de leur nièce, Mlle Lorraine Dupuis.

Le dimanche 13 décembre, il y eut un bingo de dindes et de volailles à la salle. Les paroissiens remercient toutes les personnes de Meota, Cavalier, Vawn et Fairholme qui sont venues prendre à part à ce bingo.

Mme Arthur Dubois a reçu la jolie somme de $270.00 de la loterie irlandaise.

M. George Mitchell, de North Battleford, était en visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Emile L'Heureux.

St-Victor

Çà et là

M. Roger Lalonde se rendit à Québec, le 3 décembre, pour un voyage d'affaires de dix jours.

M. et Mme Léo O'Reilly étaient de passage à Moose Jaw dernièrement.

MM. et Mmes Willie et Laurent O'Reilly et leurs fils, Daniel et Robert, se sont rendus à Bellegarde, le 5 décembre, pour la fin de semaine.

M. et Mme L. Collin et leurs fils, Gilles et Denis, sont allés à Cadillac, visiter M. et Mme Ben Daku, et à Ferland, chez M. et Mme Antonio Chabot.

M. Maurice Gaudry, de Vancouver, a fait une visite chez son frère, M. Willie Gaudry.

M. et Mme Laurent Collin se sont rendus à Moose Jaw dernièrement.

M. et Mme D. Lalonde passèrent la fin de semaine du 18 décembre à Saskatoon.

M. et Mme Emile Fafard, de Twin Valley, ont visité M. et Mme L. Isabelle.

Félicitations à M. Roger Lalonde qui a été élu membre de la grande unité scolaire de Willow-Bunch.

M. et Mme S. Lazick désirent remercier toutes les personnes qui ont contribué à la collection en leur faveur. L'argent fut utilisé pour lachat d'un réfrigérateur.

Lisieux

Çà et là

Mme Omer Préfontaine fut hospitalisée à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina pour intervention chirurgicale.

Le 13 décembre, journée de l'ACFC de la paroisse, M. l'abbé J. Bernier, de Ferland, chanta la grand-messe et donna le sermon, avec son éloquence habituelle, en insistant sur l'importance de l'Association dans la province.

Le 13 décembre, à 7 h. 30 p.m., au sous-sol de l'église, avait lieu, sous la présidence de M. l'abbé L. Poulin et M. Georges Sabourin, la distribution des prix de français aux élèves méritants. Un joli programme, préparé par les religieuses et leurs élèves, fut un beau succès. Quelle surprise de voir le théâtre peint et décoré par de vrais professionnels. Sincères remerciements aux dévouées religieuses.

M. et Mme Amédée Fauchu sont allés passer l'hiver dans la province de Québec où ils visiteront leurs parents et amis.

M. l'abbé L. Poulin assistait, le 15 décembre, à la journée sacerdotale tenue à Gravelbourg.

Malades

Mme Henri-Louis Audette, le bébé Raymond Bouvier, le jeune Paul Préfontaine sont de retour à leurs foyers après un séjour à l'hôpital.

M. Omer Préfontaine est allé visiter sa femme hospitalisée à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

La plus haute tour de TV: 1,500 pieds

PARIS — La construction, à Moscou, de la tour de télévision la plus haute du monde (1,500 pieds), commencera prochainement.

La base de la tour, qui aura une forme conique, sera construite en béton armé. Dans ce cône et sur plusieurs étages seront installés les locaux des diverses stations émettrices de télévision, les cabines de direction et de contrôle. Le tout sera dominé par une "aiguille" haute de 300 pieds, sur laquelle seront fixées les antennes de télévision.

Mme Ernest Marcotte, de Saskatoon, est décédée le dimanche 6 décembre

SASKATOON — Après plusieurs années de maladie, la mort vint chercher une épouse et mère très dévouée en la personne de Mme Ernest Marcotte (Rosée Jacques), décédée le dimanche 6 décembre, après avoir reçu les derniers sacrements et la bénédiction apostolique.

Mme Marcotte est née dans la province de Québec, fréquenta l'école Normale de Nicolet, P.Q., et reçut son diplôme avec honneur et mérita la médaille du gouverneur général. Elle vint en Saskatchewan, en 1916, et enseigna à l'école de Prud'homme. En 1918, elle épousa M. Ernest Marcotte et résida à Prud'homme jusqu'en 1947 lorsqu'elle déménagea avec sa famille à Saskatoon où elle demeura jusqu'à sa mort.

Mme Marcotte était très active dans les activités paroissiales et très dévouée au service de la cause canadienne-française.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Roland, de North Battleford, Robert et Raymond, de Saskatoon; une fille, Lucille, de Saskatoon; six petits-enfants; sa mère, Mme Mélanie Grimard, de St-Boniface; trois frères, M. l'abbé A. Grimard, de St-Boniface, Victorien et Jean-Baptiste, de Prud'homme; trois soeurs, la Rév. Sr St-Victorien, Fille de la Providence, de St-Louis, Sask., Mme E. Chamberland, et Mme Robert Ayotte, de St-Boniface.

Une foule nombreuse assista à la messe de Requiem célébrée le 9 décembre en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens par M. l'abbé B. de Margerie. MM. les abbés O. Lacroix et A. Ouellet agissaient comme diacre et sous-diacre. Son Exc. Mgr F. Klein, évêque de Saskatoon, avait pris place au choeur.

Les porteurs étaient MM. Charles Marcotte, de Ganges, C.-B., J.-B. Grimard, Victorien Grimard, Philippe Marcotte, Joseph Painchaud et Louis Préfontaine. La croix était portée par Gérald Marcotte.

Remerciements

M. Ernest Marcotte et sa famille désirent remercier tous ceux qui ont offert des messes, des fleurs pour exprimer leurs condoléances ou ont sympathisé d'une manière ou d'une autre à leur grande peine. Ils remercient tout spécialement Son Exc. Mgr F. Klein, MM. les abbés B. de Margerie, O. Lacroix, A. Ouellet, D. McGillivray et N. Kanlup, la chorale Pie X, les servants de messe, tous les parents et amis venus rendre un dernier hommage à la chère défunte. Merci à Mme F. Altrogge et aux dames qui ont préparé et servi un délicieux goûter à la famille, aux parents et amis après les funérailles.

Vawn

Çà et là

M. et Mme Aimé Blanchette et leur fille, Gabrielle, ont passé la journée du 8 décembre à Saskatoon.

M. et Mme Eugène Blanchette ont passé quelque temps à Prud'homme et Saskatoon où ils ont visité leur fille, Irène, et des parents et assisté aux funérailles de Mme Ernest Marcotte.

M. et Mme J. Foster et leur fils, April, de North Battleford, étaient en visite chez M. et Mme Higgins, récemment

L'équipe de gouret Vawn-Edam a joué contre Turtleford, le samedi 12 décembre, et remporta la partie au compte de 3 à 1. Félicitations!

MM. Marcel et Léon Lacoursière, de North Battleford, visitaient leurs oncle et tante, M. et Mme Fred Blanchette, le dimanche 13 décembre.

Un bingo au profit de l'A.C. F.C. a eu lieu le dimanche 13 décembre et rapporta la somme de $50.00. Merci à tous.

M. Lloyd Weber, qui a passé près de deux semaines à l'hôpital, est de retour chez lui.

M. F. Dopron travaille pour M. Looshorn, de St. Walburg.

M. Jos. Paulhus, qui était employé à l'hôtel Clarendon depuis environ deux ans, est maintenant de retour à Vawn.

L'assemblée annuelle des dames du Community Club a eu lieu le mardi 8 décembre. Les nouvelles officières sont Mme L. Weber, présidente; Mme G. Vallière, vice-présidente; Mme Léo Casavant, secrétaire, et Mme Louis Phaneuf, trésorière.

L'autre assemblée mensuelle eut lieu le même soir et les dames ont décidé de commander une cafetière électrique pour la salle.

Willow-Bunch

Concours oratoire

Un concours oratoire, en anglais, eut lieu le mercredi soir 2 décembre au théâtre Palace. Les gagnants furent: grade 1, Aurel Philippon, Paulette Beausoleil et Loreen Boisvert; grade 2, Richard Bellefleur, Louise Champigny et Fernand Martin; grades 3 et 4, Gilles Therrien, Janice Seiferling et Irène Philippon; grades 5 et 6, Pauline et Gisèle Martin et Ralph Lavallée; grades 7 et 8, Paulette Duperreault, Daniel Mondor et Albert Fitzpatrick; grades 9 et 10, Marthe Cayer; grades 11 et 12, Lynn Wiens.

Les juges pour le premier groupe furent M. le Dr Lowe, Mmes Léon Beaudry et R. Campagne; pour le deuxième groupe, M. l'abbé Lucien Rodrigue et M. Wilbert Farwell, de St-Victor, et Mme J. Reich.

Félicitations aux élèves gagnants et merci à tous ceux et celles qui prirent part au concours, aux juges, et aux professeurs qui préparèrent les élèves.

A l'honneur

M. et Mme Robert Philippon se rendirent le vendredi 11 décembre à Regina où ils prirent un avion spécial qui les transporta à Bal Harbour, Floride. M. Philippon y a assisté à une grande réunion internationale des meilleurs vendeurs de la Compagnie Case: quelque 7,000 vendeurs du Canada, des Etats-Unis et de 15 autres pays étaient les invités d'honneur de la compagnie. Cette réunion a eu lieu à l'hôtel Americana à Bal Harbour, Miami Beach, Floride. M. Philippon est l'agent de la Compagnie Case à Willow-Bunch. Félicitations à M. Philippon qui a mérité d'être un des invités d'honneur.

Çà et là

M. et Mme Albert Lemieux et leurs enfants, Robert et Colette, sont allés passer la fin de semaine chez leurs fille et gendre, soeur et beau-frère, M. et Mme John Beattie, à Moose Jaw.

M. et Mme Paul Fournier et leur famille, de Winnipeg, sont arrivés à Willow-Bunch où ils passeront les Fêtes chez M. Raymond Boulianne, père de Mme Fournier.

MM. et Mmes Léo Fitzpatrick et Rosario Grégoire sont allés à Qu'Appelle pour suivre un cours offert par la Défense civile, du 30 novembre au 4 décembre.

MM. Charles Mathieu et W. G. Green, directeurs de l'Association Coopérative de Willow-Bunch, sont allés passer trois jours à Regina pour assister à un cours sur l'art d'être chef.

M. Joseph Degagné, de St-Boniface, est venu récemment à Willow-Bunch pour recueillir les souhaits des Fêtes qui seront émis sur les ondes de radio de Gravelbourg.

M. Gérard Piché, de Gravelbourg, est venu visiter ses parents, M. et Mme Paul Piché, et ses frères, le samedi 12 décembre.

Sincères condoléances à M. et Mme Raoul Vézina qui eurent la douleur de perdre leur bébé à sa naissance.




Courval

Çà et là

Le mercredi 25 novembre, malgré la mauvaise température, un bon nombre de personnes assistaient à un bingo qui eut lieu à la salle communautaire, au profit de la paroisse. Le tirage d'un beau dessus de lit favorisa M. Dale Brin, fils de M. et Mme Adélard Brin. D'autres cagnottes furent gagnées par Mme O. Brin, Mme Raymond Tremblay et M. J.-H. Tremblay. Les gros prix de bingo furent gagnés par Mmes René Huel, de Coderre, Louis Marcil, Wilbrod Tremblay, H. Krein et J.-W. Tremblay, de Courval, et MM. René Huel, Jos. Landry et C. Rodgers. Remerciements aux organisatrices et à tous ceux et celles qui ont bien voulu aider à la préparation ou ont pris part à cette belle soirée qui fut un succès.

Le mercredi 2 décembre, l'assemblée mensuelle des Dames de Ste-Anne eut lieu chez Mme J.-H. Tremblay qui servit un délicieux goûter à la fin de la soirée.

Mme A. Tremblay, de Moose Jaw, demeurait chez son fils, Jean-Guy, pour quelque temps pendant que l'épouse de ce dernier était à l'hôpital de la Providence de Moose Jaw. La malade qui a subi une opération est de retour dans sa famille.

Mme Lucie Romancyie, de St-Louis, visitait ses soeurs, Mlles Colombe et Monique Tremblay, institutrices, durant quelques jours.

M. et Mme Gérald Gaudreau, de Gravelbourg, visitaient M. et Mme Idola Gaudreau, il y a quelque temps.

Mme F.-A. Tremblay est allée passer quelque temps chez son fils, Fabien, de Kyle. M. et Mme Fabien Tremblay sont les heureux parents d'une fille, née le 7 décembre.

Bellegarde

Souhaits

Joyeux Noël et Bonne et Heureuse Année à tous les parents et amis éloignés qui se font un plaisir de lire le journal.

Çà et là

MM. et Mmes W. et Laurent O'Reilly sont venus en visite chez M. et Mme Roger Wolensky, dernièrement.

M. l'abbé M.-E. Toupin, curé, ayant dû passer quelques jours à l'hôpital, le R. P. J.-M. Granger, F.M.I., de St-Hubert, eut l'amabilité de venir le remplacer. Tous les paroissiens admiraient son courage, car malgré son âge avancé, il se dévoua sans compter à l'occasion du premier vendredi du mois et du dimanche suivant. Merci au R. P. Granger. Les paroissiens sont heureux de revoir M. l'abbé Toupin complètement rétabli.

Félicitations à Mlle Paulette Gauthier, de Bellegarde, qui gagna la coupe comme meilleure actrice au festival dramatique de l'Unité scolaire d'Oxbow.

Il y aura un tournoi de gouret pour les enfants entre les équipes de Storthoaks, Cantal, Wauchope et Bellegarde. Donc, allons à Storthoaks le jour du tournoi qui aura lieu le 30 décembre, de midi à 6 h. La partie finale commencera à 7 h. 30 p.m. Encourageons les jeunes dans ce sport.

Mme Louis Perraux, MM. Michel Bauche et Paul Aimé ont fait un court séjour à l'hôpital.

M. Georges Gervais s'est rendu à Regina pour visiter sa soeur, la Rév. Sr Gervais, S.G.M., hospitalisée depuis quelques semaines. On apprend avec plaisir que sa santé s'améliore et qu'elle retournera bientôt à son poste comme garde-malade à l'hôpital de Gravelbourg.

Wolseley

Soirée paroissiale

Le mardi 9 décembre eut lieu la première soirée paroissiale de la saison d'hiver. M. Gédéon Langlois en avait la charge, aidé des familles Emile Dureault, Emile Tourigny, Stanley Wrobel, Herman Bieber, Noël Laverdière, Emery Hébert, Jos. Korpo, John Soron, Georges Duchesne, Mme Adams, Mlle Lucie Souchotte et M. Aimé Duquette.

Les prix aux cartes allèrent à M. Erza et Mme B. Schneider, M. J. Schneider et Mme Owen Dubé, M. Chung Yuen et Mme John Schneider. Mme Herman Bieber gagna le prix d'entrée.

Mmes Pierre L.B., Francis Coueslan, Arthur Dahlman, Emile Tourigny et Alphonse Pitre, MM. Laurent Noëls, Chung Yuen, Marion Petrychn et Emile Souchotte et Mlle Laurette Duchesne furent les heureux gagnants au bingo.

La lampe électrique, don du Canada Café, fut gagnée par Mme Pierre L.B. et la dinde, don de M. Gédéon Langlois, alla à Mme Charles Bieber.

La soirée fut un succès et rapporta la somme de $201.00.

Çà et là

M. Claude Dureau se remet d'une opération d'appendicite subie à l'hôpital local.

M. Stanley Wrobel a passé quelques jours à l'hôpital de la Providence de Moose Jaw pour examens médicaux.

M. Gédéon Langlois fut frappé de deuil par la perte de sa soeur, Mme Marie-Ange Morin, de Black Lake, P.Q., victime d'un accident d'automobile le 9 décembre. Sincères condoléances.

M. l'abbé L. Savoie assista aux funérailles de M. Martel à Montmartre, le mercredi 9 décembre.

En fin de semaine, on remarquait M. et Mme Gérard Vallée et leur famille, de Regina, chez M. et Mme Antonio Béliveau; M. et Mme Eddie Klein, de Regina, chez M. et Mme Alphonse Pitre; M. et Mme M. Kuffner, de Regina, chez M. et Mme B. Schneider; Mme Jean Lévesque et sa fille, Elaine, de Montmartre, chez M. et Mme Lucien Dureau.

M. et Mme Albey Dureault et leur fille, Irène, montèrent à bord du Pacifique Canadien, le 15 décembre, pour Sudbury, Ont., où ils visiteront leurs enfants durant quelques semaines.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Exposition à l'Ecole Technique

Ce n'est pas tous les jours que nous avons l'occasion de constater le travail qui s'accomplit à notre Ecole des Arts et Métiers. Comme on le sait, notre cours technique fonctionne depuis 1953 et veut initier nos jeunes Canadiens français de la province aux différents métiers qu'ils auront à exercer sur la ferme, tout en leur donnant la possibilité de parfaire des grades académiques reconnus par la province.

C'est le R. P. Charles Brûlé, O.M.I., qui est en charge des cours. Il est secondé dans ses fonctions par une équipe de Frères coadjuteurs dévoués et compétents: le Frère O. Bruyère à la menuiserie, le Frère R. Chouinard à la soudure et en mécanique et le Frère J. Bisson en électricité.

Nous avons cette année un groupe d'une quinzaine d'élèves du collège inscrits à ces cours et, en plus, quelques étudiants de l'école publique viennent deux fois la semaine prendre des leçons. Des collégiens du cours régulier s'unissent aussi parfois à ceux de l'Ecole Technique.

L'événement de la semaine fut l'exposition des travaux de nos élèves en menuiserie: avec joie et, j'imagine, avec un peu de patience, mais toujours avec le sourire, le Frère Bruyère accueillait les visiteurs intéressés et leur expliquait le fonctionnement des machines. Environ 125 personnes visitèrent l'école en cet après-midi du 17 décembre.

Nous avons pu admirer la belle crèche qui sera exposée à l'extérieur durant le temps des Fêtes et qui contribuera sans doute à l'édification de tous les passants. Le Frère Bruyère mérite certainement toutes nos félicitations pour avoir su diriger les intéressants travaux de ses élèves. Parmi les meilleures réalisations, mentionnons les travaux de MM. Victor Baron, Meshel Ambroz, Ronald Cayer, Marcel Laverdière et Patrick Thibault. Sur les autres exhibits on remarquait les noms de MM. Constant Bandet, Raymond Beler, Guy Delorme, Armand Dorais, Anatole Lacoursière, Aimé Métail, Carmel Nolin, Lucien Normandin, Emile Paradis, François Piché et Melvyn Rapinda.

Nos félicitations à tous, professeurs et élèves, pour ce beau travail accompli à l'Ecole Technique.

Il importe de mentionner en plus toute la coopération de ces élèves à l'aménagement de notre nouveau local pour la bibliothèque des élèves. Et ici un nom mérite d'être signalé, celui du Frère R. Deschênes qui remplit les fonctions de contremaître, de chef d'entreprise et de manoeuvre: c'est le "générateur" qui met tout en branle! Un gros merci au Frère Deschênes et à ses dévoués collaborateurs.

L'académie St-Edouard

Les activités de nos deux académies ne se mesurent pas uniquement au nombre de séances tenues, mais bien plutôt aux efforts et aux pratiques qui les préparent. L'académie St-Edouard qui en est à sa 24e année et toujours sous l'habile et compétente direction du R. P. Henri Desrochers, O.M.I., a tenu ses deux dernières réunions les 18 novembre et 3 décembre. Dans les deux cas, M. Richard Pashelka présidait les séances; le secrétaire, comme on le sait, est M. Daniel Mooney.

A la première de ces deux dernières réunions, nous avons eu le bonheur d'entendre d'intéressants orateurs: M. Philippe Gosselin nous parla de la visite de Nikita Khrouchtchov aux Etats-Unis, M. Léo Bosc a indiqué la façon d'écrire des bonnes lettres et M. Albert Lepage traita des indices d'une forte personnalité.

Deux bonnes déclamations furent rendues par MM. Roger Blais et Wayne Tremblay; ils donnèrent respectivement "The Gambler's Wife" et "The Witness". M. Orville Amyotte critiqua ensuite les discours et déclamations d'une manière à la fois constructive et humoristique.

Pour terminer cette soirée, le Père Desrochers attira l'attention sur la prononciation et la construction grammaticale de la phrase anglaise.

Dans la réunion du 3 décembre, M. Orville Amyotte parla de la première envolée aérienne au Canada, M. Lionel Fournier traita d'un projet de tour de télévision à Ferland et M. E. Rainville épilogua sur un sujet intitulé "It all started with Eve".

Nos deux déclamateurs de cette soirée furent MM. Pierre Croteau et Gérald Pinsonneault. Le premier rendit "A Soldier's Prayer" et le second "To find a way Make it". Pour la première fois, on tenta à l'académie St-Edouard l'expérience des improvisations, déjà en usage à l'Académie française. MM. Conrad Bussière et Ernest Tremblay intéressèrent leur auditoire avec les deux sujets suivants: les statistiques sur la production du film "Ben-Hur" et l'essai d'un ballon pour photographier Venus.

M. René Arguin fit la critique de chaque figurant de la soirée et le Père Desrochers tira les conclusions de cette troisième séance académique. Le tout se termina par le Salve Regina. Comme vous le constatez, il se fait un beau travail oratoire à nos académies.

Elections

C'est la coutume avec le Nouvel An de faire toilette neuve: ceci vaut pour nos académies et pour la Congrégation mariale au Collège.

A l'académie française St-Pierre, le nouveau comité composé d'Orville Amyotte, de Jean-Pierre Doutre et de Claude Allard remplace le trio de l'an dernier formé de Conrad Bussière, Normand Boisvert et Daniel Couture.

L'académie anglaise St-Edouard aura comme officiers Ernest Tremblay, Denis Mourre et Donald Meloche qui succéderont à Richard Pashelka et à Daniel Mooney.

Enfin la Congrégation de la sainte Vierge sera dirigée pour la nouvelle année par Lionel Fournier, Henri O'Reilly, Gérald Marchand et Constant Lévesque: ce comité succédera à celui composé de Donald Sirois et Denis Roy.

Nos remerciements vont aux officiers sortant de charge et nos félicitations aux nouveaux élus. Nul doute qu'ils pourront compter sur la collaboration de tous dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Atmosphère d'examens

Pendant que les magasins comptent les derniers jours d'achat avant Noël, les collégiens, eux, dénombrent les derniers moments qui les séparent de la cloche qui mettra fin au dernier examen. Puis ce sera la douce étreinte de la bonne maman et la chaude poignée de mains du cher papa, ainsi que des parents et amis.

En attendant, le collège est une vraie ruche bourdonnante d'activités intellectuelles. Les élèves préparent des examens, les professeurs rédigent des questions; les étudiants écrivent des examens et les Pères corrigent des copies. Somme toute, personne ne chôme.

Cependant attendez au 22 et vous verrez sauter la soupape!

Nos souhaits

Voici le moment de transmettre nos meilleurs voeux et souhaits à tous nos fidèles lecteurs. A tous les collégiens de Gravelbourg, à leurs chers parents, aux anciens et à tous ceux qui nous lisent assidûment, nos meilleurs voeux de santé et de bonheur à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année. Que l'Enfant de la Crèche fasse descendre sur vous et sur ceux qui vous sont chers ses plus abondantes bénédictions et que sa Mère Immaculée vous guide et vous protège à l'aube de cette nouvelle année 1960.

LA REDACTION.

Prud'homme

Première soirée

La première soirée d'une série de quatre au profit de l'église a eu lieu le dimanche 6 décembre. Elle avait été organisée par le groupe de paroissiens de M à R. Il y eut bingo et vente de paniers. La somme de $395.00 fut réalisée.

Les prix pour les plus beaux paniers furent mérités par Mmes Jos. Poilièvre, Hervé Poilièvre et G. Pysh.

Les heureux gagnants au bingo furent Mlle B. Hrynuik, cafetière électrique; M. Hervé Poilièvre, couverture; Mme Louis Bandet, grille-maïs électrique; M. Laurent Grimard, lampe électrique; M. Albert Fontaine, coussin; MM. Henri Loiselle et E. Orosz, malettes de voyage; Mme M. Mescholzi, un tapis; Mlle Rita Grimard, MM. Victor Pysh et A. Mischolzi, chacun $5.00. Mme Eva Billo gagna le panier de provisions.

Çà et là

M. et Mme Eugène Blanchette, de Jackfish, étaient en visite chez M. et Mme Ludger Painchaud.

M. l'abbé P. Carrier a fait sa visite paroissiale, dernièrement.

Le R. P. B. Paris, O.M.I., a organisé "Foyer-Ecole" dans la paroisse. Le président est M. Philippe Rivard; le vice-président, M. Ernest Fontaine et la secrétaire, Mme Louis Jeanneau.

Saskatoon

Club Alouette

Le Club Alouette, qui jusqu'ici n'avait opéré que sur une base provisoire, est définitivement constitué. Sa constitution a été rédigée par Me Préfontaine; ce dernier en expliquera les principaux points à la soirée récréative du 10 janvier.

Des élections ont été tenues pour former un comité de 9 directeurs. Ont été élus: pour 3 ans, Laurent Grimard, Marcel Préfontaine (vice-président) et Roger Gautier (secrétaire); pour 2 ans, Armand Perreault (président), Robert Gareau et Alfred Champagne; pour 1 an, Raymond Marcotte, Charles Papen et René Sirois.

La première activité du nouveau comité fut d'organiser la prochaine soirée récréative. Il s'agira d'une soirée de variétés: jeux de cartes, surprises, bingo, goûter, etc., et elle aura lieu dans l'auditorium de l'école St-Paul. Les directeurs ont décidé d'autre part de procéder à la vente de cartes de membres, à raison de $1.00 la carte. Et si l'on en juge par le nombre de demandes reçues jusqu'à présent, il y a lieu de croire que le Club Alouette comptera bientôt de nombreux membres.

La coutume veut que dans de nombreuses organisations l'on fasse le bilan des activités à la fin de l'année; le Club Alouette, pour sa part, peut être fier de ses réalisations en 1959: Il a offert de saines récréations à la population canadienne-française de Saskatoon et des environs. Il a aidé financièrement les organisateurs des cours de français d'été à Saskatoon et de l'école maternelle. Il a fait cadeau d'un magnifique crucifix-souvenir à chacun des premiers communiants de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon. Souhaitons que le Club Alouette de Saskatoon qui a pris un bel essor en 1959 atteigne de nouveaux sommets en 1960.

A Vancouver

50e anniversaire de mariage de M. et Mme Oscar St-Cyr

VANCOUVER — Le samedi 21 novembre, dans l'église paroissiale St-Sacrement de Vancouver, eurent lieu des fêtes très solennelles à l'occasion de la rénovation des voeux de mariage de M. et Mme Oscar St-Cyr. Les jubilaires sont des résidants de Ponteix, Sask., mais vinrent à Vancouver pour ces célébrations, vu que la plupart de leurs enfants résident en Colombie-Britannique.

M. et Mme Oscar St-Cyr (Lydia Dureault) sont natifs de Bécancour, P.Q. Et c'est là, le 27 janvier 1910, qu'ils célébrèrent leur mariage. Ils partirent aussitôt pour la Saskatchewan, demeurèrent quelque temps à Wolseley, puis vinrent s'installer définitivement à Ponteix, dont ils furent les pionniers.

Voici les noms de leurs enfants: Fernande (Mme Georges Blanchard), de Nord-Vancouver, Jeanne d'Arc (Mme Johnny Powers), de Nord-Vancouver, Valéda (Mme Emile Cuillierier), de Montréal, Hélène (Mme Paul Cyrenne), de Nord-Vancouver, Maurice (marié à Marthe Perron), de Vancouver, Réal (marié à Ghislaine Blanchard), de Ponteix, Lorenzo (marié à Thérèse Anterme), de Ponteix. Ils comptent de plus 20 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Messe solennelle

Les fêtes du cinquantenaire débutèrent par une messe solennelle chantée par la chorale paroissiale. Le célébrant fut le R. P. Zéphirin Bélanger, S.S.S., curé; il était accompagné des RR. PP. Albert Legault, S.S.S., et Donald Murphy, S.S.S., comme diacre et sous-diacre. Le R. P. Curé, dans son allocution, rappela aux jubilaires les paroles si riches d'enseignement du rituel: "Restez toujours fidèles au bon Dieu et continuez de Le servir comme vous L'avez si bien fait dans le passé. Que l'expérience que vous avez acquise au cours des années passées, soit une leçon pour vous et pour ceux qui vous entourent. Qu'une atmosphère de paix et de bonté règne toujours autour de vous..." Puis le prêtre célébrant bénit les anneaux et les deux époux renouvelèrent leurs voeux de mariage.

De chaque côté des mariés, on remarquait comme garçon et dame d'honneur, M. Donat St-Cyr, frère du marié, et son épouse. Etaient aussi près des jubilaires: la petite bouquetière, Lydia St-Cyr, et le tout jeune page, Roger Meloche, fils de M. le Dr Lorenzo Meloche. Bouquetière et pageant précédaient les jubilaires à leur entrée dans l'église; l'une jetait des pétales de fleurs sur leurs pas et l'autre portait bague et jonc sur un coussin de satin blanc.

Banquet

Après la cérémonie religieuse, tous les invités descendirent dans la salle paroissiale. La devanture du théâtre était richement décorée et chargée des nombreux cadeaux parmi lesquels l'on remarquait un gâteau à trois étages surmonté d'une église miniature. L'organisateur général de toute la fête était M. Maurice St-Cyr, fils du jubilaire, et le maître de cérémonies n'était autre que le directeur de la chorale, M. Jean-Laurent Girard, dont l'entrain, la bonne humeur et les saillies toujours heureuses contribuaient à accroître l'allégresse générale.

Avant de se mettre à table, tous les invités défilèrent devant les jubilaires pour leur offrir leurs souhaits personnels. Puis le R. P. Curé bénit les tables.

M. J.-L. Girard fit d'abord lecture d'une bénédiction de Notre Saint-Père le Pape Jean XXIII. Parmi les télégrammes reçus, mentionnons les suivants: Son Exc. Mgr W. M. Duke, de Vancouver, Son Exc. Mgr A. Decosse, de Gravelbourg, Son Exc. Mgr Fulton Sheen, de New-York, Dom Eugène Melved, abbaye de Mission, C.-B., M. l'abbé L. Savoie, curé de Wolseley, l'hon. John Diefenbaker, premier ministre du Canada, l'hon. M. Pearson, chef de l'opposition, l'hon. Frank Ross, lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique, l'hon. M. Bennett, premier ministre de Victoria, l'hon. F. L. Bastedo, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, l'hon. Frederic Fox, assistant à la Maison Blanche à Washington, l'hon. Eric Martin, ministre de la Santé à Victoria, l'hon. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, l'hon. Louis St-Laurent, ancien premier ministre du Canada, M. le major général G. Vanier, gouverneur général du Canada, et Mme Vanier, le capitaine O. J. Williams, du Pacifique Canadien B.C.C.S., M. Henry Burke, de Las Vegas, M. et Mme Irwin Studer, de Swift Current, M. A. L. Sexmith, maire de Wolseley, M. et Mme J. A. Habel, d'Ottawa, les Rév. Mères St-Maurice et St-Cyprien, religieuses de New-York et soeurs du jubilaire, Mme Honoré Douville, nièce, d'Edmonton, Roméo, Simone, Gédéon et Alice St-Cyr, de Ponteix, Reina et Henri Gendreau, petits-enfants, le R. P. Henri Meek, S.S.S., ancien curé.

Enfin, Son Em. le cardinal P.-E. Léger, de Montréal, daigna adresser une lettre personnelle avec photo prise avec le St-Père à Rome lors de sa visite au Vatican. Il y eut aussi des téléphones de Mme Georges Noeles, de Victoria, M. Cyprien St-Cyr, de Duncan, C.-B., etc.

Parmi les 250 invités, outre ceux déjà mentionnés, nommons: MM. les docteurs Beaudoing, Meloche et Costello, M. et Mme Maurice Ecarnot, presque tous les membres de la chorale avec leur directeur, M. J.-L. Girard, et leur organiste, Mme Harold Bringsli, et un grand nombre de parents et d'amis.

Des chants appropriés furent exécutés par Mlle Henriette Fournier, Mme Oscar Loiselle, Mme McDougall, les deux ténors Marcel et Roger Lachapelle, Mme Boisvert, M. Gordon Mann, M. Frank Williams, Mme Claire Chaft; pièce de musique, par M. Emile Chabot (violon), M. Etienne Lafrenière et Mlle Irène Blanchard (accordéon); duet de piano, par les petites Diane et Shirley St-Cyr; au piano d'accompagnement, Mme H. Bringsli.

Discours

Les toasts aux deux jubilaires furent lus par M. le Dr Léon Beaudoing et M. Maurice Ecarnot. Mme Maurice St-Cyr donna lecture de leur vie, écrite dans un album richement enluminé par des religieuses et dans lequel on avait collé et cacheté 50 pièces d'un dollar en argent, don de Mme Maurice St-Cyr. On fit ensuite lecture de deux autres adresses, l'une en français par Mme Fernande Blanchard et l'autre en anglais par Mme Jeanne d'Arc Powers. M. le Dr Costello adressa aussi la parole. Ce fut ensuite le tour de la charmante petite Diane St-Cyr qui, après une brève récitation, présenta un très riche bouquet de 50 roses aux heureux jubilaires. Finalement, les deux jubilaires remercièrent bien chaleureusement tous les organisateurs de la fête.

La jubilaire portait un chapeau blanc orné d'une superbe plume d'autruche entourée d'autres décorations; sa robe était de couleur bleue avec dentelle; elle portait aussi une mante en vison pâle; un joli bouquet de roses jaunes complétait sa toilette. M. Oscar St-Cyr portait un complet tuxedo noir. La dame d'honneur, Mme Donat St-Cyr, belle-soeur du jubilaire, portait un chapeau de velours noir, robe de satin bleu marine avec mante en vison. Le petit page était revêtu d'un joli tuxedo noir et la bouquetière portait une longue robe jaune pâle recouverte de dentelle.

Les cadeaux furent nombreux et correspondaient à l'ampleur de ces célébrations. M. Maurice St-Cyr voulut présenter lui-même les plus délicats et les plus précieux, en offrant jonc et bague en diamants. La bague était "chargée" des plus précieux souvenirs, puisqu'elle avait servi à deux jubilés d'or de mariage. La première fois, elle était le jonc de la mère de M. Oscar St-Cyr, lorsqu'elle avait célébré son propre jubilé d'or de mariage. M. Maurice St-Cyr l'avait fait retoucher et enrichir de trois diamants. Mme Jeanne d'Arc Powers offrit un ameublement de cuisine en chrome de huit morceaux. Une nièce du jubilaire, la Rév. Sr Marie-Adèle, envoya de Californie un magnifique crucifix. Enfin, il y eut quantité d'autres présents, comme horloge électrique, vaisselle et verreries, tous enrichis de décorations de couleur d'or.

Dans la même salle paroissiale, un certain nombre d'invités, y compris le R. P. Zéphirin Bélanger, S.S.S., curé, le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., supérieur, et le R. F. Pierre-Julien, S.S.S., organiste, prirent part à un souper de famille, pendant lequel chantres et musiciens donnèrent libre cours à leurs talents.

Pour terminer cette mémorable journée, plus de 350 invités se réunirent dans la vaste salle Arlington où chants, musique, danses, goûter, rafraîchissements procurèrent à tous de joyeux divertissements jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Meilleurs voeux de bonheur aux heureux jubilaires de cette inoubliable journée.

Gravelbourg

Membre honoraire à vie

On apprend de M. Rupert D. Ramsay, directeur de l'"Extension Department" de l'Université de la Saskatchewan que Mme Emile Dorais (Marie-Louise) a été élevée au rang de membre honoraire à vie de la Société d'Agriculture de la Saskatchewan. Cet honneur lui sera conféré à Saskatoon le 14 janvier 1960, au banquet annuel de l'Association.

Ses amis tiennent à féliciter hautement Mme Dorais qui a rempli dans le passé, à Gravelbourg, toutes les charges importantes des nombreuses sociétés. Mme Dorais a aussi été nommée secrétaire-trésorière de la Société d'Agriculture à l'assemblée annuelle du 20 novembre 1959 pour la 33e année. Ad multos annos!

Ponteix

Bénédiction du Foyer

Le 1er décembre, le Foyer St-Joseph pour religieux et religieuses âgés et pour les parents des religieuses a été bénit par Son Exc. Mgr Aimé Decosse. Assistaient à cette bénédiction: Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., curé, M. l'abbé Maurice Minne, vicaire, M. l'abbé E. Brouillard, pensionnaire du Foyer, M. l'abbé Richard Larivière, assistant de Mgr Decosse, et M. l'abbé B. Addé, curé de Meyronne.

Le souper a ensuite été servi par les religieuses du Foyer à Mgr Decosse et aux membres du clergé. Le lendemain, Son Excellence célébrait la première messe au Foyer.

Çà et là

M. et Mme Marceau Bourlon, accompagnés de M. et Mme René Bourlon, de Mission, Texas, ont visité M. et Mme McEwen et leur famille, de Maidstone, Sask., et se sont rendus à Edmonton où ils ont visité d'anciens résidants de Ponteix, MM. et Mmes Armand Carignan (Fernande Bourlon), Emile Jodoin, Elphège Coulombe et C. Brodeur et leur famille.

M. Guy Girardin a fait l'acquisition du garage Greatrix.

MM. Paul Tourigny et Roger Rouillet sont revenus d'un voyage à Los Angeles, Cal.

MM. G.-R. De Gagné, de Kenora, et J. De Gagné, de St-Boniface, étaient de passage à Ponteix, récemment.

M. et Mme Lionel Therrien et Mme Jean Dureault sont allés à Moose Jaw et Regina pour affaires.

MM. et Mmes H. Benjamin et Jean Mondor ont visité des parents à Saskatoon et Rosetown.

Mme Alfred Thibault est revenue de l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où elle a subi une opération majeure.

M. Ernest Ferland est revenu de l'hôpital Université de Saskatoon où il a passé des examens médicaux.

M. et Mme P. Kouri et Mme A. Vallée sont allés à Regina, la semaine dernière. Mme Vallée a visité son fils, Gérard, et sa famille.

M. Maurice Coulombe, de la Marine canadienne, stationné à Halifax, a visité ses oncle et tante, M. et Mme Emery Douville, et des amis.

Mlle Lucille Mercier, garde-malade étudiante à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Antoine Mercier.

M. et Mme Paul St-Julien, de Regina, ont passé quelques jours chez M. et Mme D. St-Julien.



MEILLEURS VOEUX À TOUS

Bien chers cousins,

C'est avec une grande joie que je viens aujourd'hui vous transmettre mes voeux les meilleurs à l'occasion de Noël et du Nouvel An . . . et vous réitérer mes remerciements pour avoir répondu au concours de Noël en si grand nombre (440! J'ai presque réalisé mon club des 500). Vous m'avez procuré là un encouragement qui m'incitera à travailler d'autant plus fort pour les jeunes.

Plusieurs nouvelles écoles m'ont envoyé leurs essais au concours. Je les félicite et leur souhaite la bienvenue. Parmi les "anciennes" écoles, membres du Coin des Jeunes, je tiens à mentionner l'école de Prud'homme qui m'envoie chaque fois au-delà de 50 compositions de tous les grades. Cette fois-ci les élèves m'ont fait une surprise très agréable. Chaque concurrent avait illustré sa copie de beaux dessins de Noël . . . Enfant-Jésus, anges, étoiles, etc. Parmi les 51 copies j'en ai tiré une au sort et l'heureux gagnant qui recevra $3.00 est Philippe Laliberté, du grade VI. J'ai cru, et les rédacteurs aussi, que ces élèves méritaient bien une récompense spéciale. Je remercie aussi tous les autres qui m'ont transmis leurs voeux dans leurs lettres ou sur de jolies cartes appropriées. Merci sincère!

Et maintenant je vous dis au revoir en vous souhaitant le plus heureux des Noëls. Que l'Enfant de la crèche comble vos désirs les plus chers . . . pourvu qu'ils soient raisonnables . . . Je vous souhaite la joie, la santé, le succès dans vos études. Je vous souhaite aussi de croître en sagesse et en sainteté. Bonne et Heureuse Année 1960! Naturellement, ces voeux s'adressent aussi à vos parents, instituteurs et institutrices.

Cousine JOSETTE.

Compositions de Noël

Chère petite amie,

La surprise se lit sur ta figure en voyant cette belle crèche toute étincelante de lumières multicolores, auréolant ce cher petit bébé qui représente Jésus. Si tu veux bien m'écouter je vais te dire pourquoi et comment on célèbre Noël chez nous.

Tu sais qu'après la chute d'Adam et d'Eve, nos premiers parents, nous étions tous condamnés à aller en enfer pour l'éternité; pour empêcher ce grand malheur, le bon Dieu promit d'envoyer son fils sur la terre. En se faisant homme il a pris un corps comme le nôtre, il s'est choisi une mère pour le protéger pendant qu'il serait petit bébé. Cet Homme-Dieu est né le 25 décembre pendant la nuit dans une étable à Bethléem.

C'est pour nous rappeler cet heureux événement que nous avons cette belle cérémonie: la crèche nous rappelle l'étable dans laquelle Jésus est né, il était couché sur un peu de paille et il n'y avait que deux animaux pour le réchauffer de leur haleine; ses premiers adorateurs furent de pauvres bergers qui passaient la nuit dehors à garder leurs troupeaux.

A la messe de minuit on prie avec beaucoup de ferveur pour tous les pécheurs que Jésus est venu racheter et on fait une fervente communion pendant laquelle on dit tous ses secrets à Jésus puis les lumières s'éteignent on retourne au foyer où nous attend un bon et chaud réveillon puis on échange des cadeaux et la journée se passe dans la joie et le bonheur.

Ta petite amie,

Pierrette DESLAURIERS,
Grade VIII,
Legal, Alta.

* * *

Chère petite soeur Esquimaude,

Il y a dans la belle province du Manitoba un coin de paradis peuplé d'environ deux cents familles. C'est St-Malo, petit village assis sur le bord d'un cours d'eau étroit du nom de Rivière Aux-Rats. Une église domine le village où nous trouvons couvent, école, magasins et atelier de vêtements.

Quand vient Noël mon village se surpasse vraiment. La veille de Noël mon petit village change du tout au tout. Les magasins se disputent l'honneur des plus belles décorations. Les arbres de Noël envahissent les maisons. Toutes les fenêtres étalent de féeriques lumières. Il y a grande activité et branle-bas dans les maisons.

Soudain, dans la nuit, les cloches de l'église se font entendre. Les automobiles stationnent ici et là près de l'église. Malgré l'heure et le froid, les bons paroissiens comblent rapidement l'église.

"Minuit chrétiens, c'est l'heure solennelle où l'Homme-Dieu descendit jusqu'à nous" se fait entendre. Le prêtre, drapé de blanc à franges dorées, entre dans le choeur. Les enfants de choeur sont tous vêtus de rouges. La cérémonie commence. Trois messes se succèdent.

Les regards cherchent la crèche. Elle est là en avant à droite. Toujours la même. De véritables sapins embaument les alentours et abritent l'Enfant-Jésus. Dans le lointain les lumières des maisons scintillent entre les arbres, et les moutons ouatés s'en vont vers l'humble crèche. Les bergers adorent le Sauveur. Un boeuf, confortablement couché à la tête de Jésus l'enveloppe d'une chaleur bienfaisante. Un âne aussi réchauffe le pauvre logis. Un ange aux ailes déployées flotte gracieusement au dessus de cette crèche et soutient sans fatigue un énorme "Gloria in excelsis Deo".

"Ite missa est." Les gens sortent et se dirigent vers leurs maisons pour y prendre un bon réveillon. On mange, sinon avec gourmandise, du moins avec appétit.

Noël! C'est enfin la distribution des cadeaux. On chante et on échange des bons souhaits. Peu à peu la lassitude clôt les paupières. Noël est pour moi la plus joyeuse des fêtes.

J'aimerais avoir de tes nouvelles m'expliquant comment tu as passé ton Noël.

Sincèrement,

Laurette DUBOIS,
St-Malo, Man.

* * *

Cher petit frère Esquimau,

Il parait que tu es anxieux de savoir comment et pourquoi nous fêtons Noël dans cette partie du pays. Voici comment nous la fêtons.

Dans notre petite paroisse comme dans presque tout le pays, la fête de Noël est la plus grande fête de l'année. Le jour de Noël nous allons à l'église où nous assistons à la messe de minuit avec beaucoup de réjouissance en voyant l'Enfant-Jésus couché dans une crèche. Il était heureux dans son paradis et il est venu sur la terre souffrir jusqu'à être mis à mort sur la croix pour nous emmener avec lui dans son ciel. Quand la messe est terminée, nous montons dans notre carriole traînée par des chevaux vigoureux et nous filons à toute allure au son joyeux des grelots, sur la route durcie, vers la maison.

Après la fête religieuse commence les fêtes de famille qui débutent par le traditionnel réveillon. La table est remplie de mets succulents sans oublier la dinde rôtie. Le lendemain, le reste de la famille vient nous rejoindre.

Un magnifique sapin orné de belles lumières rouges et vertes est exposé dans un coin du salon. Des cadeaux pour toute la famille et des jouets pour les enfants reposent sous ses branches. Les enfants attendent anxieusement pour ouvrir leurs cadeaux en admirant ce spectacle. Ils crient, ils chantent et sautent de joie. Noël se termine par une veillée familiale où nous entonnons des vieux airs de Noël.

Une amie,

Yolande LABOSSIERE,
Grade VIII,
St-Léon, Man.

* * *

Chère Anna-Marie,

Ça me fait grand plaisir de t'écrire et je voudrais bien être ta petite amie. J'aime surtout à te dire pourquoi et comment nous fêtons Noël chez nous.

Depuis plus de quatre mille ans est né, dans une étable abandonnée, l'Envoyé de Dieu. Près de l'auge qui servait de couchette au petit Roi étaient Marie, sa mère, et Joseph, son époux et le père nourricier de Jésus. Puis arrivèrent les bergers qui présentèrent des cadeux au Messie Sacré et l'adorèrent avec joie. L'étoile miraculeuse guida les Rois Mages jusqu'à ce pauvre endroit et ils y trouvèrent l'Enfant couché sur la paille. Ils l'adorèrent et lui présentèrent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Nous pouvons faire ce simple geste en donnant des présents aux autres comme ont fait les Mages et les bergers au Libérateur.

Mais n'oublions pas la messe de minuit car c'est le moment le plus important pour moi. Que c'est beau d'entendre le choeur chanter des louanges du Dieu tout-puissant. Puis vient le moment de la communion. Quand j'ai reçu Jésus je retourne à ma place et je le remercie de tout mon coeur et je lui dit mes petits secrets. Que c'est bon d'avoir un grand Frère si bon!

Anna-Marie, j'aimerais bien ça que tu m'écrives pour me dire comment vous célébrez Noël. Au revoir petit amie.

Ton amie,

Rose-Marie LOISELLE,
grade VI,
Ecole Marion.

Chère Maria Katitia,

La belle fête de Noël arrive dans quelques semaines, et il faut savoir pourquoi l'on fête en ce jour.

Auguste, empereur des Romains, ordonna à tous, riches ou pauvres, d'aller se faire inscrire dans la ville de leur origine. Marie et son époux, Joseph, appartenaient à la famille de David. Ils se rendirent donc à Bethléem, en Judée.

En arrivant, tous les hôteliers leur répondirent: "Plus de place". Non loin derrière un hôtel, ils aperçurent une étable qui servait à abriter un âne et un boeuf. C'est là dans cette pauvre étable que notre Roi, notre Sauveur, Jésus-Christ est né.

Quelques milles plus loin, un groupe de bergers commençaient à abriter leurs brebis, quand, soudain, une lumière ravissante éclaira le ciel gris. Les bergers, les brebis, même les chiens reculèrent de frayeur, mais la douce voix d'un ange les réconcilia: "Noël, Noël, le Messie est né. Quittez vos troupeaux, allez l'adorer. Vous le reconnaitrez comme un bébé couché sur la paille fraiche dans une étable". Puis les anges disparurent.

"Vite, hâtons-nous, allons l'adorer", suggéra un des bergers. Ils partirent en apportant chacun leur plus pure brebis pour l'offrir comme présent. L'Enfant-Jésus les regardait avec un sourire incomparable aux lèvres.

A l'Orient, trois Rois Mages aperçurent une étoile étrangère. Ils la suivirent jusqu'à une étable où ils trouvèrent Jésus, le petit Roi, près de sa mère, Marie, et de son père nourricier, Joseph, qui était réchauffé par l'haleine d'un âne et d'un boeuf. Ils lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

Nos parents nous offrent des étrennes pour nous rappeler ces offrandes, mais surtout le meilleur cadeau au monde. "La paix aux hommes de bonne volonté".

Chez nous, pour nous préparer pendant l'Avent cette année, nous faisons des crèches à notre missionnaire et aussi un sapin qui représentera nos sacrifices, nos messes, nos communions, nos chapelets et nos invocations. Bientôt, nous les enverrons à notre missionnaire d'Afrique, car nous voulons que tout le monde entier connaisse l'amour de Jésus pour eux.

La veille de Noël arrive vite et déjà nous sommes à décorer notre beau sapin de Noël avec des bougies, des guirlandes et des lumières multicolores. Il ne faut pas oublier la plus importante chose — la crèche. Voilà! Sept heures déjà! Vite allons nous coucher, car il ne faut pas s'endormir pendant la belle messe de minuit. Plus tard nous partons pour recevoir notre Sauveur, notre Roi, Jésus. Quelle joie d'entendre les merveilleux cantiques du choeur de chant!

Sanctus, sanctus, sanctus! Jésus revient sur la terre! Allons le recevoir dans notre temple, notre âme.

Sortis de l'église, nous nous dépêchons pour arriver les premières et ouvrir nos étrennes, mais maman nous empêche d'ouvrir les paquets avant que le reste de la famille arrive.

Puis, au réveillon, nous nous réjouissons en mangeant la délicieuse dinde.

Maria Katitia, j'aimerais bien savoir comment tu fêtes Noël.

Ta petite amie du Manitoba,

Jeannine FAUCHER,
Grade VI,
Ecole Marion.

Les cadeaux à Noël

Par le monde entier, ceux qui célèbrent Noël sont guidés par une idée principale, quelques-uns plus que les autres — c'est de donner des cadeaux à Noël. Plusieurs les donnent pour faire comme les autres; d'autres donnent pour recevoir en retour, et aussi pour suivre la tradition. Mais, seuls ceux qui donnent avec des sentiments d'amour et de charité sont ceux qui possèdent le vrai esprit de Noël.

Qu'est-ce que ce vrai esprit de Noël, demandez-vous? C'est d'aimer, de donner son argent et son temps, de se sacrifier et d'être joyeux comme l'Enfant-Jésus Lui-même à sa naissance. La tradition de donner des cadeaux à Noël vient de ce soir où Jésus est né. Les bergers et les trois rois qui sont venus visiter l'Enfant-Jésus dans l'étable froide, mais brillamment illuminée par les étoiles, se présentaient avec des dons: des agneaux, de l'encens, de l'or et de la myrrhe.

Depuis ce jour-là, nous avons adapté cette coutume d'offrir des cadeaux par amour pour notre prochain, comme les rois ont adoré le petit Jésus nouveau-né. Prenons l'habitude de toujours donner avec ce même motif de charité.

Rose-Marie FLORIZONE,
Grade XI,
Prud'homme, Sask.

Le Père Noël et l'Enfant Jésus

Que de contes féeriques l'on invente au sujet du Père Noël. Il est représenté aux bambins comme un bon gros vieux au coeur aussi grand que le monde. A l'aide de ses nains il surveille toute l'année le travail de chacun, et puis vers la fin de décembre, au galop de ses rennes, il parcourt le monde et récompense les bons enfants.

Ne serait-il pas plus simple et chrétien de raconter aux petits la vraie fête de Noël, la nativité de l'Enfant-Dieu devenu petit enfant comme eux, et leur dire qu'en cette occasion nos parents distribuent des étrennes à chacun comme signe d'amour, de paix et de réjouissance?

En nos temps modernes l'on ridiculise et transforme le vrai sens d'une si belle fête qu'est celle du Sauveur. Tout chrétien devrait se faire un devoir de ne pas tromper les petits par des fantaisies du Père Noël, mais leur expliquer tout bonnement le sens de la fête de l'Enfant-Jésus.

Yolande LEMIRE,
Grade X,
Powerview, Man.

A LA CONQUETE DU MONDE

1 - Sous l'impulsion de l'esprit

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 12



1. Le nombre des disciples augmentait et le service quotidien des pauvres nécessitait beaucoup de travail et de temps. Un fonds commun, par lequel les plus riches venaient en aide aux moins favorisés, servait à l'approvisionnement. Voici les Apôtres, ou leurs délégués, au marché de Jérusalem, soupesant, discutant, achetant.



2. Après avoir fait le marché, il fallait préparer les repas, et servir équitablement tout le monde, ce qui n'était point facile. On voit ici la réserve où sont les jarres contenant l'huile et les légumes secs; un jeune homme choisit les fruits à porter sur la table, tandis que l'un des serviteurs transporte les plats copieux nécessaires pour nourrir tout le monde.



3. En Israël, les veuves étaient très protégées par les lois religieuses. Quelque négligence avait dû se glisser dans le service des tables envers les veuves hellénistes, c'est-à-dire les femmes venues des colonies juives dispersées dans les pays méditerranéens. Voici un Helléniste se plaignant aux Apôtres. Ceux-ci sont peinés, mais ils ne pouvaient négliger la prédication pour veiller à tous les détails du service.



4. Ils décident de choisir sept jeunes gens de mérite et de piété reconnus, pour veiller spécialement à la répartition équitable des vivres et à la parfaite charité du traitement envers tous; puis ils leur imposèrent les mains en priant. Ce sont les premiers diacres, et nous voyons là le commencement de la hiérarchie ecclésiastique.

NOËL

Chaque année au temps de Noël, les petits enfants sont tous anxieux pour l'arrivée du Petit-Jésus. Ils se fabriquent des petites crèches pour mettre en-dessous d'un arbre de Noël.

Nous sommes fiers de notre petit sapin vert qui met de la joie dans notre foyer. Il est orné de guirlandes et de lumières multicolores, chargé de filets d'argent et de boules étincelantes. C'est l'arbre généreux qui cache nos présents soigneusement enrubannés que nous regardons avec curiosité et impatience.

A minuit, les joyeuses et légères cloches annoncent "l'heure solennelle où l'Homme-Dieu descendit jusqu'à nous".

C'est la messe de minuit attendue par tous depuis si longtemps. Tout le monde est gai et joyeux. Les chantres entonnent les vieux cantiques qui nous ravissent dans leur harmonieuse simplicité.

Noël renouvelle l'Incarnation du Sauveur qui est né à Bethléem, il y a plusieurs siècles, dans une pauvre petite ville de Judée, dans une mangeoire. Les boeufs réchauffent Jésus avec leur haleine.

Noël est une des plus gaies et joyeuses fêtes de l'année. Nous sortons dehors, les étoiles brillent sur le beau tapis de neige blanche. L'on croirait voir une étoile plus brillante qui conduisit les Rois Mages.

Il y a trois messes: la messe de minuit, la messe de l'aurore et la messe du jour.

Au gai réveillon, les petits benjamins se lèvent pour goûter à la saveur des mets de Noël et ouvrir leurs présents.

Doreen CYR,
Grade VIII,
Ile-de-Chênes, Man.

Noël chez nous

Noël est la plus grande fête de l'année. En regardant la crèche dans l'église, nous pensons à l'Enfant-Jésus de Bethléem. C'est le temps de lui demander toutes sortes de grâces. Les religieuses préparent avec goût la crèche. Des beaux sapins verts tout illuminés l'entourent.

Enfin, le soir de la messe de minuit est arrivé. Les enfants sont tous excités. A minuit nous entendons le cantique appelé "Minuit Chrétiens". L'église est remplie plus que jamais. Le choeur chante beaucoup de cantiques de Noël. C'est très beau. A la communion, c'est une grande foule qui s'achemine vers la sainte table.

Après la messe, nous entendons des cris de joie et les gens se souhaitent Joyeux Noël. C'est alors le temps du réveillon.

Il y a des familles qui ouvrent leurs cadeaux le soir, mais, comme nous avons des petites soeurs, nous les ouvrons le matin. Quand nous les ouvrons, nous couvrons en même temps le plancher du salon de nos papiers et rubans. Nous jouons avec nos joujoux une bonne partie de la journée.

Papa conduit mes deux petites soeurs à l'église pour voir et donner un petit cadeau à l'Enfant-Jésus couché dans sa crèche. Nous allons souper chez notre grand-mère. Nous avons un bon souper et une bonne veillée. C'est alors le temps d'aller se coucher. Noël est maintenant fini.

Nous avons un bon Noël et je sais que le prochain sera aussi intéressant. Nous ne devons pas faire de Noël une journée de païen, mais une fête chrétienne.

Guy LACROIX,
Grade V,
Ile-de-Chênes, Man.

Un homme indiscret est une lettre décachetée; tout le monde peut la lire. — CHAMFORT.

En Saskatchewan

Sintaluta

Mariage Prior-Kelly

Le samedi 5 décembre dans l'église Ste-Hélène, M. l'abbé Léon Savoie bénissait le mariage de Mlle Joan Kelly, fille de Mme Pat Egan et de feu M. Tom Kelly avec M. Laurence Prior, fils de M. et Mme Stanley Prior, d'Indian Head.

La mariée est entrée dans l'église, décorée pour cette occasion de magnifiques chrysanthèmes blancs, au bras de son frère aîné, M. Lorrie Kelly, de Manor. Elle était très élégante dans une longue robe blanche en poult-de-soie garnie et appliquée de dentelle à la jupe. Un rang de pierres du Rhin ornait le corsage en dentelle. Le voile court était retenu par un bandeau égyptien en perles blanches. La mariée tenait un livre de prières garni de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Diane Piché, de Gravelbourg, amie de la mariée, et Christine Prior, soeur du marié, portaient des toilettes en velours rouge avec bandeaux de même nuance. Elles tenaient chacune un bouquet de chrysanthèmes jaunes.

La mère de la mariée avait revêtu une robe en crêpe bois de rose et un chapeau en velours blanc. Son corsage était formé d'oeillets blancs. La mère du marié portait une robe de crêpe brun avec chapeau en feutre jaune et corsage de fleurs de couleur bronze.

M. Bob Kelly, frère de la mariée, était le garçon d'honneur et le beau-frère du marié, M. Bert Bodman, de Yellow Grass, était placier à l'église.

Après la cérémonie les mariés et les invités, au nombre de 45, se rendirent à la salle de la Légion où les dames catholiques servirent un bon souper. La table d'honneur était garnie de fleurs naturelles et au milieu on voyait un gâteau à trois étages garni de fleurs blanches et rouges.

M. l'abbé Léon Savoie a porté le toast à la mariée. Le jeune marié répondit par des paroles aimables. La grand-mère de la mariée, Mme Marie Shapech, âgée de 92 ans, assistait à la cérémonie et au souper. Pour le court voyage de noces, la jeune mariée portait un deux-pièces en lainage vert, un manteau beige garni de vison brun et un chapeau brun garni de plumes de faisan.

M. et Mme Laurence Prior résideront à Vancouver où Mme Prior doit travailler à l'hôpital St-Paul comme infirmière et M. Prior doit rejoindre sa section dans l'aviation canadienne.

Diplomates

Il n'y a rien de plus agréable, à certains moments, que la musique; et pourtant, il faut bien le reconnaître, quelquefois, il n'y a rien de plus désagréable.

L'accordeur — Bonjour, Madame, je suis l'accordeur de piano.

La dame — L'accordeur de piano! Mais je n'ai pas demandé d'accordeur de piano.

L'accordeur — Je sais, je sais, Madame. Ne vous en faites pas. Ce sont les voisins qui m'envoient.

• • •

Les murs ont des oreilles

La famille Citrouillard recevait à son nouveau logement. A un moment donné, l'un des invités s'arrête et tend l'oreille:

— Ne me dites pas que vous avez déjà des souris dans votre appartement neuf? remarque-t-il.

— Oh non! Ce ne sont pas des souris. Ce sont les voisins qui mangent du céleri, explique la maîtresse de maison.

La Journée de l'A.C.F.C.

VONDA

Percepteurs: Rosaire Bussière, Fernand Denis, Léopold Hamoline, Hervé Leblanc, Philippe Rivard, Philippe Bussière, Emile Hamoline, Georges Haudegand et Louis Lepage.

$10.00: Les Filles de la Providence.

5.00: M. l'abbé O. Lacroix, André Bussière, Léon Bussière, Rosaire Bussière, Fernand Denis, Gustave Denis, Victor Detillieux, Alex. Fedora, Marguerite Gaudet, Rose-Hélène Gaudet, Désirée Hamoline, Emile Hamoline, Jérôme Hamoline, Joseph Hamoline, Léopold Hamoline, Georges Haudegand, Julien Haudegand, Hervé Leblanc, Edouard Lepage, Adjutor Lepage, Albert Lepage, Delphis Lepage, Juliette Lepage, Louis Lepage, Zénon Lepage, Félix Loiselle, Antonio de Margerie, Wilfrid Nobert, Ernest Perreault, Anastase Rivard, Philippe Rivard, Antoine Willett.

4.00: Raymond Beaulieu.

3.00: Philippe Bussière, Edgar Detillieux, Mme M. Haudegand, Joseph Puits.

2.00: Ernest Beaulieu, Roland Beaulieu, Claude Bussière, Joseph Dellezay, Guy Detillieux, Jean Hamoline, Alonzo Martineau (père), Alonzo Martineau (fils), Steve Willett.

1.00: Roger Bussière, Maurice Bussière, Thuribe Bussière, Mme Dansereau, Arthur Dinelle, Jérôme Florizone, Octave Hamoline, Lionel Lepage, Pierre Lepage, Marcel Lepage, Yvon Lepage, Paul Loiselle, Albert Marchand, Ronaldo Marchand, John Pape, Ernest Parent.

.50: Albert Hamoline.

Total: $220.50

• • •

DELMAS

$5.00: Le R. P. J. Bidault, O.M.I., Paul-E. Bernier, Aimé Bernier, les Soeurs de l'Assomption, Armand Blais, Bernard Blais, Edouard Blais, Evariste Blais, Georges Blais, Joseph Blais, René-E. Blais, Philippe Chassé, Alphonse Douville, Gérard Giasson, Dave Lavoie, Armand Lacoursière, Louis-O. Lacoursière, Georges Lusignan, Maurice Prince, Richard Prince, Jean Roy, Robert Roy.

4.00: Mme Charles Prince.

3.00: Jean-B. Giasson, Mme Marie Goulet, Victor Grosjean, Philippe Lacoursière, Joseph Lavoie, Henri Lavoie, Wilbrod Lessard, Raymond Rousseau.

2.00: Laval Ayotte, Germain Audette, Joseph Audette, Fernand Bernier, Joseph Bernier, Roméo Bernier, Romuald Bernier, Louis Blouin, Adélard Carpentier, Lucien Demers, Camille Dion, Denis Douville, Joseph Giasson, Arthur Gravelle, Hector Lessard, Omer Lessard, Edgar Laflamme, Antoine L'Heureux, Murray Lindsay, Emile Michaud, Jean-B. Michaud, Willie Michaud, Martin Pozache, Laurent Régnier, Joseph Raineault, Antoine Richard, Raymond Richard, Odilon Rousseau, Pierre Rousseau, Thomas Rousseau, Emile Schiller.

1.00: Donat Bernier, Joseph Beloin, Roméo Beloin, Félix Dallaire, Wilfrid Deslauriers, Mme Marc Girard, Fernand Grosjean, Mme Fred Lafrance, Robert Lacoursière, Mme J.-O. Michaud.

Total: $210.00

• • •

DUCK LAKE

Contribution globale: $204.00

• • •

DOMREMY

Contribution globale: $310.00

• • •

CODERRE

Contribution globale: $200.00

• • •

ST-ISIDORE-DE-BELLEVUE

$10.00: M. l'abbé A. Paradis, le couvent (5 institutrices).

5.00: Emile Topping, Médéric Gareau, Pierre Gareau, Paul Gareau, Gilbert Gareau, Guy Gareau, Georges Gareau, Arthur Gareau, Aubain Grenier, Jean Deault, Edouard Deault, Omer Deault, Laurent Cousin, Louis Cousin, Pierre-Albert Gaudet, Louis Gaudet, Jean-Camille Gaudet, Gilles Gaudet, Lucien Gaudet, Roger Gaudet, Arcade Gaudet, Hermas Gaudet, Noël Gaudet, Gonzague Gaudet, Denis Gaudet, Alfred Gaudet, Mme Noëlla Gaudet, Gérald Gaudet, Sylvio Théorêt, Procule Théorêt, Henri Duval, Arthur Leblanc, Louis Favenec.

4.00: D.-Léo Grenier.

3.00: Edmond Deault, Paul Cousin, Jean Gaudet.

2.50: Dollard Grenier, Hervé Grenier, Alain Gaudet, Emile Gaudet.

2.00: Conrad Gareau, Donat Gareau, Isidore Gareau, Hubert Gareau, Pierre Cousin, Ronald Gaudet, Julien Gaudet, Adrien-E. Gaudet, Raymond Gaudet, Aurélien Gaudet, Mlle Agnès Gaudet, Urbain Théorêt, Clément Roy, Jean-Baptiste Duval, Norman Morrison.

1.00: Moïse Topping, Jean-Paul Gareau, Réal Gareau, Rémi Gareau, Bruno Gareau, Antoine Gareau, Alfred Gareau, Ovila Gareau, Edmond Gareau, Mme Camille Gareau, Bernard Grenier, Robert Gaudet, Hector Gaudet, Marcel Gaudet, Paul-Emile Gaudet, Alcide Gaudet, Léopold Gaudet, Sylvio Gaudet, Aurèle Gaudet, Benoit Gaudet, Edouard Ethier, Gaston Ethier, Saül Théorêt, Alphonse Jobin, Joseph Jobin (père), Joseph Tessier, Orphir Tessier, Lorenzo Tessier, Roderic Morrison, Mme Wilfrid Neider, Raymond Bourdon, Joseph Baudais.

.50: Lionel Donahue, Mme Joseph Donahue, Charles Gaudet, Joseph Jobin (fils).

.25. Gérard Chamberland, Joël Gaudet.

Total: $272.50

• • •

DOLLARD

$5.00: Georges Arcand, Raymond Billard, Robert Desautels, Roland Fontaine, Albert Goulet, Edouard Goulet, Henri Goulet, Victor Goulet, Roméo Marchand, Frères Moreau, Mme W. Nolin, Evariste Roy.

3.00: Charles Nolin.

2.00: Gérard Bellefeuille, Damien Dufresne, Louis Gosselin, Delphis Grégoire, Raymond Marchand, Conrad Poisson, Mme E. Rouleau.

1.00: Evariste Aack, Jean Crévolin, Eugène Coderre, Gérard Goulet, Lucien Roy, Arthur Rouleau.

Total: $83.00

• • •

ST-HIPPOLYTE-VAWN

Contribution globale: $50.00

• • •

COURVAL

$5.00: Lionel Tremblay, Jos.-H. Tremblay, Charles Arguin, Gabriel Tremblay, Marcel Tremblay, Jean-Guy Tremblay, Roméo Tremblay, Gaston Tremblay, Roland Tremblay.

3.00: Jean-Louis Marcil, Idola Gaudreau, Joseph Landry, Jean Pépin, Albert Grajczyk.

2.00: Richard Marcil, Mlle Colombe Tremblay, Joseph Arguin, Jos.-W. Tremblay, Henri Arguin, Léon Laliberté, Raymond Tremblay, F.-A. Tremblay, Réo Tremblay.

1.00: O. Brin, Emile Meill, Jos.-E. Tremblay, Valère Tremblay, W. Tremblay, Noël Blanchette, Alfred Tremblay, Lionel Patoine, Roger Patoine, André Tremblay, Sylvio Arguin.

Total: $89.00

Asie et Afrique: 52 millions de catholiques

Il est impossible de donner, même pour les seuls territoires dépendant de la Congrégation de la Propagation de la Foi, des statistiques complètes. Cependant, en excluant les pays de l'Eglise du silence et en se bornant à l'Afrique et à l'Asie, on peut donner, en chiffres ronds, une idée assez exacte du nombre des catholiques, tel qu'il se présentait en 1957.

Pour l'ensemble de ces deux continents, le chiffre global des catholiques de tous les pays et de tous les rites est de 52 millions, à savoir: 21 millions en Afrique et 31 millions en Asie, y compris le bloc des 17 millions de catholiques philippins. Ces chiffres se limite aux seuls territoires dépendant de la Congrégation de la Propagation de la Foi, à l'exclusion toutefois de la Chine communiste, de la Corée du Nord et du Nord-Viet-Nam.

Pour savoir où l'Eglise est en progrès, il suffit de compter les catéchumènes; or, en Afrique, ils sont trois millions, tandis qu'en Asie, ils ne sont qu'un demi-million. On peut donc dire que l'Afrique surtout est en mouvement vers le christianisme, et la question se pose de savoir si l'Eglise pourra mettre en ligne assez de prêtres pour suivre le courant.

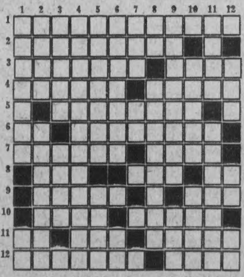
Le sexe faible

— La banque n'a pas accepté notre dernier chèque, confie le mari à sa femme.

— C'est merveilleux! s'exclame cette dernière. Qu'est-ce que nous allons acheter, cette fois-ci, avec le même montant d'argent.

Nos Mots Croisés

— No 107 —



HORIZONTALEMENT

1—Manque d'appui.
2—Espèce de grande chauve-souris.
3—Forçons à garder le lit. — Bande d'acier pour train.
4—Nom italien de l'île grecque de Kythira. — Fermée.
5—Broyer la tige du lin.
6—Demi. — Oeufs battus et cuits dans la poêle.
7—Ce qu'il y a de meilleur (plur). — En outre.
8—Commence le 21 juin. — Boisson anglaise. — Pronom.
9—Qui n'est pas droit. — Homme ignorant.
10—Altérer la santé. — Très petite somme.
11—Chemin de halage. — Repaire. — Correspondre à.
12—Qui sont en usage. — Pas commun.

VERTICALEMENT

1—Poids grec. — Connu.
2—Fils de Jupiter. — Petites îles.
3—Eclairer. — Aussi.
4—Tracassèrent pour des bagatelles.
5—Dont les éléments reproducteurs sont semblables. — Séparé.
6—Arr. de Saint-Dié. — Cube.
7—Saints. — Gêné longtemps.
8—Joint. — Arrêter.
9—Femelle d'un sous-genre de grives. — Atmosphère.
10—Artère du coeur. — Fortifia.
11—Viens en vie. — Couper les branches inutiles.
12—Loup ancien. — De naissance. — Ile de l'océan Atlantique.

SOLUTION DU PROBLEME No 106

■ **Horizontalement:** 1. Artériotomie; 2. Soubassement; 3. Ma — Kéfir; 4. Arêtes — Rite; 5. Ressui — Ais; 6. Reine; 7. Grêleuse — Ire; 8. Ion — Rôler; 9. Niche — Stase; 10. Elder — Il; 11. En — Léo — Edile; 12. Solennité — Or.

■ **Verticalement:** 1. Asparaginées; 2. Ro — Ré — Roi — No; 3. Tumescence; 4. Ebats — Hile; 5. Ra — Eure — Eden; 6. IS — Sieur — Eon; 7. Os — Iso; 8. Tek — Anels — Et; 9. Omer — Etude; 10. Méfia — Ira; 11. Initier — Silo; 12. Etres — Epeler.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 11

"Pour arriver à ses fins, cette méchante gamine est capable de tout, se disait-elle parfois inquiète; pourvu que mon grand nigaud de Michel, malgré toute sa psychologie, ne se laisse pas prendre à quelqu'un de ses artifices . . . Car vraiment, malgré tout mon désir d'être un jour grand-tante, je serais bien désolée de le voir tomber aux mains de cette sotte intrigante! Enfin, j'y veillerai . . . car, tout seul, il n'aurait pas plus de défense qu'un gamin!"

Malgré cela, elle ne voyait jamais arriver d'un très bon oeil le court séjour que, chaque été, la jeune fille faisait à Kersac. Aujourd'hui, cependant, elle songea que Jacquemine l'aiderait, par sa présence, à contrebalancer l'influence de Josette, et cela la rassura un peu.

— Catherine, vous mettrez quatre couverts, dit-elle, et vous préparerez pour Mlle Josette la chambre bleue. Vous mettrez en ordre également chez Mlle Jacquemine, qui rentre ce soir avec Monsieur et ma nièce. Que tout soit prêt à sept heures, et envoyez l'auto à la gare.

Un peu avant l'heure à laquelle devaient revenir les voyageurs, tante Aline, en maîtresse de maison consciencieuse, pénétrait dans la chambre qu'elle avait réservée à sa nièce, à côté de celle de Jacquemine, afin de favoriser leur intimité.

La porte de communication était ouverte entre les deux pièces, et, tandis qu'elle inspectait la chambre aux perses gaies, afin de voir si ses instructions avaient été suivies, elle entendit la femme de chambre qui, à côté, achevait sans doute de ranger chez Jacquemine.

Elle s'avançait pour fermer cette porte lorsque, soudain, un cri désolé lui parvint, accompagnant un bruit anormal.

— Oh! maladroite que je suis . . . fit Catherine.

Machinalement, tante Aline demanda:

— Qu'avez-vous encore cassé, ma pauvre malchanceuse? . . .

Car, à l'office, on plaisantait souvent la main malheureuse de la jeune femme de chambre. Et, en même temps, elle passa la tête par la porte entr'ouverte.

Catherine, agenouillée à terre parmi des flots de tulle et de soie blanche, répondit en riant, non sans stupéfaction:

— Je n'ai rien cassé, mademoiselle. Mais j'ai fait tomber un carton en rangeant les affaires de Mlle Jacquemine. Il s'est ouvert et . . . regardez, mademoiselle . . .

Toujours à genoux, du bout des doigts, elle élevait en l'air un voile de tulle blanc, neigeux et frissonnant.

— Regardez, mademoiselle, comme c'est joli . . .

— Qu'est-ce que c'est que cela? fit tante Aline en fronçant les sourcils.

— Une robe de mariée, Mademoiselle voit bien . . . avec son voile, ses fleurs, et tout, et tout . . . Elle doit donc se marier bientôt, Mlle Jacquemine?

La première stupeur passée, Mlle Vincent réagit.

— Cela ne vous regarde pas, Catherine, ni moi non plus, d'ailleurs . . . Vous êtes une indiscrète. Pourquoi touchiez-vous à cela?

Gênée, la fille curieuse baissa le front, essaya de donner une explication à son espionnage.

— Mais, je pensais bien faire . . . puisque Mlle Jacquemine rentrait ce soir, en rangeant dans son armoire ce qu'elle avait mis dans sa malle ce matin . . . pour que rien ne soit fripé . . . Mademoiselle comprend? La malle n'était pas fermée à clef. Il n'y avait que les courroies . . .

— Et la tentation a été trop forte pour votre curiosité? Vous n'aviez pas à toucher à cela sans ordre.

— Mademoiselle m'avait dit de ranger la chambre, fit-elle, hypocrite. Accrocher des vêtements, c'est ma besogne de femme de chambre. Je ne pouvais pas me douter qu'il y avait des secrets dans les bagages de Mlle Jacquemine, moi!

Son air réticent confirmait cependant que c'était bien dans l'espoir d'en découvrir qu'elle avait fouillé dans ces bagages et ouvert le long carton blanc, duquel s'échappaient les flots de tulle immaculé.

Agacée à l'idée des commérages que cette découverte allait susciter à l'office, Mlle Vincent dit sèchement:

— C'est bon. Laissez tout cela; je finirai de tout mettre en ordre moi-même. Je sais de quoi il s'agit . . . Allez!

Comme, furieuse et vexée, Catherine tirait la porte avec un peu de brusquerie sur elle, tante Aline la rappela.

— Et n'allez pas vous monter la tête avec cela, surtout . . . C'est . . . c'est un souvenir de sa mère.

Mais elle vit la femme de chambre sourire avec incrédulité devant cette explication maladroite, avant que la porte se refermât sur elle.

"Evidemment, elle ne me croit pas, fit tante Aline. Bah! qu'elle pense ce qu'elle voudra . . . Mais du diable si je sais, moi, ce que cela signifie, par exemple."

Adroitement, elle avait ramassé la neigeuse toilette toute garnie de lis et tentait de la replier avec soin dans la boite. Au fond, sous une feuille de papier de soie, elle aperçue la robe rosée, la jolie robe qui avait l'air d'une toilette de fiançailles et que Jacquemine portait la veille au soir.

Et, perplexe, Mlle Vincent, tout en remettant le voile de mariée dans ses plis, se répétait tout bas:

"Mais pourquoi, pourquoi Jacquemine a-t-elle une robe de mariée dans ses bagages? Ce matin, le départ précipité et inexplicable de Michel et de cette petite . . . Ce soir, cette découverte: beaucoup de mystères pour une seule journée! Il faudra que j'éclaircisse tout cela!"

Ce ne fut pas ce soir-là, cependant, que Mlle Vincent put obtenir aucun éclaircissement, la présence de la bavarde Josette empêchant toute explication.

La jeune fille, stupéfaite et ravie de l'invitation si soudaine de son cousin, qui ressemblait presque à un enlèvement, entourait celui-ci d'attentions un peu outrées et d'une espèce de cour adorante et coquette, accaparant la conversation, jacassant à tort et à travers.

Cependant, tante Aline, dont l'attention était éveillée ce soir par tous les événements surprenants de cette journée, remarqua le regard aigu, obstiné, que, très souvent, Josette posait sur la jeune secrétaire de son cousin. Il lui sembla qu'elle avait cet air stupéfait et inquisiteur de ceux qui, croyant reconnaître quelqu'un, hésitent cependant devant quelque invraisemblance. Et il fallait que ce souci fût bien obsédant pour qu'il arrachât si souvent le regard aigu des longs yeux verts à la contemplation éperdue de Michel, dans laquelle ils semblaient tant se complaire.

"Se connaîtraient-elles?" pensa tante Aline, surprise.

Mais l'air parfaitement naturel de Jacquemine, qui se montrait vis-à-vis de la jeune fille aimable avec quelque réserve, comme il sied avec une inconnue, la détrompa.

"Mais non . . . c'est tout simplement la jalousie de cette petite peste de Josette qui est éveillée par tant de grâce et de beauté dans l'entourage de son cousin! Et, ma foi, ma foi . . . elle n'est peut-être pas tout à fait sans objet, cette jalousie. Il lui fait de bien doux yeux à la petite Jacquemine, ce soir, mon bel insensible de neveu!"

Tante Aline ne s'était sans doute pas trompée, puisque, dès le lendemain matin, profitant du moment où Catherine lui apportait son chocolat au lit, Josette fit subir à celle-ci un interrogatoire en règle au sujet de la jolie secrétaire de son cousin.

Fourbe et hypocrite, elle excellait en l'art de faire parler les gens et usait largement des renseignements d'office qu'elle sollicitait sans dignité.

Catherine, qui la connaissait depuis longtemps, avait l'habitude des petits questionnaires qu'elle posait à chacun de ses voyages à Kersac, et, immobile et souriante, elle attendait, devant le lit, le bon vouloir de la jeune fille.

Adroite, celle-ci, après avoir rejeté d'un mouvement gamin les boucles brunes qui retombaient sur ses yeux, commença par des questions sans importance:

Eh bien! Catherine, quoi de nouveau, cette année, à Kersac? Pas de nouveaux voisins? Ni de voisines? Mon beau cousin est toujours aussi ours? Il ne voit personne?

— Mais si, mademoiselle, il y a du changement de ce côté, justement. Nous avons donné une grande fête, il y a quelques jours . . . On a dansé . . . Tout le pays était invité.

— Il y a quelques jours! fit-elle avec une moue vexée; vraiment, Michel aurait bien pu m'attendre . . . Et puis, il y a aussi un autre changement: cette gentille dactylo qui remplace les vieux secrétaires de jadis! Pour ma part, je m'en réjouis . . . Comment s'appelle-t-elle déjà, j'ai mal entendu le nom sous lequel on me l'a présentée hier: Vernier?

— Non, Bernier. Jacquemine Bernier, mademoiselle.

Les épaules pointues tressaillirent sous la soie du pyjama vert nil. Cependant, ce fut d'un ton indifférent que Josette poursuivit:

— Bernier? C'est son véritable nom? Enfin, je veux dire: c'est bien sous ce nom-là qu'elle reçoit sa correspondance?

Catherine comprit, à l'éclair luisant des yeux verts, que la question intéressait particulièrement la jeune fille.

— Oh! Mademoiselle peut être tranquille, je vois toutes ses lettres! D'ailleurs, elles sont rares: quelques enveloppes seulement qui, toutes, portent l'en-tête de l'étude de Me Lureau . . . le notaire de Monsieur, qui l'a placée ici.

— Ah! c'est Me Lureau qui l'a recommandée? Alors, on a dû l'accepter les yeux fermés, hein? Sans références?

— J'ai entendu dire à Mademoiselle que c'était sa première place. D'ailleurs, on voit bien qu'elle n'a pas l'habitude de travailler . . .

La voix se fit aigre, rancunière:

— Elle se tient à distance, comme si elle se croyait encore sur le même pied que les maîtres. Ma foi . . . il est vrai que ça ne sera peut-être pas très long!

Josette, malgré son empire sur elle-même, ne put s'empêcher de relever vivement son mince visage de jeune chèvre qui n'était pas sans une espèce de charme sauvage et étrange.

— Que voulez-vous dire? Flirte-t-elle avec son patron?

— Heu! . . . Monsieur a beaucoup changé, toujours depuis que sa secrétaire est ici! Il est aux petits soins . . . Et puis, il y a cette robe de mariée que j'ai trouvée dans la chambre de cette sainte Nitouche!

Rapidement, heureuse de se venger de l'observation reçue la veille à ce sujet, elle raconta vivement sa découverte à Josette, que cela semblait prodigieusement intéresser.

— Tout de même, acheva la jeune femme de chambre, Mademoiselle m'avouera que, pour qu'une jeune fille trimbale avec elle une robe de mariée toute prête, avec le voile et la couronne, et tout, et tout . . . c'est bien qu'elle espère s'en servir bientôt . . . Alors, comme on ne lui connait pas de fiancé qui lui écrive, ni qui vienne la voir, et comme elle ne sort autant dire jamais d'ici . . .

Mais Josette ne semblait plus l'écouter. Les yeux fixes sous les sourcils rapprochés, elle semblait fouiller ses souvenirs. Soudain, elle demanda:

— Une robe de mariée? Comment est-elle, au juste, cette robe, Catherine?

— En crêpe satin, avec une traine qui n'en finit plus et qui est toute jonchée de lis. C'est joli, mais bien prétentieux pour une simple secrétaire, il me semble! Et puis, le voile: de tulle au milieu, avec tout autour haut comme ça de dentelle fine, fine . . . et un tout petit diadème en perles avec deux lis de chaque côté . . . Mademoiselle voit?

Josette devait "voir", en effet, car elle murmura pour elle-même:

— Des lis de chaque côté! C'est bien cela . . . je ne m'étais donc pas trompée . . . C'est elle! Et vous dites qu'elle n'est pas connue ici sous un autre nom que Bernier?

— Mais non, mademoiselle! Pourquoi? Est-ce qu'elle a quelque chose à cacher? Ça ne m'étonnerait pas, d'ailleurs! On ne peut rien savoir d'elle, ni sur sa famille, ni sur son enfance, et Mademoiselle, que j'ai essayé de cuisiner, n'a pas l'air d'en savoir davantage, vous savez . . . Quant à Monsieur . . . il ne voit plus que par les yeux bleus de sa secrétaire, alors . . .

Afin de détourner les soupçons de la femme de chambre, Josette feignit de rire avec indifférence:

— Hé! mais, il n'est pas à plaindre, car elle les a fort beaux, il me semble . . . Dites-moi, Catherine, pourrez-vous repasser cette blouse que je compte mettre ce matin?

Elle coupait l'entretien maintenant qu'elle était au courant de tout ce qui pouvait l'intéresser. Catherine sortit à regret; mais, dès qu'elle eut refermé la porte, Josette, bondissant à terre, alla pousser le verrou, puis, courant au petit bureau sur lequel était posé son stylo:

(à suivre)



Faites valoir le fromage canadien dans vos hors-d'oeuvre

Pour plaire aux deux sexes, une crème de bleu, des pailles au fromage, des boulettes aux anchois et du céleri farci. Variété et finesse des saveurs sont assurées.

Pailles au fromage
(32 pailles)

- 3 c. à table de beurre
- 1 tasse de fromage Cheddar canadien râpé
- 4½ c. à table de lait
- ¾ tasse de farine tout-usage, tamisée
- 1½ tasse de panure fraiche
- ¼ c. à thé de sel
- Quelques grains de cayenne

Mêler le beurre et le fromage. Incorporer le lait. Mêler la farine, la panure, le sel et la cayenne, et incorporer au mélange de beurre et de fromage. Pétrir légèrement sur une planche farinée. Rouler ¼" d'épais; couper en lisières de ¼" de large et 5 pouces de long. Arranger ¼ de ces lisières en anneaux en joignant les bouts ensembles. Placer les lisières et les anneaux sur une tôle à biscuits. Cuire à four chaud (400°F) jusqu'à ce que légèrement dorée, 8 à 10 minutes. Pour servir, disposer plusieurs pailles dans les anneaux.

Boulettes aux anchois
(2 douzaines)

- 1 paquet de 4 onces de fromage-crème
- 3 c. à table de pâté d'anchois
- Quelques grains de cayenne
- Chips ou biscuits soda écrasés

Amollir le fromage-crème à la température ambiante. Y incorporer le pâté d'anchois. Assaisonner de cayenne et rouler en boulettes. Placer au réfrigérateur. Au moment de servir, rouler dans les "chips" ou les biscuits salés écrasés.

Crème de fromage bleu
(1¼ tasse)

- 4 onces de fromage bleu canadien
- ½ tasse de pâté de fromage canadien
- ¼ tasse de crème
- ¼ tasse de céleri haché

Mêler le fromage bleu et la pâte de Cheddar. Ajouter graduellement la crème et défaire jusqu'à consistance lisse. Incorporer le céleri. Servir avec des sodas ou des chips.

Céleri farci au fromage
(⅔ tasse)

- Branches de céleri
- 1 paquet de 4 onces de fromage-crème
- 1 c. à table de crème
- 2 c. à table d'olives farcies hachées
- 2 c. à table d'amandes rôties, hachées

Amollir le fromage-crème. Ajouter la crème et battre jusqu'à ce que mousseux. Incorporer les olives et les amandes. Farcir les branches de céleri; refroidir.

Une gagnante du Concours de Recettes nous écrit

Chère Rosette,

C'est avec surprise en lisant le journal **La Liberté et le Patriote** que je voyais mon nom parmi les gagnantes du Concours de Recettes. Alors je viens vous dire ce que je me propose de faire de ce montant.

Je vais vous le confier, chère Rosette, pour que vous le donniez à un bon Père Missionnaire, il saura, lui, faire du bien avec: rendre quelques petits pauvres heureux pour Noël peut-être? Tant qu'à moi, je suis vraiment privilégiée entre mon bon mari et mes enfants, tous en santé et pleins de vie.

Alors, en retour, je demande au bon Père une courte prière pour que le petit Jésus de la crèche continue de nous aider à bien élever notre famille.

Merci de tous les conseils que vous nous servez dans **La Liberté et le Patriote** chaque semaine, ce qui vous demande beaucoup de travail, mais qui n'est pas perdu, j'en suis sûre.

Avant de vous quitter, je vous transmets mes meilleurs souhaits pour un Joyeux Noël et une Bonne, Sainte et Heureuse Année et beaucoup de succès dans tout ce qui regarde votre travail.

UNE LECTRICE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Joyeux Noël, Bonne Heureuse et Sainte Année sont les voeux que je formule pour toutes les lectrices de la Page Féminine. Je souhaite à chacune la santé, la prospérité, le bonheur. Aux ménagères qui se sont montrées de vrais cordons bleus lors du Concours de Noël, je souhaite de bien réussir la recette du vrai bonheur (voir dans un coin du coffret). Mais pardessus tout je vous souhaite, chères lectrices, la paix de l'âme et du coeur. Je résume mes souhaits pour la nouvelle année en employant la formule traditionnelle: "Je vous la souhaite bonne et heureuse et le paradis à la fin de vos jours".

✦ ❊ ✦

Pour le groupe matinal de la maison, à savoir les très jeunes, voici une idée qui les gardera sages le matin de Noël. La veille de la Fête, suspendez un bas supplémentaire aux pieds de leurs lits, garnissez-le d'une orange, d'une petite boite de céréales, d'un petit pain beurré enveloppé dans du papier d'aluminium et d'une petite boite de raisins. Les enfants aimeront cette idée . . . et vous aussi parce que vous aurez la chance de vous détendre un peu plus longtemps avant d'entreprendre la corvée qui vous attend.

✦ ❊ ✦

Petits Jésus des crèches,
En nos églises fraiches
Vous verrez défiler le cortège navrant
De tous les maux humains. Ecoutez la prière
Que chacun vous adresse en son coeur défaillant:
Jésus, donnez à tous Force, Paix et Lumière.

✦ ❊ ✦

Il est un devoir de mère de protéger ses enfants en s'assurant qu'ils ne constituent pas des cibles vivantes pour les automobilistes en prenant leurs ébats dans la rue pendant les vacances de Noël.

✦ ❊ ✦

Un de nos demi-philosophes demandait, en ricanant, à une paysanne qui revenait d'un pèlerinage à Bethléem:

— Vous avez vu de bien belles choses?

— Oui, monsieur, j'ai vu la sainte Famille: l'Enfant-Jésus, la sainte Vierge, saint Joseph, des bergers et des rois. Il ne manquait qu'une chose.

— Et quoi donc?

— L'âne de l'étable; mais puisque je le trouve ici, je n'ai plus rien à désirer.

L'incrédule se frotta le menton, secoua ses oreilles et resta coi.

✦ ❊ ✦

Recette du vrai bonheur

- 3 c. a table de charité
- 1 tasse de patience
- 4 onces de sourire
- 1 pincée d'humilité
- 1 livre de persévérance

Bien mélanger et faire cuire dans un coeur brûlant d'amour de Dieu. Servir chaud au cours de l'année bissextile.

✦ ❊ ✦

Noël dans un jour! Cette année, fêtons-le, pas tant à force de gâteaux, de lumières et de phrases, mais très sincèrement au fond de nous-mêmes.

✦ ❊ ✦

Pour le diner de Noël, n'oubliez pas votre garniture de table, le centre et les bougies, non seulement pour la table, mais aussi pour le buffet.

✦ ❊ ✦

En passant devant un étalage de cartes de Noël, une grosse dame bien mise remarque des cartes de Noël religieuses. Elle interpelle la commis et lui dit: "Pourquoi mêler la religion avec Noël?"

✦ ❊ ✦

Ne mettez pas au panier les cartes de souhaits que vous aurez reçues. A l'aide d'un canif, découpez la feuille au pli principal de façon à détacher la partie imprimée où l'envoyeur a signé son nom. Il reste la face de la carte portant image et une partie blanche qui peut encore servir aux enfants, orphelins, infirmes, pauvres. Faites-en un paquet que vous remettrez à une institution de votre choix. L'an prochain, elles seront distribuées à vos petits protégés qui les adresseront à de nouveaux destinataires. Les petits ont dans le coeur de beaux sentiments à exprimer. Pourquoi les priver de leur joie.

A l'année prochaine!

Obéissance

Bébé hurle dans la pièce voisine. Maman, qui lit, crie à la nurse: "Pourquoi pleure-t-il?" Voix de la nurse: "Il veut . . ." Madame, impatiente, interrompt: "Donnez-lui ce qu'il veut et qu'il se tienne tranquille". Deux minutes se passent, puis les cris de bébé redoublent. Maman, de plus en plus impatientée: "Mais, enfin, pourquoi ne lui avez-vous pas donné ce qu'il voulait?" Voix de la nurse: "Je lui ai donné, madame. C'était une abeille".

Conte de Noël

"Et s'il vous plait, maman, tout ce que je veux pour Noël cette année, c'est une chaine à laquelle est attachée une petite croix dorée qui s'illumine au soleil ou à la lumière." Ces mots étaient écrits dans la lettre que Gabrielle avait envoyée à sa mère avant Noël.

Madame Richard était l'épouse d'un homme riche et fier. Songeant à la demande de sa fille, elle savait que son mari refuserait immédiatement. Il avait toujours donné au moins cent dollars comme cadeau de Noël à sa fille unique, qu'il aimait beaucoup à sa manière. Sa gloire était de pouvoir dire à des amis de la haute société qu'à tout les Noëls il donnait un billet de cent dollars à sa fille Gabrielle.

Cette année, Gabrielle pour la première fois passait ce grand jour de Noël loin des siens, au pensionnat à Québec. Après la messe de minuit les pensionnaires rentrèrent bruyamment dans l'appartement où était l'arbre de Noël. Les cadeaux étaient placés sous l'arbre branchu. Une enveloppe avait été placée sur une branche parmi les garnitures de l'arbre. Gabrielle la vit en entrant et son front s'assombrit. Les cris de joie des jeunes filles ouvrant leurs colis, ne pouvaient la faire sourire. Aussitôt qu'elle eut en main l'enveloppe elle disparut de la pièce. Jamais elle n'avait été aussi désappointée.

Une amie s'apercevant que Gabrielle n'était plus avec elle, se mit à sa recherche. Cette fille tenait dans sa main une toute petite boite bleue. Ayant trouvé Gabrielle dans sa chambre, elle lui dit: "Pourquoi es-tu partie avant de recevoir ton cadeau?"

"De quoi parles-tu? J'ai mon billet de cent dollars ici dessous mon oreiller. Je suis très désappointée. J'aimerais être seule."

Son amie, ne comprenant pas les larmes, lui mit la petite boite dans la main. Gabrielle l'ouvrit et que trouva-t-elle? . . . Maintenant c'était des larmes de joie qui coulaient de ses yeux bleus. Sur la boite étaient inscrits ces mots: "Surprise! De ceux qui t'aiment beaucoup et auraient voulu t'avoir avec eux pour Noël."

Jeannine POULIN,
Grade XI,
Léoville, Sask.



Q. — Depuis ma plus tendre enfance, ma marraine m'offrent de très beaux cadeaux aux Fêtes et pour mon anniversaire. Maintenant que je travaille et que je dispose d'un peu d'argent, serait-il convenable que je lui donne quelque chose à Noël? Serait-ce le propre des filleuls de toujours recevoir sans jamais donner un peu en retour? Merci. — FILLEULE.

R. — Votre marraine sera d'autant plus touchée de recevoir un cadeau de vous qu'il sera payé de l'argent que vous gagnez. Il serait plus que convenable que vous lui donniez quelque chose. Généralement, lorsque l'enfant commence à grandir, les parents voient à ce qu'il donne un petit rien à son parrain et surtout à sa marraine, si ceux-ci sont en relation avec la famille, à plus forte raison s'ils se montrent toujours intéressés et généreux envers leur filleul. Il est bon de faire comprendre tôt à l'enfant qu'il est encore plus doux de donner que de recevoir.

• • •

Q. — Que pensez-vous d'une jeune fille qui passe son temps à répandre des calomnies au sujet de ses "amies"? Elle cherche à nuire à leur réputation et malheureusement, un bon nombre de personnes la croient. Comment se défendre contre les accusations fausses qu'elle porte contre ces jeunes filles? Lorsqu'on la confronte et qu'on lui reproche ses propos malveillants, je devrais dire méchants, elle se contente de les nier avec un rire sarcastique en disant: "Prouvez donc que je les ai dits". Il n'y a pas de fumée sans feu. Elle a été responsable de la rupture d'amitiés datant de plusieurs années et a causé des querelles de familles, etc. De plus, je me demande comment elle comprend sa religion, car elle est toujours à l'église et reçoit souvent les sacrements. Votre opinion m'intéresserait beaucoup. Merci, et mes meilleurs voeux à l'occasion des Fêtes.

LECTRICE ASSIDUE.

R. — Je vous remercie de vos bons souhaits et je vous offre aussi les miens, les meilleurs d'un Joyeux Noël et d'une Bonne, Heureuse et Sainte Année. La personne qui passe son temps à s'user la langue à faire du mal aux autres me fait réellement pitié. Elle ne fait qu'exhiber deux bien viles défauts: la jalousie et l'envie, qui sont proches parents d'ailleurs. Au premier, à mesure qu'il grandit, vient s'ajouter la haine qui le transforme en envie. Tous les défauts sont laids, mais il me semble que ces deux là sont encore plus repoussants que les autres. Cette personne ne peut souffrir de voir les gens heureux, ou de les voir posséder, ou sur le point de posséder quelque chose qu'elle n'a pas réussi à se procurer. Elle est malheureuse parce qu'elle n'a pas d'ami, ou d'amie, parce que d'autres sont mariées et qu'elle ne l'est pas et veut se venger de tous et de toutes. Si elle continue à agir comme elle le fait, elle risque de manquer complètement sa vie, car les gens qui l'écoutent maintenant finiront bien par se rendre compte de son stratagème et la fuiront comme la peste. La meilleure manière de la traiter est d'ignorer tous ses propos méchants. Si vous devez vous trouver en sa compagnie, saluez-la poliment, c'est tout. Faites un peu avec ses autres victimes que vous connaissez le bilan des mésententes qu'elle a causées, et essayez toutes ensemble de réconcilier les personnes affectées. Mais de grâce ne faites pas de scène à cette mauvaise langue, vous lui feriez un trop grand plaisir. Les personnes bien pensantes ne croiront pas les histoires qu'elle raconte, quant aux autres, elles n'importent pas. Si cette demoiselle à la langue si mal pendue lit le courrier, je me permets de lui suggérer de prier avec beaucoup de ferveur, puisqu'elle fréquente souvent l'église, afin de se corriger et qu'elle demande à son confesseur de lui dire les moyens qu'elle devra prendre pour y arriver. Pour ma part, je lui dis: "Si vous devez parler, dites du bien. Sinon, taisez-vous!"

• • •

Q. — Les parents de mon ami doivent venir chez des parents à l'occasion de Noël. Celui-ci veut me les présenter. Dois-je leur offrir un cadeau? Je voudrais faire une bonne impression. Merci.

NIGAUDE.

R. — Votre ami vous présentera à ses parents et non pas comme vous le dites, "me les présentera". Votre attitude envers eux dépendra grandement de la leur envers vous. Vous ne devez pas leur offrir de cadeau. Ce serait leur donner l'impression que vous voulez trop bien vous placer les pieds. Si la mère de ce jeune homme vous embrasse en vous disant qu'elle est très heureuse de vous rencontrer, vous pourrez répondre que puisque P . . . vous a si souvent parlé d'elle, vous aviez hâte de la connaître. Si vos parents aiment bien votre ami et qu'ils désirent être très aimables envers lui, ils pourraient inviter ses parents, ainsi que leurs hôtes, évidemment, à venir passer la soirée ou prendre le thé. Après en avoir parlé à vos parents, demandez à votre ami, s'il croit que son père et sa mère aimeraient à venir rencontrer les vôtres? De sa réponse dépendra votre attitude.

LOUISE.

La morale, c'est la vérité du coeur, et la foi, c'est la vérité de l'intelligence.

La petite voiture rouge



ans un petit village éloigné de l'Italie résidait une veuve avec son jeune fils, Jean. Elle faisait de son mieux pour l'élever, bien qu'ils étaient très pauvres et avaient tout juste le nécessaire comme nourriture. Souvent Jean passait devant un magasin et admirait une petite voiture rouge qui semblait lui causer mille et une joies. Qu'il aurait été content d'en être l'heureux possesseur!

Mais, la veille de Noël, il savait qu'il ne recevrait qu'une paire de souliers et des nouveaux bas pour couvrir ses pieds gelés. Ses contemplations achevées, il prit la route de sa chaumière quand tout à coup il buta sur un petit arbre de Noël tout écorché. Tout joyeux, il l'apporta chez lui et le décora de quelques petits papiers dorés et de trois cierges. Le bon curé lui avait donné une crèche qu'il déposa au-dessous de son arbre. Combien il se sentait heureux! La pauvre mansarde avait tout à coup changé d'aspect. Même sa maman souriait.

Le lendemain, Jean se réveilla de bonne heure et se rendit à la messe avec sa mère. Ils célébrèrent ensuite leur petit Noël à leur manière. Jean reçut, comme il s'attendait, de nouveaux souliers et des bas. Plus tard dans l'après-midi, l'on sonna à la porte. Des visiteurs imprévus, un homme et une femme très riches se présentèrent, des paquets sous leurs bras. Une petite voiture attira l'oeil de Jean. C'était sa voiture. Qu'il était content! Maman reçut une jolie robe rose et un beau manteau neuf. Ils étaient très heureux, tous les deux, et lorsque les visiteurs partirent, ils leur souhaitèrent un très "Joyeux Noël".

Quelques jours plus tard, au jour de l'An, les paroissiens remarquèrent que la crèche semblait vide. Mais oui, le petit Jésus était parti. Où était-il? Soudain la porte de l'église s'ouvrit et Jean entra, tirant sa petite voiture rouge, Jésus, souriant était couché dedans. Le curé demanda gentiment à Jean pourquoi il avait pris le petit Jésus. Jean, tout tremblant, répondit: "La veille de Noël, avant de m'endormir, j'ai promis à Jésus que s'il me donnait une voiture rouge, il serait le premier à faire une promenade dedans. Alors voici, j'ai reçu ma voiture et j'ai promené Jésus." Lorsqu'il sortit de l'église, tous les paroissiens le regardaient en souriant car ils venaient de réaliser que Jean et sa mère avaient besoin de leur aide. A partir de ce jour, ils les aidèrent à ne plus vivre dans la pauvreté.

Vous voyez ce qu'une petite voiture rouge peut faire. Remercions, comme Jean et sa mère, le bon Petit Jésus de la crèche, et ayons désormais plus de foi que jamais en Lui.

Charlotte HEBERT,
Grade IX,
Institut Collégial St-Joseph.

Petits conseils

Faites brûler de la pelure d'orange ou du café dans une casserole pour faire disparaître les odeurs de cuisine.

• • •

Quand vous avez le hoquet, avalez tout doucement une cuillerée de sucre en poudre. Il disparaitra aussitôt.

• • •

Pour empêcher les pâtes alimentaires — macaroni, nouilles — de renverser en bouillant, on met une cuillerée à table de beurre dans l'eau.

• • •

Les tiges pour nettoyer les pipes sont très utiles lorsqu'il s'agit de nettoyer également les disques perforés du moulin à viande.

Le gouvernement fédéral lance dans le public aujourd'hui **l'édition française du nouvel Atlas du Canada.** Fruit de plusieurs années de recherches, l'oeuvre de 450 cartes en couleurs présente une synthèse remarquable du développement qu'a connu le Canada aux points de vue historique, économique, social et politique depuis sa naissance modeste jusqu'à l'état de nation qui a sa place dans le monde. L'Atlas, dont c'est la première édition en langue française, a été réalisé par le **Ministère des Mines et des Relevés techniques**; c'est un fort volume de 16 pouces sur 20 dont la reliure à feuilles mobiles permet d'en détacher les planches à consulter de même qu'à y insérer toute addition future.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 38

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher St-Boniface Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

TELEVISEUR-RADIO — M. Marcel Jullie reprend le service à 23, Baie Jubinville, Parc Windsor, St-Boniface. Signalez: ALpine 3-4402. 37-450-38C.

ON DEMANDE — Dame pensionnée pour garder maison et préparer repas d'homme âgé pendant que son épouse est hospitalisée. Chambre et pension. Signalez: CEdar 3-2993. 38-461-38C.

ON DEMANDE

Compositeur bilingue pour prendre charge de travaux de ville et journal hebdomadaire. Position stable garantie de 40 à 44 heures par semaine. Salaire d'union avec bénéfices d'hospitalisation et de médecin. Emploi immédiat. S'adresser en donnant références, si possible, et expérience au Gérant, Imprimerie La Survivance, 10,010, 109e Rue, Edmonton, Alta, ou téléphoner à nos frais: GA 2-4702 (M. J. Baril). 34-411-TF

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson

Boite postale 22, Transcona, Man.

Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS

FLEURISTES

Spécialité: fleurs pour mariages Bouquets de corsage et autres Couronnes mortuaires

253, ave Notre-Dame, Winnipeg

Téléphone WHitehall 3-2934

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes

Téléphone WHitehall 2-6625

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.

au

HAVEN LUNCH

344, rue Main, Winnipeg

Un régal pour toute la famille

Notre spécialité: le poulet frit

Salle de banquet pour toutes occasions

Téléphone WHitehall 2-9076

La **"Norwood Jewellers"**

105, avenue Marion St-Boniface, Man.

Téléphone CHapel 7-2790

Inspecteur officiel des montres du Canadien National

Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY

Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons

Téléphone CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile

Cartes de souhaits en français et en anglais



Mesdames! Faites-vous donner votre permanente de Noël et du Nouvel An chez

Golden Beauty Salon

où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de

$5.95 et plus

Une bouteille d'exquis parfum français GRATIS avec chaque permanente

Pas de rendez-vous nécessaire.

Emmenez vos amis et votre famille.

Golden Beauty Salon

St. Mary's et Hargrave, Winnipeg

Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie

Profitez-en pour diner chez Golden Drugs. Repas complet 69c

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED

SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"

306, édifice Avenue Winnipeg, Man.

Téléphone WHitehall 3-1558

M. Vanier recevra lors du Jour de l'An

OTTAWA — Le gouverneur général Vanier donnera sa première réception de l'année 1960 le 1er janvier au Sénat. Il y recevra les voeux du nouvel an des leaders politiques, des personnalités officielles du gouvernement, des diplomates, des militaires et du public.

ON DEMANDE

Pour l'Unité scolaire no 4 de Willow-Bunch, pour l'école de 16 classes de Willow-Bunch, un professeur possédant, de préférence le certificat Professionnel, mais pas moins que le certificat Standard. Enseignera les mathématiques ou la science, ou d'autres sujets, selon les arrangements faits avec le principal. Catholique bilingue de préférence, mais pas essentiellement. Commencerait le 4 janvier ou aussitôt que possible. Salaire: classe II à classe V, $3,000 à $6,600 selon certificat et expérience. Les candidats devront donner, par écrit tous les détails, ainsi que le nom de leur dernier directeur a: **M. E. R. Leigh, sec.-trés., Rockglen, Sask.**

37-448-38C.

LE DR DU CHARME, chiropraticien, désire aviser sa clientèle qu'il sera absent de ses bureaux du 23 décembre au 4 janvier prochains, et non jusqu'au 24 janvier comme annoncé précédemment. 37-451-39C.

FERIONS TRAVAIL DE NETTOYAGE de bureaux à St-Boniface ou Winnipeg. Prix modérés. Signale: CEdar 3-2164. 36-441-TF

A LOUER — St-Boniface, 174, rue Bertrand. Logis non-meublé: 3 pièces. 36-440-38C.

A LOUER — Norwood. Joli logis: 2 pièces meublées. Réfrigérateur. Pour deux filles tranquilles qui travaillent. Signalez: CHapel 7-6082. 37-445-38C.

A LOUER — 426, rue Aulneau. Logis; 3 pièces. $30 par mois. Signalez: WHitehall 2-3891, le soir WHitehall 3-8254. 37-460-TF

A LOUER — Norwood, 217, rue Traverse. Logis moderne: 3 ou 4 pièces. Signalez: CEdar 3-5388. 36-465-38C.

A LOUER — St-Boniface. Petit logement. AUSSI chambre et pension pour 2 personnes. Près hôpital. Signalez: CEdar 3-2046. 38-466-38C.

A LOUER — Norwood, près Précieux-Sang. Logis: 4 pièces. Salle de bain et entrée privées. Signalez: CEdar 3-5457. 38-463-38C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 4 ou 5 pièces. Salle de bain et entrée privées. Signalez: CHapel 7-6419, après 6 h. 38-462-39C.

A LOUER — Norwood, centre. Belle grande meublée. Dans maison tranquille. Signalez: GLobe 2-4825. 38-467-39C.

A LOUER — Grand magasin: 30' x 30'. Conviendrait pour chaussures, robes, salon de coiffure, etc. Quartier résidentiel. Edifice moderne chauffé. Sert présentement de local pour pharmacie. Disponible: 1er mars. S'adresser à M. S. Fien, 233, rue Archibald, St-Boniface. 38-464-38C.

A VENDRE — Salle de billard et comptoir-restaurant. Bonne occasion pour barbier. Pas d'opposition. S'adresser à Théodore Byrialsen, St-Claude, Man. 37-447-39P.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi A VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

Corsetière Spencer

Corsets, gaines, soutiens-gorges, supports chirurgicaux pour hommes et femmes, faits sur mesure. S'adresser pour rendez-vous: Lillian Evans, 47, chemin Elm Park, St-Vital, CHapel 7-4507. 24-276-38C.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

SYLVESTRE REALTY

AGENT D'ASSURANCE

455, Louis-Riel, St-Boniface

Résidence: CEdar 3-5050

10-972-T.F.

Papineau Hardware

1095, chemin Pembina, Fort Garry

Téléphone: GLobe 2-6536

Peinture, quincaillerie et accessoires électriques

Robert W. & René Papineau, propriétaires

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURES

— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

343, rue Sherbrook

Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Propriétés immobilières

de tout genre — maisons, blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.

Voyez votre nouveau représentant français

FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.

Fred Hamelin, 332, rue Main

Téléphone: WHitehall 2-7256

Résidence: ALpine 3-4192

26 St. Michaels Road, St-Vital

On demande vieille monnaie et vieux timbres

Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à

ALBERT STERN & CO.

616, édifice McIntyre

416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

Cartes de Noël

Qu'est devenue, neuf fois sur dix, la carte de Noël?

Le patron dit à sa secrétaire: "Sortez la liste des cartes de Noël".

La secrétaire prend la liste; vérifie les adresses si elle en a le loisir; adresse des cartons dont très souvent elle a choisi le modèle; met des centaines d'enveloppes à la poste. L'opération mécanique continue: levée de la boite, course au bureau central, redistribution, nouvelle course, nouveau facteur: la carte arrive.

Le patron dit à sa secrétaire: "Adressez des réponses aux chameaux qui m'adressent des cartes de Noël et qui n'ont pas déjà reçu la mienne". La secrétaire ouvre le courrier, compare, comble les vides, puis emporte les cartes à son petit garçon, qui collectionne les cartes de Noël.

Ainsi, en dernier ressort, elles ont acquis une utilité de hasard. Mais imaginez que la secrétaire ne soit pas mariée, qu'elle n'ait pas de petit garçon, qu'elle ne soit pas collectionneuse? Alors ces cartes, que l'expéditeur n'a pas vues, que le destinataire n'a pas regardées, en quoi il a eu raison parce qu'elles sont presque toujours affreuses — ces cartes vont droit au panier.

Elles ont fait un petit voyage. Elles ont donné du travail. Elles ont coûté quelques sous: c'est leur véritable utilité. L'opération est devenue commerciale: cela répond bien aux Noëls qu'on nous fait depuis des années.

Car on est tombé du petit Jésus à saint Nicolas — lequel tout de même avait de l'allure jadis: c'était un grand vieillard digne qui aimait les enfants.

Mais ensuite on est tombé de saint Nicolas au Père Noël, grotesque employé vêtu de rouge, qui amuse les enfants comme un bouffon, mais où rien ne subsiste de sacré.

Je sais bien que les enfants s'arrangent pour recréer du merveilleux. Ils s'inventent de quoi rêver, sur les matériaux épais que nous leur offrons.

Ne pourrions-nous pas soigner un peu la matière première?

Ainsi des cartes, neuf fois sur dix.

Heureusement, il y a la dixième: un lointain camarade dont l'amitié ressuscite à l'approche des fêtes, une rencontre de voyage à qui vous ne pensiez plus et dont la signature réveille un monde de souvenirs endormis, un ancien maître, un cousin d'ordinaire oublieux . . . Trois mots, un nom, un prénom: un peu de chaleur pour la journée.

CANDIDE.

(Le Devoir)

Décès à 69 ans de M. P. de Labroquerie Taché

QUEBEC — M. Pierre de Labroquerie Taché, ancien gérant-général-adjoint de la Banque Canadienne Nationale, est pieusement décédé à Québec, dans la Maison St-Dominique, le 30 novembre, à l'âge de 69 ans, après une longue maladie.

C'est une figure bien connue du monde bancaire qui disparait. Employé de la Banque Canadienne Nationale, dès les jours de la Banque d'Hochelaga, M. Taché avait, depuis 1908, gravi tous les échelons par un labeur consciencieux et de belles qualités d'administrateur: successivement inspecteur à Montréal (1916), puis dans l'Ouest (1925), il devenait surintendant de l'Ouest (1927), inspecteur général (1929), puis contrôleur général des crédits au bureau-chef à Montréal (1934).

M. Taché appartenait à une famille bien connue du Canada français. Son père, M. J. de Labroquerie Taché, avait été imprimeur du Roi et bibliothécaire général à Ottawa; et par sa mère, il se rattachait aux familles Langevin et Chapais.

TOUGAS REALTY

190, avenue Provencher

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques' rapport d'impôt.

Téléphones:

BUREAU: CHapel 7-8178

A.-J. Boulanger: WH 3-2134

35-425-38C.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre

Téléphone: WHitehall 2-7125

Pour achat, vente ou échange de propriétés et de maisons à St-Boniface, Norwood et St-Vital, s'adresser à

N. Bernier, 594, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027

O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285

35-426-38C.

Davidson Monumental Co.

MONUMENTS — BORDURES DESSUS DE FOSSE EN BETON

(réduction sur commandes d'hiver)

605, ave Harbison, Winnipeg

Téléphone.: LEnox 3-8418

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement

Mid-West Rendering Ltd.

St-Boniface

Téléphone CHapel 7-1347

Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels

Prêts — Tout genre d'assurances

S'adresser à

ARPIN REALTY

120, ave Provencher, St-Boniface

E.-J.-R. ARPIN

Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023

Rés.: GLobe 2-3618

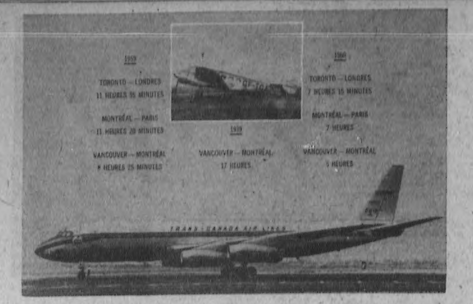
Ne jetez pas au rebut vos vieilles chaises chromées.

Faites les recouvrir et elles retrouveront leur apparence neuve.

Estimations gratuites.

Service d'une journée.

Téléphonez n'importe quand à EDison 4-5000



MONTRÉAL — L'Est et l'Ouest du Canada seront à moins de cinq heures l'un de l'autre, dès le début de l'année prochaine, quand Air Canada recevra le premier des six réactés DC-8 qu'elle a commandés de la compagnie Douglas. Ces avions à 127 passagers, dont la vitesse de croisière est de 550 milles à l'heure, desserviront les routes transcontinentales et transatlantiques, réduisant de plus d'un tiers le temps que prennent les avions actuels à faire leurs parcours. Le premier des DC-8 dotés de moteurs Rolls-Royce, est illustré ci-dessus. Il a effectué son premier vol d'essai à Long Beach, en Californie, le 23 juillet dernier. Dans le médaillon, on voit une photo du premier avion à passagers d'Air Canada, un Electra 10 places de la compagnie Lockheed pouvant atteindre 200 milles à l'heure, acheté en 1937 et employé sur les routes transcontinentales. La longueur de l'Electra n'était que de 50 pieds; celle du DC-8 est de 149 pieds. Ce cliché, qui les montre à l'échelle, indique bien leurs dimensions comparatives. Le DC-8 consomme plus d'essence pour rouler au sol et décoller que l'Electra ne pouvait en transporter dans ses réservoirs. (PHOTO AIR CANADA)



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Bonne et Heureuse Année à toute la maisonnée

par le Dr. Adrien Plouffe

Au temps jadis, croire aux fées était un apanage de l'enfance ou de ceux qui savent rester jeunes. Mais tout a changé et l'on peut se demander où sont les neiges d'antan! Tout de même il advient qu'à l'époque des Fêtes, les fées reviennent sur la terre. Ainsi j'ai rencontré, l'autre jour, une jeune femme toute pimpante et d'une grâce ineffable avec sa petite toque de vison et sous un manteau d'une splendeur qui aurait enchanté la plus chic vedette d'Hollywood. Elle avait les joues d'un rose inédit et le sourire éblouissant d'une déesse heureuse. Ses yeux bleus teintés de violet ajoutaient un charme de plus à la beauté de mon inconnue et elle me dit d'une voix suave comme je n'en avais jamais entendu de pareille:

Bonjour, monsieur l'enseigneur en hygiène publique! Tu ne me connais pas. Je me présente. Je suis l'Année Neuve et je t'apporte une bonne nouvelle pour toute l'année que je représente. En 1960, tes voeux vont fleurir dans un rêve qui vaut son pesant d'or. Il y a belle lurette que tu guerroies d'estoc et de taille, par la parole et par la plume, contre l'ignorance, contre la négligence, contre l'apathie et tes compatriotes. Eh bien, tous ces défauts et travers, tous ces péchés contre la santé vont disparaître et rentrer à tout jamais dans l'ombre du passé. Désormais, tu vas assister à la floraison de la prudence, de la prévoyance et du gros bon sens! Je t'annonce un renouveau sensationnel et spectaculaire sur cette terre d'Amérique! Tous les abus et tous les excès vont se volatiliser comme par enchantement. La gourmandise exagérée, la goinfrerie, la gloutonnerie et l'ivrognerie vont céder la place à une sobriété exemplaire. On déplorera moins d'accidents. On sera moins accablé par la maladie, car tout le monde s'abonnera à l'examen médical annuel, formule idéale pour prévenir la maladie ou son aggravation. Avec les serviteurs de la santé publique, tu t'évertues depuis plus d'un quart de siècle à promouvoir l'intelligence de la santé et de la vie. Arbore ton plus vivant sourire. Ton rêve va s'épanouir en 1960. Voilà la nouvelle réconfortante que je t'apporte sur ce plateau couvert comme moi d'une neige pailletée de diamants: moins de souffrances physiques et morales, plus de bonheur pour toute la maisonnée. Et le peuple pourra déposer à la banque les sommes fabuleuses — des millions et des millions — qu'il dépensait naguère pour se soigner. Une ère flambant neuve va ensoleiller l'existence de tes compatriotes. Es-tu content, ô serviteur de la santé publique?

— Madame 1960, je suis tellement heureux que je n'ose pas croire à ce que tu m'annonces!

— Tu peux y croire, je suis la Messagère du Très Haut Seigneur des cieux et de la terre. Mais le Tout-Puissant y met une seule condition, c'est que tous, grands et petits, entendent enfin la voix de Celui qui a promis, il y a deux mille ans, la paix aux hommes de bonne volonté. C'est donc aux hommes et aux femmes de bon vouloir, qu'il appartient de transformer notre rêve — le rêve de Dieu — en une réalisation d'une resplendissante vérité. J'ai dit!

Chers lecteurs et gentes lectrices, à vous de décider si Madame 1960 fera, grâce au ciel, un miracle . . . le miracle d'une vraie et authentique heureuse année pour toute la maisonnée. Le bonheur est, pour une grande part, à votre portée. Et il va ragaillardir votre existence, si la bonne volonté et le gros bon sens fleurissent dans tous vos foyers. Qu'il en soit ainsi.

Adrien PLOUFFE

La pauvreté aura disparu des E.-U. d'ici 30 ans

WASHINGTON — Un rapport de la commission économique du sénat et de la Chambre des représentants a estimé que la pauvreté aura complètement disparu d'ici 25 ou 30 ans.

Le rapport cite à l'appui de cette prévision optimiste la diminution considérable du nombre de personnes à bas salaires qui a été constatée entre 1947 et 1957. En 1947, la proportion des bas salaires par rapport à la population était de 26 p. cent. Elle n'était plus que de 19 p. cent dix ans plus tard.

Le rapport considère comme bas salaire un revenu de $2,500 ou moins par an pour une famille de quatre personnes, le pouvoir d'achat du dollar étant considéré en fonction de sa valeur 1957.

Au Sacré-Coeur

Banquet

Le banquet paroissial aura lieu le samedi 9 janvier prochain. Nous invitons tous les paroissiens à être du nombre des convives. Les amis seront aussi les bienvenus.

Le Cercle Molière a aimablement accepté de nous récréer par une jolie petite pièce, sous la direction de M. Robert Séguier. Les "trois Lord" seront aussi du programme.

Les billets sont en vente chez Mme G. Pelland, tél. SP 4-2393, chez Mme M. Trudel, tél., SP 4-7208, ou chez Mme A. Carignan, tél., SP 4-8549. Prix: $1.75

LA SECRETAIRE.

* * *

Club de gouret

Le dimanche 20 décembre, le Club de gouret du Sacré-Coeur se rendait à St-Jean-Baptiste pour une joute régulière. Ils n'en revinrent pas vainqueurs, car les "Flying Frenchmen" de St-Jean-Baptiste triomphèrent par un pointage de 9 à 3. Pour le Sacré-Coeur, les buts furent enregistrés par J. Guthormson, A. Dumontier et R. Paradis.

L'éducation doit demeurer la responsabilité des provinces

MONTREAL — L'éducation doit, à mon avis, demeurer la responsabilité des gouvernements provinciaux, comme l'ont voulu, dans leur sagesse, les Pères de la Confédération, a déclaré M. Fred Price, directeur exécutif de la Conférence canadienne sur l'éducation.

Ce qui ne veut pas dire que les chefs politiques nationaux et fédéraux doivent se désintéresser du problème. En fait, ils s'en occupent beaucoup, a signalé M Price, conférencier au déjeuner hebdomadaire du club Kiwanis.

Tous, selon le conférencier, doivent s'intéresser aux problèmes de l'éducation et c'est pourquoi la Conférence canadienne sur l'éducation a été fondée. Les dirigeants de l'organisme poursuivent le même but en organisant actuellement la deuxième conférence, qui sera tenue à Toronto en 1962.

M. Price, qui a visité presque toutes les régions du pays depuis sa nomination à la Conférence canadienne, a signalé les innombrables problèmes locaux en matière d'éducation et les différences qui existent entre un coin du pays et l'autre. Et il se trouve quand même des gens, a-t-il poursuivi, qui font des efforts pour donner au gouvernement fédéral l'autorité première dans ce domaine. "Toute tentative dans ce sens est vouée à l'échec", a-t-il affirmé.

Nos véritables ressources naturelles

Comme la plupart des éducateurs invités à prononcer des conférences devant des clubs sociaux, M. Price a insisté sur le fait que nos véritables ressources ne sont pas dans nos forêts ou notre sous-sol, mais dans notre jeunesse. "Et si nous jugeons l'éducation une chose importante, il faut faire beaucoup plus que les efforts que nous déployons actuellement."

Il a également déploré le fait que trop de gens s'imaginent s'occuper d'éducation en donnant beaucoup d'importance au fait de construire des écoles en grand nombre. Mais on se désintéresse de l'enseignement proprement dit.

Au sujet de l'enseignement, M. Price a ajouté qu'on surcharge souvent les programmes à cause de matières qui n'ont absolument rien à voir avec les buts de l'éducation. Mais on commence à comprendre aujourd'hui qu'il est plus important d'étudier les humanités, les arts et les sciences que d'apprendre en classe la façon d'être populaire, de se faire des amis.

On tente trop de préparer des programmes faciles à suivre. Sans doute, a-t-il dit, l'atmosphère à l'école doit être agréable, mais cela ne veut pas dire nécessairement facile.

Progrès de la cause de béatification de Mgr Montmorency-Laval

CITE DU VATICAN — Les cardinaux de la Congrégation des Rites voteront, au cours de l'an prochain, pour déterminer si Mgr François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, possédait les vertus héroïques nécessaires à la béatification.

Un avocat consistorial a plaidé pour sa béatification devant le pape Jean XXIII au cours d'un consistoire public à la Basilique St-Pierre.

Mgr Laval a fondé la hiérarchie catholique au Canada, il y a quelque 300 ans. Entre autres, il a fermement défendu les droits des Indiens.

A la suite de l'enquête habituelle par les autorités diocésaines de Québec, où il est décédé en 1708 à l'âge de 85 ans, son dossier a été soumis à la Congrégation des Rites du Vatican, le 24 septembre 1890.

Cette Congrégation, qui s'occupe de toutes les béatifications et canonisations, a accepté ses écrits le 14 janvier 1891.

Puis une discussion préliminaire, à savoir s'il possédait les vertus héroïques requises, a été tenue en 1928. Dans la suite, soit le 25 novembre 1958, une session "préparatoire" eut lieu en vue d'une enquête plus poussée.

Maintenant, les cardinaux de cette congrégation doivent tenir une session "générale", pour voter sur le sujet. Si leur décision est favorable, Mgr de Laval sera élevé au rang de "vénérable".

Cette session "générale" doit avoir lieu l'an prochain.

François de Montmorency-Laval est né à Montigny-sur-Avre, en France, le 13 avril 1623. En qualité d'archidiacre d'Evreux, il a pris part à la fondation du Séminaire des missions étrangères de Paris.

Le pape Alexandre VII le nomma vicaire apostolique de la Nouvelle-France en 1658. En 1674, il fut désigné comme premier évêque de Québec.

Il organisa le travail des missionnaires et fonda deux séminaires et une école industrielle à Québec. Il démissionna comme évêque en 1688, mais remplaça son successeur, Mgr de St-Vallier, lorsque ce dernier fut emprisonné en Grande-Bretagne.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond

Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLEAN & CO. LTD.

Angle des rues Graham et Edmonton Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-4231

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

309, rue Donald, Winnipeg, Man.

Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

L'Atlas du Canada au format scolaire

OTTAWA — Le gouvernement fédéral est à étudier un projet en vertu duquel le format de l'atlas du Canada — publié il y a environ un an — serait réduit à celui d'un manuel scolaire.

Il deviendrait ainsi possible aux institutions d'enseignement du pays de l'adopter comme manuel de géographie si elles le désirent. Le gouvernement serait aussi d'avis qu'en réduisant le format de l'atlas, celui-ci deviendra beaucoup plus à la portée de la population en général.

Le projet gouvernemental n'est pas encore connu dans tous ses détails.

L'atlas publié l'an dernier est venu remplacer celui que le gouvernement canadien avait préparé en 1915 et qui, il va sans dire, n'était plus à point.

Il compte 450 cartes géographiques dont la grandeur est de 20 sur 16 pouces.

Les cartes donnent un vaste aperçu du développement économique et social du pays en même temps qu'elles permettent de retracer toute son histoire.

Informations variées

On peut aussi y puiser, entre autres choses, des informations sur les ressources humaines du pays, sa géologie, son climat et les religions qui y sont pratiquées.

Le travail exécuté sous la direction de la division de géographie du ministère des Relevés techniques, a coûté environ $135,000. On a mis six années à le compléter.

Les cartes démographiques et celles se rattachant à l'industrie minière seront probablement remplacées tous les dix ans. Ce remplacement ne peut causer aucun problème, les cartes étant imprimées sur des feuilles mobiles.

On a également appris que la version française de l'atlas sera publiée le mois prochain.

Si le projet de format scolaire se concrétise, il y aura également une version française du nouveau volume.

Les membres du Sacré Collège

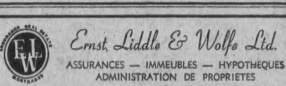
Les nouvelles nominations de cardinaux que vient de faire S. S. Jean XXIII portent leur nombre à 79, le plus élevé dans l'histoire de l'Eglise. Vingt-cinq nationalités différentes se trouvent ainsi représentées dans le Sacré Collège. Ce nombre cependant vient d'être réduit à 78 par la mort du cardinal Caro Rodriguez, archevêque de Santiago. Les Italiens sont les plus nombreux: trente-et-un. Vient aussitôt après la France: sept; puis les Etats-Unis: six; l'Allemagne: quatre; le Brésil: trois, et les autres pays un ou deux.

Demande d'opérateurs

Les demandes pour position d'opérateurs de machines municipales devront être adressées au soussigné avant le 5 janvier 1960.

Expérience, salaire et autres qualifications, devront être mentionnés.

E.-J. LAURIN, sec.-trés., Municipalité rurale de Taché, Lorette, Man.



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES

ADMINISTRATION DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

A vendre

Des pommes de terres "Pontiac" qui se conserveront bien cet hiver

3 cents la livre

Récoltées avant les pluies d'automne

LIVRAISON PROMPTE

Signalez: CAstle 2-6377

Spécial

HABIT FAIT SUR MESURE

Régulier $79.50 à $89.50



MAINTENANT

$69.50

* * *

A. HUOT

200, avenue Provencher St-Boniface

Tél.: CHapel 7-3795

* * *

Heures de magasin

Tous les jours, de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

(jusqu'à 9 h. le vendredi soir)



Notre renommée est pour vous l'assurance de dignité et d'excellence



Salon Mortuaire **DESJARDINS**

138, boulevard Dollard

St-Boniface, Manitoba

Téléphone: CEdar 3-4949